

Destruction de Gaza : l'UE se désolidarise d'Israël

► La Commission européenne va vérifier le respect par Israël de l'accord d'association avec l'UE, dont l'article 2 stipule que les signataires doivent se conformer aux droits de l'homme

► Après dix-neuf mois de guerre à Gaza, le bilan est terrible : plus de 53 000 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, et plus de 60 % des bâtiments détruits

► En Israël, les propos vengeurs appelant à l'éradication des Palestiniens de Gaza, proférés par les plus hautes autorités après l'attaque terroriste du 7-Octobre, se banalisent

PAGES 2-3 ET TRIBUNE PAGE 29



Après une frappe israélienne sur le camp de réfugiés de Jabaliya, dans le nord de la bande de Gaza, le 18 mai. ABDUL RAHMAN SALAMA/XINHUA VIA MAXPPP



ÉDITORIAL METTRE FIN À L'IMPUNITÉ

Une accumulation de déclarations incendiaires finit toujours par définir une politique. En faisant la promesse de la « destruction » de Gaza, en assurant que rien n'interrompra la guerre, que « toute la force » de l'armée israélienne sera déployée à cet effet, en annonçant comme objectif la « dépopulation » de Gaza, le départ de la moitié des Palestiniens et « même bien davantage » d'une terre rendue scientifiquement et méthodiquement inhabitable, les autorités israéliennes, premier ministre en tête, font le choix d'une dérive qui les place en dehors des nations respectueuses des droits humains.

LIRE LA SUITE PAGE 31

Planète Le dramatique recul des forêts primaires

Ces écosystèmes cruciaux pour le climat et la biodiversité ont perdu 6,7 millions d'hectares en un an

PAGE 19

Justice L'ex-principal de Saint-Jean-de- Passy jugé pour agression sexuelle

Daniel Chapellier, âgé de 75 ans, se dit victime d'une « machination »

PAGE 11

En France, les énergies renouvelables pénalisées par la faiblesse de la demande

Pour l'instant, l'électrification des usages ne décolle pas

LES APPELS à ralentir le développement de l'éolien et du solaire se multiplient de la part d'acteurs qui s'alarment d'une « surproduction ». La gigantesque panne électrique en Espagne et au Portugal à la fin du mois d'avril a aussi ravivé les critiques à l'égard des renouvelables. « Les situations d'abondance de production qui se multiplient posent des questions de coordination pour l'équilibrage à court terme », explique Olivier Houvenagel, directeur de l'économie du système électrique à RTE. Le transfert des usages des énergies fossiles à l'électricité est pourtant considéré comme l'une des solutions les plus efficaces pour se débarrasser du pétrole et

du gaz. Problème : en France, l'électrification progresse peu. Si l'intégration des renouvelables pose un certain nombre de défis, mettre sur pause leur déploiement, à rebours d'autres pays, aurait des conséquences pour toute la filière, et il faudrait ensuite des années pour la relancer.

PAGES 12-13

Enquête Le pétrolier Perenco cerné par les dossiers gênants

Le groupe franco-britannique, fondé par une richissime famille française, intrigue la justice

PAGES 20-21

Festival de CANNES



BERTRAND GUAY/AFP

JAFAR PANAHİ
Rencontre avec le cinéaste iranien : « Au pire, ils me remettront en prison »

ASAP Rocky
Le rappeur à l'affiche du film « Highest 2 Lowest » réalisé par son « frère Spike » Lee

PAGES 22-24

Procès
Les « excuses mécaniques » de Joël Le Scouarnec à ses victimes

PAGE 11

Immobilier
La politique de cession de bâtiments de l'Etat au point mort

PAGE 7

Management
Les salariés ne veulent plus être chefs à n'importe quel prix

PAGE 18

VU PAR DILEM (ALGERIE)

**BOUALEM SANSAL
EN PRISON DEPUIS 6 MOIS**



CARTOONING FOR PEACE



1945-2025 DE LA FIN DE LA GUERRE À LA PAIX MENACÉE

Un hors-série du « Monde »
100 pages - 12,50 €
Chez votre marchand de journaux
et sur lemonde.fr/boutique

GUERRE AU PROCHE-ORIENT

Israël-Gaza : le coup de semonce de l'UE

En réaction à la situation dans l'enclave, Bruxelles a décidé de revoir son accord d'association avec l'Etat hébreu

BRUXELLES - bureau européen

Mi-février 2024, quatre mois après les attaques commises par le Hamas le 7 octobre 2023, Pedro Sanchez, le chef du gouvernement espagnol, et Leo Varadkar, son homologue irlandais, demandaient dans une lettre à la Commission européenne d'entreprendre un «examen urgent pour déterminer si Israël respecte ses obligations, y compris dans le cadre de l'accord d'association UE-Israël».

Au regard des multiples violations du droit humanitaire par l'armée israélienne dans la bande de Gaza, documentées par les ONG, et des quelque 28 000 victimes palestiniennes qui étaient alors comptabilisées, les deux dirigeants s'interrogeaient sur le respect de ce texte. Celui-ci régit depuis 1995, à la fois la relation politique entre les deux partenaires et la libéralisation de leurs échanges commerciaux. Il stipule, à l'article 2, que les signataires s'obligent au «respect des droits de l'homme et des principes démocratiques». La Commission avait alors ignoré la missive des deux premiers ministres.

Quinze mois plus tard, mardi 20 mai, à Bruxelles, alors que la bande de Gaza est sous blocus humanitaire depuis onze semaines et que le bilan humain dépasse désormais les 52 000 morts, des civils en majorité, Kaja Kallas, la cheffe de la diplomatie européenne, a annoncé l'examen par la Commission du respect par Israël de leur accord d'association. Cette fois, l'exécutif communautaire ne pourra se dérober.

«ENVOYER UN MESSAGE CLAIR»

Depuis plusieurs semaines, la pression diplomatique n'a cessé de monter, notamment avec le communiqué conjoint de Paris, Londres et Ottawa qui ont dénoncé, lundi 19 mai, les «actions scandaleuses» de l'armée israélienne dans l'enclave côte à côte et le «niveau de souffrance intolérable» des civils. Mardi, de passage à Bruxelles, Petr Pavel, le président de la République tchèque, l'un des soutiens indéfectibles d'Israël au sein des institutions, a assuré que «la situation humanitaire à Gaza devient intenable». Et qu'il fallait désormais que son pays sépare le soutien général à Israël du soutien aux actions de son gouvernement. Impensable, il y a encore quelques mois.

Mardi, à son arrivée au conseil des affaires étrangères, Xavier Bettel, le chef de la diplomatie luxembourgeoise, estimait encore qu'«on ne peut rester inactif. Il y a des situations où l'on ne trouve plus de mots ou d'excuses. C'est pour cela que nous devons lancer le réexamen de l'accord d'association. On ne peut plus fermer les yeux! Si les gens ne meurent pas à Gaza d'une bombe, ils meurent de faim».

Son homologue néerlandais, Caspar Veldkamp, insistait : «Nous sommes très inquiets de la situation humanitaire à Gaza. Nous voulons voir la levée totale du blocus humanitaire.

Londres rompt les négociations commerciales

LES BRITANNIQUES, jusqu'alors alliés inconditionnels d'Israël, ont changé de ton ces quarante-huit dernières heures, alors que le gouvernement de Benyamin Nétanyahou continue de bloquer presque complètement l'entrée de l'aide humanitaire à Gaza. Lundi 19 mai, le premier ministre travailliste, Keir Starmer, s'est associé au président français, Emmanuel Macron, et au premier ministre canadien, Mark Carney, pour dénoncer «fermement» l'expansion de la guerre à Gaza et les souffrances humaines «intolérables» des Palestiniens, tout en menaçant de prendre «des mesures concrètes» si ce dernier ne lève pas ses restrictions. Mardi 20 mai, depuis la Chambre des communes, le ministre des affaires étrangères, David Lammy, a mis ces avertissements à exécution en annonçant la suspension des négociations d'un accord de libre-échange avec Israël.

Le gouvernement Starmer a également annoncé de nouvelles sanctions contre des colons en Cisjordanie.

nie, et l'ambassadrice israélienne à Londres, Tzipi Hotovely, a été convoquée par le Foreign Office.

M. Lammy a dénoncé un blocage «moralement injustifiable», «intolérable», qui «doit cesser». Il a également jugé «repoussants, monstrueux et extrémistes» les appels des ministres d'extrême droite du cabinet Nétanyahou à «purifier» Gaza.

«Génocide»

Toutefois, de nombreux députés britanniques, tous partis confondus, lui ont reproché d'agir très tardivement et de ne pas en faire suffisamment pour «sauver les enfants palestiniens». De nombreux élus du Labour ont dénoncé un «génocide» et réclamé de leur chef de file, Keir Starmer, la suspension totale des ventes d'armes britanniques à Israël et la reconnaissance de la Palestine.

Comme d'autres, le tory Kit Malthouse, ex-ministre de Boris Johnson, a apostrophé M. Lammy, lui demandant si les élus devaient «le supplier» pour voir le gouvernement passer

à des actions plus fermes, afin de «sauver les vies des enfants palestiniens». «Vous [M. Lammy] savez comme moi que le gouvernement israélien se moque de ce qui se dit dans cette enceinte», a-t-il ajouté.

Le matin même, sur la BBC Radio 4, Tom Fletcher, le sous-scrétaire général de l'Organisation des Nations unies à l'aide humanitaire, avait affirmé que «14 000 bébés risquent dmourir dans les quarante-huit heures, si l'aide ne parvient pas dans la bande de Gaza». Un chiffre non confirmé, mais traduisant l'horreur de la situation à Gaza, qui a été repris par les autres médias nationaux. D'après le Times, mercredi 21 mai, le gouvernement Starmer prépare une série de sanctions contre Bezalel Smotrich, le ministre des finances, Itamar Ben Gvir, le ministre de la sécurité nationale, et Israel Katz, celui de la défense, trois membres suprémacistes parmi les plus extrémistes de la coalition de Nétanyahou. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX
(LONDRES, CORRESPONDANTE)



A la morgue de l'hôpital des Martyrs d'Al-Aqsa, à Deir Al-Balah, dans la bande de Gaza, après une frappe israélienne, le 18 mai. EYAD BABA/AFP

IL Y A DES SITUATIONS OÙ L'ON NE TROUVE PLUS DE MOTS OU D'EXCUSES »

XAVIER BETTEL
chef de la diplomatie luxembourgeoise

sion. » La haute représentante de l'UE paraît encore sceptique vis-à-vis d'une mesure peu susceptible de faire cesser le bombardement des villes gazaouies.

Au fil des discussions, elle a changé d'avis. Dix-sept pays ont soutenu la proposition d'examen, dont la France, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande ou la Roumanie, alors que l'Italie, la Croatie ou l'Allemagne s'y sont refusés. «Lorsqu'elle a vu que des pays comme l'Autriche, la Slovaquie et la Pologne soutenaient cette mesure et que des pays comme l'Allemagne exprimaient réellement leur inquiétude quant à la situation dans la bande de Gaza, elle a changé d'attitude», confie un ministre des affaires étrangères ayant requis l'anonymat. Cette annonce d'un examen sera accompagnée d'une déclaration commune des Vingt-Sept exprimant leurs préoccupations.

Désormais, c'est à la Commission européenne et au service européen d'action extérieure, de vérifier la compatibilité de la politique du gouvernement de Benyamin Nétanyahou avec le respect des droits fondamentaux. Si la Commission estime qu'Israël ne respecte pas l'accord, elle devra proposer une série de mesures appropriées, qui peuvent aller jusqu'au gel ou à la suspension de l'accord. Les Etats devront ensuite discuter et valider, ou non, les mesures proposées. Selon leur nature, cela relèvera d'un vote à l'unanimité des Vingt-Sept pour les mesures politiques et à la majorité qualifiée concernant les mesures commerciales, par exemple.

«RÉALITÉ COMPLEXE»

Si Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, était initialement opposée à l'organisation de cette analyse, «elle ne pourra pas traîner des pieds. Quand une telle majorité de pays vous demande ce travail, vous ne pouvez pas vous défaire», glisse un diplomate européen. D'autant qu'ils n'auront pas à aller bien loin pour trouver un travail d'analyse sur le respect «des droits de l'homme et des principes démocratiques» d'Israël.

Ils pourront, en effet, se saisir de la note d'analyse que le représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme a rendu en juillet 2024. Dans ce document d'une vingtaine de pages, que *Le Monde* s'est procuré, les violations du droit international de la part d'Israël dans la bande de Gaza, mais également en Cisjordanie, sont listées de manière très précise : usage excessif de la force, punition collective, déplacement de masse répété, destructions massives, attaques con-

Bombardements sans répit et menace de famine

Dix-neuf Palestiniens ont été tués dans les bombardements israéliens sur la bande de Gaza, dans la nuit de mardi 20 à mercredi 21 mai, selon la défense civile de l'enclave. Le bilan s'élevait à 44 morts mardi, pour la plupart des enfants et des femmes. L'armée israélienne a intensifié ces derniers jours son offensive dans le but affiché d'anéantir les islamistes du Hamas et de récupérer les otages israéliens retenus à Gaza, au nombre de 58, dont 20 seraient encore vivants.

«Nous prendrons le contrôle de tout le territoire», a affirmé, lundi, le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou. L'offensive israélienne, lancée en riposte à l'attaque du 7-Octobre, a fait plus de 53 000 morts à Gaza, selon des données du ministère de la santé du Hamas, jugées fiables par l'ONU. Placée sous blocus depuis début mars, l'enclave est désormais menacée de famine.

tre les hôpitaux, détentions arbitraires... Autant d'actions peu compatibles avec le respect de l'article 2 de l'accord d'association.

Ces faits, dénoncés par les ONG et les agences onusiennes, n'intégraient pas encore le blocus de l'aide humanitaire, ordonné le 2 mars par le gouvernement israélien pour affamer la population palestinienne. «J'ai le sentiment personnel que la violation des droits humains ne fait aucun doute», indiquait, mardi, le chef de la diplomatie belge, Maxime Prévôt, précisant qu'il ne voulait pas «préempter la décision» de la Commission.

Avant la communication des conclusions par l'exécutif communautaire, «il sera important que les négociations sur le cessez-le-feu portent leurs fruits dans la bande de Gaza avec Israël», souligne Caspar Veldkamp. Elles restent le moyen le plus efficace pour obtenir la libération des otages, distribuer l'aide humanitaire et mettre fin à la violence.»

Israël a vivement réagi, mardi dans la soirée. «Nous rejetons totalement l'orientation» prise par Kaja Kallas, «qui reflète une incompréhension totale de la réalité complexe à laquelle Israël est confronté et encourage le Hamas à rester sur ses positions», a déclaré, dans un communiqué, le porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien, Oren Marmorstein. ■

PHILIPPE JACQUÉ



Un véhicule militaire israélien et des pelleteuses manœuvrent à l'intérieur de la bande de Gaza, près de la frontière avec Israël, le 18 mai. AMIR COHEN/REUTERS

En Israël, la banalisation des discours aux accents génocidaires

Depuis le 7 octobre 2023, les propos appelant à l'éradication des Palestiniens de Gaza prospèrent aussi bien au sommet de l'Etat que sur les plateaux de télévision

TEL-AVIV - envoyé spécial

Les mots accompagnent les actes, les préparent et les expliquent. En Israël, depuis le 7 octobre 2023, les discours de déshumanisation des Palestiniens et d'éradication de Gaza se sont banalisés sur la scène politique et médiatique. Prononcées par des membres du gouvernement, des parlementaires, des experts militaires ou des personnalités publiques, ces paroles ont justifié la mort massive de civils palestiniens, en particulier des femmes et des enfants, la destruction de villes entières, la concentration de plus de deux millions de personnes dans un espace jugé invivable par les organisations internationales, l'incitation à une émigration forcée et le blocus de l'aide alimentaire et humanitaire jusqu'au risque de famine. Après plus de dix-neuf mois de guerre à Gaza, le bilan est exceptionnellement lourd à l'échelle de l'enclave : plus de 53 000 morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, 120 000 blessés et plus de 60 % des bâtiments détruits.

Le discours sur la déshumanisation s'est exprimé au plus haut niveau de l'Etat d'Israël, dans la foulée immédiate de l'attaque terroriste du Hamas, à l'origine de la mort de plus de 1200 personnes côté israélien. Yoav Gallant, alors ministre de la défense, avant d'être écarté du gouvernement, en 2024, avait justifié le début du siège : « Nous combattons des animaux humains, et nous agissons en conséquence. » Le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, avait, lui, opposé les « fils des lumières », qui relèvent de la « barbarie » et de la « loi de la jungle », et les « fils des ténèbres », puis comparé le Hamas à des « monstres ».

Déraciner le mal

A plusieurs reprises, le chef du gouvernement avait fait référence à l'éradication d'Amalek, un peuple nomade présenté dans la Bible comme ennemi des « israélites », afin d'évoquer le destin futur de Gaza. Le président, Isaac Herzog, avait, de son côté, justifié le fait de vouloir « déraciner le mal » de l'enclave, sous contrôle du Hamas depuis 2007 : « C'est une nation entière qui est responsable. Tous ces discours sur les civils qui ne savaient rien et qui ne faisaient rien sont absolument faux. » Le chef de l'Etat, qui rem-

plit une fonction essentiellement symbolique, avait ajouté : « Nous nous battons jusqu'à leur briser la colonne vertébrale. »

De nombreux ministres, membres de la coalition la plus extrémiste de l'histoire d'Israël, ont exprimé publiquement leur désir de destruction, au-delà des objectifs militaires affichés de libération des otages – 251 avaient été capturés le 7-Octobre – et de démantèlement du Hamas. « Dans quelques mois, nous pourrons déclarer que nous avons gagné. Gaza sera totalement détruite », a déclaré le leader d'extrême droite, ministre des finances, Bezalel Smotrich, le 6 mai, en parlant sur le « désespoir » des Gazaouis pour provoquer leur exode définitif.

« Nous lançons maintenant la Nakba de Gaza », a proclamé Avi Dichter, ministre de l'agriculture, en novembre 2023, en référence au déplacement forcé de la population palestinienne en 1948. Le ministre du patrimoine, Amichai Eliyahu, célèbre pour avoir appelé à plusieurs reprises, depuis octobre 2023, à lancer une bombe nucléaire sur Gaza, s'est de nouveau distingué, début mai, en suggérant de bombarder les dernières réserves de nourriture à Gaza. « Ils devraient mourir de faim », a-t-il déclaré.

Au sein du Likoud, le parti de Nétanyahou, comme dans les formations d'extrême droite, piliers de la coalition, cette rhétorique a fait tache d'huile. Les propos incendiaires proférés par les élus sont recensés un par un, comme autant d'éléments à charge, dans les rapports des ONG, comme Amnesty International, qui estiment que la guerre à Gaza s'apparente à un génocide. Un terme rejeté avec force par les autorités israéliennes, qui rappellent la création de l'Etat hébreu en 1948 au lendemain de la Shoah et imputent l'étendue des pertes civiles

au Hamas, accusé de se cacher parmi la population.

Le vice-président de la Knesset, Nissim Vaturi, étiqueté Likoud, a multiplié les diatribes antipalestiniennes, appelant à « effacer la bande de Gaza de la surface de la terre ». D'autres parlementaires ont défendu la nécessité de tuer des enfants, de « raser » ou de « détruire » le territoire.

L'audition, le 8 mai, devant une commission de la Knesset, de la médecin Sharon Shaul, responsable de l'ONG humanitaire Natan, témoigne de la violence assumée des discours au sein de la majorité. « J'imagine que tous ceux qui siègent ici ne veulent pas qu'un enfant qui souffre soit dans l'incapacité de recevoir des antidouleurs », a déclaré Mme Shaul, dans une scène rapportée par le journal Haaretz. Un député du Likoud, Amit Halevi, s'est alors emporté : « Je ne suis pas sûr que vous parlez pour nous quand vous dites que nous voulons soigner chaque enfant et chaque femme. J'espère que vous ne défendez pas cette idée non plus. Quand on se bat contre un groupe comme celui-ci, la distinction qui existe dans un monde normal n'existe plus. » Lorsque la médecin a insisté sur l'impératif moral d'apporter des traitements à un jeune enfant amputé, une autre députée, Limor Son Har-Melech, du parti d'extrême droite Otzma Yehudit (« puissance juive »), l'a coupée : « C'est vous qu'il faut soigner ! »

Liberté d'action

Ces discours aux accents génocidaires sont également portés par de hauts responsables militaires, en poste ou à la retraite. Dans sa plainte devant la Cour internationale de justice (CIJ), l'Afrique du Sud cite le coordinateur des activités gouvernementales dans les territoires occupés, le général Ghassan Alian : « Les hommes qui se comportent comme des animaux doivent être traités comme tels. » L'ancien major général, Giora Eiland a plusieurs fois réclamé de rendre l'enclave invivable : « L'Etat d'Israël n'a pas d'autre choix que de faire de Gaza un lieu où il sera temporairement, ou pour toujours, impossible de vivre. » Le même officier, figure médiatique, a justifié le fait que des femmes puissent être victimes des frappes : « Qui sont ces « pauvres » femmes de Gaza ? Ce sont les mères, les sœurs ou les épouses des meurtriers du Hamas. »

Ces discours prospèrent aussi sur les réseaux sociaux et les plateaux de télévision, en particulier de la chaîne 14, relais de l'extrême droite, mise en cause, devant la justice pour les centaines d'incitations au génocide, à la violence ou au racisme diffusées sur ses ondes. « A la télévision israélienne, affamer les bébés de Gaza n'est pas un problème. Aussi longtemps qu'il n'y a pas de photos d'eux », résume, mardi 20 mai, Haaretz, en écho au débat lancé par Yaïr Golan sur les enfants tués par l'armée.

Même chose au sein de certains think tanks, nombreux en Israël sur les questions de sécurité. Lors d'une conférence en ligne, organisée le 11 mai par le Jerusalem Institute for Strategy and Security, un des intervenants, le colonel de réserve Gabriel Siboni, a plaidé pour une émigration massive des Palestiniens : « Si nous ne voulons pas que nos petits-enfants et les petits-enfants de nos petits-enfants se battent dans Gaza, nous devons suivre la vision de Trump (...). Nous devons être certains que Gaza est vide des Gazaouis. C'est la seule manière pour que nous ne versions pas notre sang pendant des dizaines d'années. » Au cours de ce séminaire, l'universitaire Efraim Inbar a renchéri : « Si l'expansion de la campagne militaire à Gaza fonctionne, ce sera le chaos. Mais je ne crois pas que cela doive nous effrayer, parce que le chaos donnera à Israël la liberté d'action. Et pas seulement : une version somalienne de Gaza (...) encouragera l'immigration. »

Des ONG pointent aussi le fait que ces paroles ultraradicales visent désormais la Cisjordanie, où plus de 900 Palestiniens ont été tués depuis octobre 2023. Elles redoutent que ces propos préparent le terrain à une offensive de grande ampleur dans ce territoire, semblable à celle en cours à Gaza. Dans un long discours, prononcé le 27 avril, à Jérusalem, Benyamin Nétanyahou a couvert du même opprobre les habitants des deux territoires. « Les Palestiniens (...) continuent de dire qu'ils veulent un Etat palestinien sur notre terre ancestrale dans le but de détruire l'Etat juif. Ils le disent à Ramallah, ils le disent à Gaza, ils l'enseignent à leurs enfants à Ramallah, ils l'enseignent à Gaza », a déclaré le premier ministre. ■

LUC BRONNER

L'impossible débat sur les actions de l'armée à Gaza

Le chef de l'opposition de gauche, Yaïr Golan, a été cloué au pilori pour avoir dénoncé un pays ayant pour « hobby de tuer des bébés »

TEL-AVIV - envoyé spécial

La phrase a secoué le monde politique israélien. Et provoqué une série de répliques à la hauteur du tabou soulevé par une figure de l'armée israélienne et de la vie politique. Mardi 20 mai, Yaïr Golan, 63 ans, chef de file de l'opposition de gauche, ancien chef d'état-major adjoint, a mis en cause l'armée et le gouvernement dans une déclaration inhabituelle, prononcée sur une chaîne de radio publique : « Un pays sain ne fait pas la guerre à des civils, n'a pas pour hobby de tuer des bébés et ne se fixe pas pour objectif d'expulser des populations », a dit le président des Démocrates. Cette formation, issue de la fusion, en 2024, du Parti travailliste et du Meretz, anciens piliers de la gauche sioniste, dispose de quatre députés à la Knesset.

« Israël est en train de devenir un Etat paria, comme l'Afrique du Sud par le passé », a encore alerté Yaïr Golan, devenu célèbre pour son héroïsme, le 7 octobre 2023. Le major général à la retraite, toujours réserviste, avait saisi son fusil et avait secouru des rescapés du massacre perpétré ce jour-là par le Hamas (1200 morts et 250 otages).

Le dirigeant politique a mis un bémol à ses propos un peu plus tard, sans revenir sur le fond, en distinguant le rôle des soldats sur le terrain (des « héros ») de celui du gouvernement (des « corrompus »), qu'il qualifie de danger pour Israël. « Un gouvernement qui affirme qu'on peut abandonner des otages et qu'il faut affamer des enfants est un gouvernement qui parle comme un porte-parole du Hamas », a-t-il expliqué.

Rivalités politiques

La sortie du haut gradé survient alors que la guerre dans la bande de Gaza, lancée il y a dix-neuf mois, entre dans une nouvelle phase : une offensive terrestre et aérienne, baptisée « Chariots de Gédéon », censée ouvrir la voie à une réoccupation durable de l'enclave. En quelques jours, cet assaut fait plusieurs centaines de morts, venus s'ajouter aux 53 000 Palestiniens tués depuis octobre 2023, selon le décompte des autorités médicales du Hamas, corroboré par les agences des Nations unies.

Sans surprise, les membres du gouvernement ont réagi très vivement, en usant de la même rhétorique que celle employée contre les critiques de l'Etat hébreu à l'étranger. « Il n'y a pas de limite à la décadence morale », a commenté le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, accusant M. Golan de « calomnies antisémites ». ■

LE MINISTRE SUPRÉMACISTE ITAMAR BEN GVRIT A RÉTORQUÉ À M. GOLAN QU'IL AVAIT POUR « HOBBY » DE PROFÉRER DES « DIFFAMATIONS ANTISÉMITES »

antisémites ». Itamar Ben Gvir, ministre suprémaciste chargé de la sécurité nationale, auteur de nombreux appels à détruire la bande de Gaza, a accusé M. Golan d'avoir pour « hobby » de proférer des « diffamations antisémites ».

La séquence témoigne du climat de violences verbales et de chauvinisme exacerbé qui prévaut actuellement dans la classe politico-média de l'Israélienne. Et de la quasi-impossibilité d'ouvrir, dans ce contexte, un débat sur les actions de l'armée dans l'enclave palestinienne. Yaakov Margi, le ministre des affaires sociales, a, par exemple, renvoyé Yaïr Golan vers un « psychiatre » ou les « enquêteurs du Shin Bet », le service de renseignement intérieur.

De son côté, le ministre de la justice, Yariv Levin, a réclamé qu'il soit dégradé. « Peu importe combien d'années vous avez servi dans l'armée israélienne et combien de vies vous avez sauvées le 7-Octobre, si vous critiquez les tueries de masse à Gaza, vous êtes un traître », a résumé Mairav Zonszein, analyste politique, sur X.

L'épisode montre également que le système politique entre progressivement en campagne électorale et que les rivalités s'aiguisent. La fin du mandat de quatre ans de la Knesset est prévue à l'automne 2026, sauf si la coalition gouvernementale, qui dépend des partis d'extrême droite, tombait avant.

Le centriste Yaïr Lapid, chef du principal parti d'opposition, a ainsi condamné les propos de M. Golan : « Affirmer que nos combattants tuent des enfants pour s'amuser est faux et fait le jeu de nos ennemis. » De son côté, l'ancien premier ministre de droite Naftali Bennett, bien placé dans les sondages, a repris l'argumentaire du gouvernement : « Celui qui tue les bébés, c'est le Hamas et seulement le Hamas (...), un ennemi qui utilise sa propre population comme bouclier humain. L'objectif du Hamas est de provoquer le massacre de ses propres citoyens. » ■

L. BR.

Akos Hadhazy, inlassablement anti-Orban

Le député organise chaque mardi, à Budapest, une manifestation contre les mesures du dirigeant hongrois

PORTRAIT

BUDAPEST - envoyé spécial

A près cinq semaines passées à organiser, chaque mardi, une manifestation sur le pont Elisabeth de Budapest pour s'opposer aux mesures liberticides du gouvernement, dont la loi interdisant la marche des fiertés du 28 juin dans la capitale hongroise, Akos Hadhazy ne s'attendait pas à un nouvel assaut contre le droit de se rassembler. Le matin du 22 avril, le député de l'opposition a découvert que le rassemblement prévu quelques heures plus tard, comme celui du 1^{er}-Mai la semaine suivante, avait été interdit par la Cour suprême hongroise. Selon la plus haute autorité judiciaire du pays, ces événements seraient des «obstacles» au bon déroulement de la «vie quotidienne» de la ville.

«Comme sous le régime soviétique, les événements politiques sont interdits pour des raisons politiques», déclare, le même jour, en soupirant, l'élu sans étiquette de Zugló, le 14^e arrondissement de Budapest, en jean et veste de costume sombre, au milieu de tables vides dans l'arrière-salle d'un café de la capitale. Fatigué, il se rassure en se disant que ce énième obstacle prouve que le parti au pouvoir serait «dérange» par sa désobéissance civile hebdomadaire, insistante-t-il. «Je vais continuer.»

Multiples amendes

Un mois plus tard, le 13 mai, le parti au pouvoir a encore franchi un nouveau palier dans la mise en place de mesures antidémocratiques, avec une proposition de loi pour l'instauration d'un «register des organisations menaçant la souveraineté de la Hongrie avec l'aide de l'étranger», calqué sur la loi russe de 2012. Dans la foulée, pour s'opposer à la «poutinisation de la Hongrie», Akos Hadhazy a prévu un nouveau rassemblement mardi 20 mai.

Respecté, après une décennie de prises de position franches contre la corruption des élites hongroises, Akos Hadhazy, 51 ans, est récemment devenu l'un des principaux opposants au pouvoir autoritaire du premier ministre, Viktor Orban, grâce à ses rassemblements hebdomadaires. Dans un sondage publié le 11 avril par l'institut budapestois 21 Kutatóközpont, ce père de quatre en-



Le député de Budapest Akos Hadhazy, lors d'une manifestation devant le siège de la présidence hongroise, le 15 avril. ATTILA KISBENEDEK/AFP

« Chaque jour, j'envisage de tout lâcher, mais je ne veux pas que cette décennie de travail soit vainue »

AKOS HADHAZY
député de Budapest

fants se hisse à la deuxième place des personnalités politiques les plus populaires du moment, derrière Peter Magyar, ancien allié du chef du gouvernement devenu son premier rival et présenté comme favori aux élections législatives d'avril 2026.

Selon le député indépendant Antal Csardi, Akos Hadhazy doit cette popularité croissante à son «attitude courageuse» qui l'aide à ignorer les conséquences de ses actions sur sa carrière ou ses finances personnelles. En 2025, le Parlement hongrois lui a déjà infligé 20 millions de forints (environ 50 000 euros) d'amendes pour l'organisation de manifestations sur son temps de travail, ou ses prises de parole pendant les débats à l'Assemblée. En Hongrie, un député gagne environ 2 millions de forints (soit 5 000 euros) par mois.

Jugées décevantes en raison de leurs quelques dizaines de milliers de participants et d'une mobilisation restreinte à la capitale, les manifestations donneraient aussi l'occasion à Viktor Orban

d'avoir un «nouvel ennemi» afin de rester au centre du jeu politique, décrypte le politologue Ruff Balint. «Même sous la guillotine, il faut rester optimiste», dit, avec le sourire, le député d'opposition Antal Csardi. Ce régime ne peut pas survivre.»

Ses méthodes pour contrer le pouvoir en place, Akos Hadhazy les a élaborées à l'intérieur même du Fidesz, le parti du premier ministre, au sein duquel ce vétérinaire de formation a été élu, dès 2006, au conseil municipal de Szekszard, dans le sud du pays.

Dans les coulisses du parti dirigeant, même loin de la capitale, le jeune homme politique a progressivement découvert comment des marchés publics hongrois étaient illégalement attribués à des alliés ou à des membres du Fidesz. En avril 2013, preuves écrites et enregistrements sonores à l'appui, Akos Hadhazy révèle dans la presse que des proches du parti, dont le maire de Szekszard, Istvan Horvath, ont obtenu une concession de vente de tabac, récemment passée sous contrôle de l'Etat, grâce à leurs relations politiques. Accusé, par ses camarades de parti, de «mentir» ou d'amplifier quelques «cas isolés», le représentant local doit démissionner après la révélation du scandale.

Passé au Parti vert de Hongrie (LMP), l'ancien conseiller municipal décide de traquer la corruption de toutes les élites hongroises. Avec une équipe de seulement cinq personnes, il épingle des centaines de documents publics d'appels d'offres pour des projets financés par l'Etat, et in-

vite des lanceurs d'alerte potentiels à le contacter. Dès le milieu des années 2010, grâce à ses méthodes rodées, Akos Hadhazy est le premier à médiatiser l'enrichissement rapide d'Istvan Tiborcz, le gendre de Viktor Orban, grâce à des projets immobiliers financés par l'Union européenne.

Campagnes de diffamation

Devenu indépendant après son départ du LMP en 2018, le député publie le résultat de ses enquêtes sous la forme de vidéos sur YouTube ou de posts accrocheurs sur les réseaux sociaux, à la manière des révélations sur les proches de Vladimir Poutine par la Fondation Navalny anti-corruption créée par Alexei Navalny, l'opposant russe mort en prison le 16 février 2024. «J'espère que la comparaison entre Navalny et moi s'arrêtera aux méthodes d'enquête», confie l'homme politique.

Contre lui, le gouvernement et les médias d'Etat, contrôlés par le Fidesz, préfèrent recourir à d'agressives campagnes de diffa-

mation visant aussi bien le parlementaire que sa famille. En 2017, pendant trois semaines, à la télévision, les parents d'Akos Hadhazy ont été décrits comme des «barons verts» dans des reportages se focalisant sur leurs 7 hectares de vignes. L'électron libre de la politique hongroise a aussi été accusé sans preuve d'avoir poussé son voisin au suicide ou d'avoir battu son plus jeune fils.

Quand le député a publié des photos, début avril, montrant les vêtements de luxe achetés par Antal Rogan, chef de cabinet du premier ministre, alors qu'il avait été sanctionné, début janvier, par le Trésor américain pour son rôle dans des opérations d'influence visant les Etats-Unis (sanctions levées, le 15 avril, par la nouvelle administration américaine), plusieurs articles publiés dans des médias proches du gouvernement ont accusé aussitôt Akos Hadhazy d'utiliser sa position politique pour attirer plus de clients dans son cabinet vétérinaire.

«Chaque jour, j'envisage de tout lâcher pour me concentrer sur mon métier de vétérinaire, révèle-t-il. Mais je ne veux pas que cette décennie de travail soit vainue.» Avec sa femme et leurs quatre enfants, de 8, 17, 20 et 24 ans, l'élu budapestois organise régulièrement des «voies» sur la suite de sa carrière. Le résultat du dernier, organisé après le début des manifestations hebdomadaires, approuvait son bras de fer politique à l'unanimité.

Malgré les assauts de ses anciens alliés du Fidesz, Akos Hadhazy tente de fédérer l'opposition en vue des prochaines législatives, qu'il espère «honnêtes». Mais le premier parti d'opposition, Tisza, dirigé par Peter Magyar, a refusé de soutenir l'organisation des manifestations. Il répète «en boucle» que ces marches «ne servent à rien», soupire l'élu indépendant.

Par crainte de perdre son électorat conservateur, Peter Magyar, le favori du scrutin à venir, n'a pas soutenu explicitement les droits des minorités sexuelles menacés par la loi interdisant la marche des fiertés à Budapest. «J'ai essayé de le convaincre de travailler ensemble, mais je n'ai pas été bien accueilli», déplore Akos Hadhazy. Dans un gouvernement débarrassé du Fidesz, l'homme politique se verrait bien ministre délégué au combat contre la corruption. ■

LUCAS MINISINI

En Roumanie, les ressorts de la victoire surprise de Nicusor Dan

Les habitants des villes, les femmes et les minorités ethniques ont largement voté pour le candidat pro-européen, élu président dimanche

BUCAREST - envoyée spéciale

Contre toute attente, Nicusor Dan a déjoué les pronostics en remportant, dimanche, le second tour de l'élection présidentielle en Roumanie, avec 53,6 % des suffrages, loin devant son rival nationaliste, George Simion, battu avec 46,4 % des voix. Avant la tenue du deuxième tour de scrutin, le maire centriste de Bucarest était pourtant décrit comme le mauvais cheval par les parieurs clandestins qui, dans le pays, misent des sommes d'argent sur l'un ou l'autre des candidats. N'avait-il pas recueilli seulement 21 % des votes au premier tour, contre 41 % pour Simion?

Rattraper un tel écart semblait impossible. Les plus pessimistes craignaient que ce génie des mathématiques aux manières douces ne fasse pas le poids, comparé à son adversaire populiste, un ancien fan de foot séduit par la violence, omniprésent sur les réseaux sociaux.

Or, malgré son «manque de charisme», le candidat pro-européen a remporté une victoire décisive, affichant une confortable avance de 829 589 voix sur son rival, selon le dernier décompte du bureau électoral central. Une victoire qui n'aurait pas été possible sans l'incroyable sursaut des électeurs roumains, très mobilisés au second tour pour faire barrage au candidat d'extrême droite. La victoire de Nicusor Dan était possible, avaient prévenu les analystes politiques, à condition que le taux de participation atteigne 65 %. A la fermeture des bureaux de vote, dimanche soir, il était de 63 %, contre 53 % au premier tour.

Il a mobilisé l'électorat
«Ce sursaut était prévisible. Ce constat peut être fait à chaque présidentielle, les électeurs se déplacent plus nombreux au second tour. C'est un peu comme au football, la finale intéresse davantage les gens!», explique Cristian Preda, qui enseigne les sciences

politiques à l'université de Bucarest. «Soixante-dix pour cent des électeurs qui n'avaient pas voté au premier tour et qui l'ont fait au second ont voté pour lui, ce qui prouve à quel point il a mobilisé l'électorat», confirme Dani Sandu, chercheur en sociologie au département des études européennes et slaves de l'université de Fribourg (Suisse). «Les habitants des centres urbains ont voté pour lui. A Bucarest, il a recueilli 75 % des votes, alors qu'il n'a jamais reçu plus de 40 % aux municipales», rappelle le sociologue. Qui sont ses électeurs? Avant tout, des personnes éduquées, installées dans les villes, dont beaucoup de femmes.

Séduites par ses idées pro-européennes et progressistes, les femmes ont été parmi ses principaux soutiens
Le maire de la capitale a séduit différentes catégories d'âge, recueillant 62 % des votes chez les 18-30 ans et aussi chez les plus âgés, 60 ans et plus. «Cette association générationnelle est forte

entre des électeurs jeunes et pro-européens et des électeurs plus âgés, qui ont peut-être été davantage motivés par des réflexes anti-autoritaires», observe M. Sandu.

Fait exceptionnel, les minorités ethniques roumaines ont apporté un franc soutien au candidat pro-européen. En particulier en Moldavie, où 700 000 Moldaves, soit un tiers de la population, sont détenteurs de la nationalité rou-

maine et donc votent aux élections dans leur pays d'adoption. «Ils ont voté à 90 % en sa faveur. La même chose s'est produite avec la minorité hongroise de Roumanie. Ce constat vaut aussi pour les Roumains de Hongrie. On peut dire qu'en ensemble, les Moldaves et les Hongrois lui ont donné entre 400 000 et 500 000 votes sur les plus de 800 000 votes supplémentaires qu'il a recueillis au second tour par rapport à son rival», souligne le sociologue.

Par ailleurs, Nicusor Dan s'est montré très convaincant lors de l'unique débat auquel George Simion a accepté de participer. «Nicusor était calme, ses propos étaient pondérés, crédibles, il a su mettre son concurrent au défi façon précise et avec humour», estime le sociologue Barbu Mateescu. Il faut dire que George Simion n'a cessé d'accumuler les impairs lors de l'entre-deux-tours, multipliant invectives et menaces, notamment celle de mettre à pied 500 000 fonctionnaires, ce qui l'a

desservi. Ses apparitions publiques ont très vite tourné au fiasco, révélant son manque de profondeur. Preuve du désenchantement qu'il a suscité, «son score de 60 % au premier tour auprès de la diaspora roumaine [en Europe et aux Etats-Unis] est passé à 55 % au second tour», relève M. Sandu.

Sa brusque montée en puissance lui avait été offerte par la crise politique survenue lors du premier tour de la présidentielle, le 24 novembre 2024. Remporté par Calin Georgescu, un candidat populiste inconnu qui avait menti sur le financement de sa campagne, le scrutin a été annulé par la Cour constitutionnelle. Ce dernier ayant eu l'interdiction de se représenter, George Simion a pensé pouvoir reprendre le flambeau, mais il l'a été. Mardi, il a annoncé son intention de déposer un recours pour obtenir l'annulation du scrutin en raison d'«ingérence extérieure», notamment de la part de la France. ■

MARIE JÉGO

En Ethiopie, la population de Lalibela prise entre deux feux

Depuis août 2023, armée fédérale et miliciens amhara s'affrontent dans cette région montagneuse, célèbre pour ses églises rupestres

REPORTAGE

LALIBELA (ÉTHIOPIE) -
envoyée spéciale

La petite route qui conduit aux célèbres églises rupestres de Lalibela, ville nichée dans les montagnes du nord de l'Ethiopie, débouche, en contrebas, sur une grande place vide. Ce site majeur du tourisme éthiopien, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, attire d'ordinaire des dizaines de milliers de visiteurs chaque année. Cet après-midi du mois de mai, la lumière crue du soleil contraint les commerçants à patienter à l'intérieur des boutiques de souvenirs. Une dizaine d'entre elles bordent la place en terre battue, déserte. « Il y a trois mois, il y a eu des combats plus haut dans la ville », relate Fasika (à la demande des personnes interrogées, tous les prénoms ont été modifiés), dont le magasin regorge de figurines, de bijoux et d'étoiles bien pliées les unes à côté des autres. « Moi, je ne m'en mêle pas. Mais, à cause de toutes ces violences, on ne vit plus. »

Depuis août 2023, un conflit oppose l'armée fédérale aux Fano, une milice nationaliste de la région Amhara, qui s'étend du nord à l'ouest de l'Ethiopie. Le terme

« Fano » a été utilisé dès 2016, lors du mouvement de contestation de la population Amhara contre le gouvernement, qui a débouché deux ans plus tard sur l'arrivée au pouvoir de l'actuel premier ministre, Abiy Ahmed. Entre 2020 et 2022, les Fano ont ensuite combattu aux côtés des forces de défense nationale éthiopiennes (FDNE), l'armée fédérale, durant la guerre au Tigré. Les miliciens amhara avaient notamment la charge d'administrer des espaces conquis, situés à l'ouest de cette région. Des territoires sur lesquels ils ont commis des crimes de guerre, selon Amnesty International.

Multiplication des milices

Après l'accord de paix de Pretoria de novembre 2022 qui a mis fin à la guerre, « les Fano se sont sentis trahis », explique un chercheur basé en Ethiopie, qui souhaite conserver l'anonymat. « Pour eux, cet accord n'est autre qu'un pacte signé entre le TPLF [Front de libération du peuple du Tigré] et le gouvernement, qui ne prend absolument pas en compte leurs intérêts, comme l'occupation des territoires contestés au Tigré. Les alliés d'hier sont donc devenus ennemis. Le ressentiment envers le gouvernement d'Abiy Ahmed est allé croissant, et les milices se sont multipliées. »

Rejoins après l'accord de Pretoria par la moitié des forces spéciales amhara – un détachement régional de l'armée fédérale, soit environ 30 000 personnes –, les Fano, estimés entre 15 000 et 20 000 membres, sont désormais plus nombreux et mieux armés. Et ils ont renforcé leur mainmise sur les zones rurales de la région. Aujourd'hui, si l'armée fédérale contrôle la ville de Lalibela et la route qui mène à son aéroport, les miliciens Fano occupent la plupart des localités alentour. Le premier barrage contrôlé par les miliciens se

trouve à seulement 6 kilomètres au nord de la ville. Des militants au visage juvénile, arme en bandoulière et tee-shirt aux couleurs rouge, jaune et vert du mouvement, y arrêtent les véhicules devant une ficelle blanche qui fait office de barrière. Quelques jeunes filles font partie des rangs.

Sur le volet politique, une nouvelle structure a vu le jour début mai, formée par les quatre principaux commandements de Fano, appelée la Force nationale Amhara Fano (AFNF). Une façon d'unir leurs forces autour de leur idéologie, et de présenter une unité face au gouvernement.

Pour enrayer le déploiement des Fano, l'armée multiplie les opérations de « maintien de l'ordre ». Ces deux derniers mois, elles se sont faites plus régulières. Le 17 avril, plus de 100 personnes sont mortes lors d'une frappe de drone à Gedeb, une ville rurale de l'est du Gojam, au sud du pays. D'après des témoins cités par la BBC, des civils figuraient parmi les victimes. Quelques jours plus tôt, les FDNE annonçaient avoir tué près de 300 miliciens fano lors d'opérations militaires menées « en une seule journée » dans le Gojam. A Bilbala, localité située à une trentaine de kilomètres de Lalibela, une attaque de drone menée il y a quelques semaines a touché un centre de santé et tué une femme âgée.

Autant d'attaques portées en étandard par les Fano pour justi-

Un habitant de Bilbala, le 9 mai, dans la maison où sa mère de 80 ans a été tuée lors d'une attaque de drone. ROBIN TUTENGES/HORS FORMAT

« Il y a des violences tous les jours. Ici, les enfants grandissent au son des balles», dit une institutrice

l'armée désertent pour [les] rejoindre». A Lalibela, de nombreuses familles ont un parent, un cousin, un oncle, parti se battre avec les Fano. Tesfaye, qui travaillait dans le secteur du tourisme avant le conflit, désapprouve l'engagement de son frère. « Je lui ai dit que ce n'était pas une bonne idée, que c'était dangereux, soupire-t-il. Mais il n'a que 21 ans, il est jeune... Comment lui faire comprendre ?»

Depuis le début du conflit, « on dit souvent que les Fano bénéficient d'un large soutien populaire. Ce n'est pas faux, mais les gens sont aussi pris entre deux feux, coincés entre la violence de l'armée, pour qui tout soutien aux rebelles mérite punition, et celle des Fano », tient à préciser le chercheur basé en Ethiopie. Amanuel, qui travaille à Lalibela, a perdu cinq amis, tous morts dans des frappes de drones de l'armée. « C'est à cause de toutes ces horreurs qu'on veut se défendre. » A Bilbala, les Fano n'ont « pas d'artillerie », mais « des mortiers et des DShK [mitrailleuses lourdes soviétiques] », prévient-il.

Dans cette petite ville, comme ailleurs dans cette région du nord du Wollo d'un peu plus de 12 000 kilomètres carrés, la population côtoie au quotidien ces miliciens, qui, d'après leurs responsables, ont rejoint « en masse » le mouvement depuis août 2023. D'après eux, « la jeune génération ne veut plus se laisser opprimer » et « tous les jours, des soldats de

8 mois que j'aimerais emmener avec moi à l'école car je l'allait. Mais c'est trop dangereux, peste-t-elle, assise près de la fenêtre d'un minibus. Ici, les enfants grandissent au son des balles. »

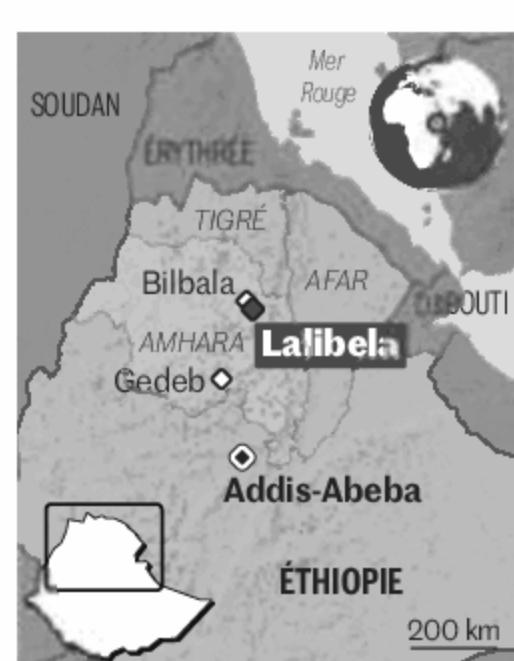
Tourisme moribond

Pour les agriculteurs aussi, qui représentent la majorité de la population amhara, le conflit a changé la donne. Dans le deuxième quartier (sous-division administrative) de Bilbala, les paysans versent désormais leur taxe foncière aux Fano. Ils sont aussi dépendants des miliciens pour l'achat de leurs engrangements. Depuis l'arrêt de la distribution il y a deux ans par le gouvernement, ce sont les Fano qui coordonnent la vente de ces produits aux agriculteurs.

A Lalibela, Yohannes subit lui aussi le conflit de plein fouet. Sans travail pour cause de tourisme moribond, ce jeune homme à peine sorti du lycée tue le temps chaque samedi matin dans le petit bar du marché de la ville. Après une gorgée de bière de sorgho, les traits tirés, il confie : « Il y a un an, mon frère a reçu une balle lors d'un combat avec l'armée. Il est mort. A cause de cette guerre, la vie est devenue très dure. Alors, j'attends que la situation s'améliore. Mais quand ? » ■

MAËLLE DUHAMEL

Le Monde Afrique
Retrouvez en ligne l'ensemble de nos contenus



Bruxelles ouvre la voie à l'externalisation des demandes d'asile

La Commission a accepté de redéfinir la notion d'« Etat tiers sûr », ce qui devrait faciliter le renvoi hors d'Europe des migrants irréguliers

BRUXELLES - bureau européen

La droite conservatrice et radicale, ainsi qu'une partie de la gauche nordique, semble avoir remporté la bataille idéologique en matière d'immigration à Bruxelles. Après avoir autorisé, en mars, les Etats européens à créer des « plateformes de retour » des sans-papiers hors d'Europe, la Commission européenne a décidé, mardi 20 mai, de revoir le concept de « pays tiers sûr », et, partant, de faciliter les expulsions de demandeurs d'asile vers des pays par lesquels ils n'ont fait que transiter. Ce changement ouvre également la porte à l'ouverture de centres de demandeurs d'asile dans des pays éloignés, à l'image des projets développés, mais depuis arrêtés, par le Danemark ou le Royaume-Uni avec le Rwanda.

La révision du concept de « pays tiers sûr », présent dans le règlement sur la procédure d'asile adopté, en mai 2024, dans le cadre du pacte sur la migration et l'asile, « permettra d'accélérer les procédures d'asile et de réduire la pression sur les systèmes d'asile, tout en préservant les garanties juridiques pour les demandeurs et en assurant le respect des droits fondamentaux », précise la Commission dans un communiqué.

L'exécutif européen répond positivement à la demande que lui avait faite une quinzaine de pays en mai 2024. A l'époque, à l'initiative du Danemark, de l'Autriche ou de l'Italie, ces pays avaient exigé de la Commission d'« identifier, élaborer et de proposer de nouveaux moyens et de nouvelles solutions pour prévenir l'immigration irrégulière en Europe », dont

les plateformes de retour ou la redéfinition du concept de pays tiers sûr. A l'époque, l'Allemagne s'opposait encore à ce type de projets, aujourd'hui elle les soutient.

En s'appuyant sur cette notion de pays tiers sûr, « les Etats membres pourront considérer une demande d'asile comme irrecevable lorsque les demandeurs pourraient bénéficier d'une protection effective dans un pays tiers considéré comme sûr pour eux », indique la Commission.

Trouver des Etats « sûrs »

Alors que la législation de 2024 exige que les autorités chargées de l'asile prouvent l'existence d'un lien entre le demandeur et le pays tiers sûr concerné (avoir vécu dans ce pays, y avoir travaillé, etc.), la Commission propose de supprimer ce lien. Désormais, le simple

passage d'un demandeur d'asile par un pays avant d'atteindre l'Union européenne (UE) peut être considéré comme un lien suffisant pour lui appliquer le concept de pays tiers sûr. C'était une demande de l'Italie, qui souhaite renvoyer en Tunisie nombre d'arrivants sur ses côtes. A contrario, la France, dont la Constitution impose ce critère de connexion dans sa propre procédure d'asile, ne pouvait pas au changement.

Enfin, « en l'absence de lien ou de transit, le concept peut être appliqué s'il existe un accord ou un arrangement avec ce pays tiers sûr », précise la Commission, qui assure qu'elle contrôlera les accords passés entre les Etats membres et ces pays tiers. Encore faut-il que les Etats européens trouvent des Etats volontaires pour recevoir ces demandeurs d'asile.

Une gageure, car, pour être reconnu pays tiers sûr, ces Etats devront remplir un « certain nombre de conditions, telles que la protection contre le renvoi, l'absence de risque réel d'atteinte grave et de menace à la vie et à la liberté en raison de la race, de la religion, de la nationalité (...) ou de l'opinion politique, ainsi que la possibilité de demander et de recevoir une protection effective ». « Ce sera aux Etats membres de désigner, et de s'assurer que les Etats avec qui ils souhaitent travailler sont sûrs », précise Markus Lammert, un porte-parole de la Commission.

Si la moitié des Etats membres ainsi que l'aile droite du Parlement européen saluent cette proposition, le centre et la gauche de l'hémicycle font grise mine. « Je conteste vivement la révision du concept de pays tiers sûr, dénonce

Fabienne Keller, de Renew. La suppression du lien de connexion est problématique, car cela signifie qu'un migrant pourrait être envoyé dans un pays tiers avec lequel il n'a aucun lien et pourrait se retrouver en situation de vulnérabilité, voire de maltraitance. »

« Le plus grand risque, estime Catherine Woollard, la directrice du réseau européen des réfugiés et exilés, c'est de plonger des réfugiés dans les limbes. Des Etats européens vont invoquer ce concept d'Etat tiers sûr pour rejeter leurs demandes d'asile, tandis que les pays tiers en question refuseront d'accueillir ces personnes... On a connu cela avec l'accord UE-Turquie [signé en 2016], où des milliers de personnes rejetées par la Grèce étaient refusées par son voisin turc. Cela a créé des drames. » ■

PHILIPPE JACQUÉ

L'Etat propriétaire ne parvient plus à vendre

La surface immobilière publique augmente, alors que le gouvernement cherche à redresser les comptes

La troisième tentative sera-t-elle la bonne ? Après deux appels d'offres infructueux, l'Etat examine les nouvelles candidatures qu'il a reçues pour l'hôtel particulier Mezzara, un bijou Art nouveau construit à Paris en 1910 par Hector Guimard (1867-1942).

En 2015, l'Etat avait espéré vendre ce bien pour plus de 7 millions d'euros. Sans succès. L'édifice ayant été classé monument historique, avec des contraintes plutôt dissuasives pour des acheteurs, l'administration a décidé de le louer pour une très longue durée. Deux appels d'offres, deux échecs. Les conditions posées étaient trop strictes. Cette fois-ci, la durée du bail a été assouplie, de même que le loyer, qui pourrait varier en fonction de l'activité. Plusieurs candidats se sont mis sur les rangs.

Ces laborieuses tractations autour d'un bâtiment vide depuis dix ans illustrent à leur manière tous les obstacles auxquels se heurte l'Etat dans son rôle de propriétaire immobilier. Sur le papier, l'équation paraît simple. L'Etat se trouve à la tête d'un patrimoine gigantesque et sous-employé : 195 745 bâtiments, 3 1170 terrains nus, pour une valorisation totale de 74 milliards d'euros dans les comptes publics. Or, des milliards, c'est précisément ce que cherche le gouvernement pour redresser ses comptes. Pourquoi ne pas céder une partie de ces mètres carrés, dont certains restent inoccupés ou à moitié vides ?

Recul des recettes

En pratique, pourtant, rentabiliser ce parc immobilier se révèle très compliqué. Les ventes de biens publics plafonnent, le nombre de mètres carrés par fonctionnaire augmente au lieu de baisser, et la grande réforme prévue pour passer à la vitesse supérieure est au point mort. Le 9 avril, le directeur de l'immobilier de l'Etat a résumé la situation devant les sénateurs de la commission des finances. «Depuis cinq ans, nous avons considérablement modernisé la gestion de l'immobilier de l'Etat», a déclaré Alain Resplandy-Bernard. Aujourd'hui, nous atteignons un véritable plateau de verre. Pour relever l'ensemble des défis, une réforme structurelle s'avère nécessaire.»

Ce plafonnement se voit clairement dans la liste des bâtiments et terrains cédés. En 2024, l'Etat n'a réussi à vendre que 549 biens immobiliers, 15 % de moins que l'année précédente. Le volume des cessions est ainsi tombé à son plus bas niveau depuis au moins

L'hôtel particulier Mezzara, propriété de l'Etat, à Paris, le 25 avril 2016.
PIERRE ADENIS/LAIF-RÉA



quinze ans. Jusqu'en 2015, de 1 000 à 1 300 biens étaient vendus chaque année. Les recettes ainsi dégagées ont, elles aussi, reculé, pour se limiter à 222 millions d'euros en 2024, une des plus faibles performances des quinze dernières années.

A l'époque de Jacques Chirac puis de Nicolas Sarkozy, l'Etat avait mené une politique de cession volontariste. A présent, «les jolis biens faciles à céder ont déjà été vendus», constate le député (MoDem) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Paul Mattei, notaire et président du Conseil de l'immobilier de l'Etat. L'activité est, en outre, pénalisée par un marché immobilier «où la demande de bureaux est durablement atone», et où mieux vaut parfois attendre pour ne pas brader, constate Bercy. Les cessions continuent, donc, mais à un rythme limité.

L'Etat, qui achève un programme massif de rénovation et de reconstruction de ses cités administratives à travers la France, se délest notamment d'anciens ensembles de ce type. Il va par exemple céder l'ancienne cité administrative de

Toulouse. Ces bâtiments datant des années 1960 avaient été mis en vente pour 18 millions d'euros. Ils viennent d'être attribués à un prix un peu supérieur à un groupement associant Bouygues, GA Smart Building et Eclisse Promotion, qui vont en transformer une partie en logements.

A Bobigny, l'Etat s'apprête aussi à transférer à la Société des grands projets un établissement public, six parcelles d'un total de 5 261 mètres carrés, pour installer une gare de la ligne 15 du métro. Au total, plus d'un tiers des biens cédés demeurent d'ailleurs dans un giron public, les collectivités locales disposant d'une priorité.

A vendre également, en ce moment : la Maison de l'administration nouvelle, à Nantes, mise à prix à 10 millions d'euros. Mais aussi un château du XV^e siècle à Ballan-Miré (Indre-et-Loire), un temps utilisé comme résidence de vacances pour les agents du ministère des finances. Ou encore une vieille maison forestière à Amigny-Rouy (Aisne), avec un prix plancher de 50 000 euros. Au total, Bercy aimerait trouver des acqué-

L'Etat possède 195 745 bâtiments et 3 1170 terrains nus, pour une valorisation totale de 74 milliards d'euros

reurs pour 660 biens en 2025, soit 20 % de plus qu'en 2024.

Face au nombre d'actifs très compliqués à vendre dans son stock, cependant, l'Etat cherche de plus en plus d'autres façons de les valoriser. Par exemple en les louant, comme l'hôtel Mezzara. D'année en année, les loyers et redevances domaniaux encaissés tendent ainsi à augmenter. Ils ont atteint 120 millions en 2024, soit un tiers des recettes tirées du patrimoine immobilier de l'Etat.

Au bout du compte, la faiblesse des cessions aboutit à un résultat inattendu : depuis 2021, le patrimoine immobilier de l'Etat a re-

pris sa croissance. En trois ans, sa surface a augmenté de 3 %, pour atteindre 96,7 millions de mètres carrés. L'espace par poste de travail est monté à 25,2 mètres carrés en 2024. L'inverse de l'objectif visé, l'Etat voulant diminuer de 25 % en quelques années les surfaces de bureaux qu'il occupe. «Les réductions d'effectifs ne conduisent pas toujours, en raison de la politique de maillage territorial, à quitter un bien immobilier sous-densifié», avance Bercy, pour expliquer une partie de cette contre-performance.

Choix malheureux

Pour redresser le cap, le gouvernement avait décidé, en novembre 2024, de lancer une grande réforme. Il s'agissait de créer une structure foncière publique appelée à détenir les bâtiments de l'Etat. Les occupants, y compris publics, auraient dû lui verser des loyers. Elle aurait aussi été chargée de vendre ce qui peut l'être. Avec la fin des locaux gratuits, Bercy et Matignon espéraient forcer les ministères à «optimiser» leur espace. Tout était prêt pour lancer l'expé-

rimentation au 1^{er} janvier, et un accord politique avait été trouvé.

Mais, juridiquement, le gouvernement s'y est mal pris. Au lieu de prévoir une loi spécifique, il a glissé son projet sous forme d'amendement à la loi de finances pour 2025, sans étude d'impact. Un choix malheureux : saisi par le Rassemblement national, le Conseil constitutionnel a censuré cet article, considéré comme n'ayant rien à faire dans le budget.

Depuis, tout est suspendu. Le gouvernement de François Bayrou n'a pas déposé de projet de loi. «Aucune décision n'a encore été prise sur la suite du projet», assure-t-on à Bercy. «On perd du temps!», regrette Jean-Paul Mattei, persuadé de la nécessité de dissocier l'Etat propriétaire et l'Etat exploitant. Avec d'autres parlementaires, le député MoDem prépare une proposition de loi reprenant l'essentiel de l'amendement bloqué par le Conseil constitutionnel. Mais compte tenu de l'embouteillage parlementaire, nul ne sait quand la petite révolution annoncée pourra se concrétiser. ■

DENIS COSNARD

La Ville de Paris en quête de nouvelles recettes pour 2025

Paul Simondon, adjoint à la maire chargé des finances, a annoncé, mardi 20 mai, des ajustements du budget

La Ville de Paris a clôturé ses comptes pour l'année 2024 et les résultats ne sont pas aussi positifs qu'espéré. Si les Jeux olympiques n'ont pas été source de mauvaises surprises, l'adjoint à la maire chargé des finances, Paul Simondon, a tout de même dû signifier aux élus de la capitale, mardi 20 mai, qu'il allait falloir restreindre un peu plus le budget de l'année 2025.

En cause : un marché immobilier qui tarde à repartir et des ponctions de l'Etat sur les collectivités locales jugées «inédites» par la Ville de Paris. Pour 2024, la Mairie espérait dégager un excédent (dit «épargne brute») de 567 millions d'euros : ça sera finalement 300 de moins, à 267 millions. Pour

M. Simondon, le manque à gagner réside principalement dans les frais de notaire (ou «droits de mutation à titre onéreux»), qui sont indexés sur le marché immobilier. Le budget initial de 2024 prévoyait 1,5 milliard d'euros de recettes dans ce domaine, revu à 1,4 milliard en cours d'année, pour finalement atteindre 1,163 milliard.

Si l'exécutif municipal relativise en assurant être dans la même situation que tous les autres départements, l'opposition ne manquera pas de souligner des erreurs d'appréciation récurrentes, voire une insincérité des comptes, quand ces chiffres seront présentés lors du prochain Conseil de Paris, le 3 juin, jour du vote du budget supplémentaire 2025.

Pour 2025, la situation devrait mécaniquement s'améliorer puisque la Ville a relevé de 4,5 % à 5 % le plafond des taxes sur les transactions immobilières depuis le 1^{er} avril, comme cela a été autorisé par le projet de loi de finances 2025. En tablant, en plus, sur une reprise du marché immobilier, Paul Simondon propose ainsi aux élus de rehausser de 60 millions d'euros les prévisions de recettes dans ce domaine, désormais fixées à 1,56 milliard d'euros pour 2025.

C'est la seule éclaircie du budget supplémentaire de 2025. Pour le reste, l'adjoint aux finances dénonce des prélèvements «énormes» de l'Etat, estimant que «ce que fait peser le gouvernement sur

les collectivités est inédit». Et ce même si le projet de loi de finances voté en février prévoit une augmentation des ponctions de l'Etat à 2,2 milliards d'euros, soit moitié moins que l'effort de 5 milliards d'euros demandé dans le projet de budget version Michel Barnier.

Réserve stratégique

Mais ces 2,2 milliards d'euros ne reflètent pas la réalité, selon Paul Simondon, qui se réfère plus volontiers aux estimations du vice-président de l'Association des maires de France et président du comité des finances locales, André Laignel. Début mars, celui-ci avait jugé que ce nombre était une «fable» et calculé que la contribution des collectivités locales

au redressement des comptes publics de la France s'élevait en réalité à 7,4 milliards d'euros pour 2025. Concrètement, cela signifie pour la Ville de Paris des efforts à hauteur de 275 millions d'euros, donc un ajustement des recettes et des dépenses.

Outre l'augmentation des recettes liée aux frais de notaire, une «réserve stratégique» permettant d'appeler 150 millions d'euros va être déclenchée en récupérant les excédents sur deux «zones d'aménagement concerté», à Clignancourt (17^e) et Paul-Bourget (13^e). «Une sorte de recette de cessions foncières décalée dans le temps», a précisé Paul Simondon. 18 millions d'euros de nouveaux dividendes sont également atten-

dus de la part de plusieurs sociétés d'économie mixte, ainsi que 10 millions d'euros de plus sur la cession de biens immobiliers.

Surtout, pour la première fois depuis l'arrivée d'Anne Hidalgo, en 2014, les dépenses de fonctionnement vont être revues à la baisse, avec 13 millions d'euros de moins que ce qui était initialement programmé, soit une diminution de 0,14 %. Les dépenses d'investissement restant inchangées, à 1,7 milliard d'euros, la part de l'emprunt va être logiquement plus importante : établie à 8,7 milliards d'euros fin 2024, l'encours de la dette de la Ville de Paris est rehaussé pour 2025, passant de 9,3 milliards à 9,4 milliards. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Wauquiez reconduit à la tête du groupe LR à l'Assemblée

Le candidat malheureux à la présidence du parti a gardé la confiance de ses députés, mardi, et n'aurait pas renoncé à ses ambitions pour 2027

Comment tourner la page après une lourde défaite? Laurent Wauquiez a sa méthode. Surclassé (74,3 % contre 25,7 %) par le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, dimanche 18 mai, lors de l'élection pour la présidence du parti Les Républicains (LR), l'Auvergnat est «déjà remonté sur le cheval», comme le résume son ami Jean-Pierre Taite, député LR de la Loire. Mardi, à la mi-journée, le chef du groupe Droite républicaine a sollicité un vote de confiance. A l'unanimité (et à main levée), les députés l'ont reconduit dans ses fonctions. L'heure n'était pas à la fronde. «Il faut dissocier le parti et le groupe, sa défaite de dimanche n'a pas entaché sa légitimité», souligne l'élu LR du Bas-Rhin Patrick Hetzel. «J'ai soutenu Bruno Retailleau, mais personne n'a envie de faire sauter Wauquiez qui est un bon président de groupe», prolonge l'élu de la Manche Philippe Gosselin.

C'est donc en chef de groupe conforté que Laurent Wauquiez a accueilli Bruno Retailleau, invité de la réunion hebdomadaire des députés LR. «Je serai le garant du rassemblement avec Bruno [Retailleau], j'ai connu la tête du parti en 2017. J'ai connu les divisions, je ne jouerais pas ce jeu», a lancé l'élu de la Haute-Loire avant l'arrivée du nouveau président. Rompu pendant la campagne, la communication a repris entre les deux hommes. Bruno Retailleau doit parler dans les prochaines heures à son ancien adversaire. Il y a urgence, le Vendéen souhaite an-

noncer en fin de semaine les postes-clés de la nouvelle organisation du parti. Alors, autant éviter les incompréhensions.

«Ces premières nominations doivent montrer qu'on appartient tous à la même famille politique, estime un proche de Laurent Wauquiez. A Bruno Retailleau de rassembler au-delà de son équipe de campagne.» Le message est passé, mais sans formuler des «exigences» ou réclamer des postes précis. Le vaincu en a-t-il le pouvoir avec son faible résultat? Mais, avec une trentaine de personnes concernées, l'exécutif (élargi) des Républicains doit permettre l'ouverture jusqu'au «wauquieziste». «Laurent aura toute sa place dans l'organigramme», a promis Bruno Retailleau, mardi matin, à la sortie du premier conseil stratégique de sa présidence.

«Un combattant»

Jusqu'à l'annonce des résultats, son adversaire malheureux pensait que la première lui était réservée. A l'automne 2024, Laurent Wauquiez entamait sa mission de refondation avec une promesse: changer le nom d'un parti associé aux défaites depuis une décennie. Certains le pressaient d'accélérer pour prendre la présidence laissée vacante par Eric Ciotti – depuis que ce dernier s'était allié au Rassemblement national pour les élections législatives de l'été 2024 –, pressentant l'envie germée chez Bruno Retailleau ou, du moins, dans son entourage. En mai, le ministre de l'intérieur lui a

C'est en chef de groupe conforté que le député de la Haute-Loire a accueilli Bruno Retailleau à l'Assemblée

coupé l'herbe sous le pied et le changement de nom a été rangé dans les cartons. «On voit que la marque n'empêche pas de gagner des élections partielles et elle est plus connue des Français qu'HORIZONS, par exemple», estime un conseiller du nouveau président. A 50 ans, Laurent Wauquiez doit, lui, se réinventer un avenir. Dimanche, son discours n'était pas celui d'un homme gagné par la «tentation de Venise». «Ma conviction reste la même: si nous voulons à nouveau convaincre les Français, nous devons d'abord rassembler toute la droite et porter un projet de rupture», prévaut-il depuis son fief du Puy-en-Velay. A Paris, le camp vainqueur reconnaît son élégance dans la défaite mais s'étonnait d'un discours «qui ressemblait à celui de quelqu'un qui aurait perdu avec 45%». C'est que le vaincu n'a renoncé à rien. Surtout pas à ses ambitions pour la prochaine élection présidentielle. Dimanche soir, il a reçu les conseils d'un homme dont le chemin vers l'Elysée est passé par des soirées électorales cruelles: Nicolas Sarkozy. Une petite leçon

de résilience politique. «Il lui a dit, en substance, que tout le monde savait gagner, mais que peu savaient perdre. Et que c'était de savoir perdre qui faisait la différence», relate l'entourage de Laurent Wauquiez.

«Laurent [Wauquiez] a des sentiments comme tout le monde et il était touché dimanche», admet Jean-Pierre Taite. Mais c'est un combattant et il n'a renoncé à rien.» Après 120 réunions militantes partout en France pendant trois mois de campagne, la suite s'inscrit en pointillé pour l'instant. Le chef de groupe devrait se faire de nouveau plus rare dans les médias et consacrer plus de temps à la région Auvergne-Rhône-Alpes, dont il est, en tant qu'ancien président (2016-2024), le très influent conseiller spécial.

Reste une inconnue. Laurent Wauquiez peut-il continuer à remettre en cause la participation des ministres LR dans le gouvernement de François Bayrou? «Il avait lourdement insisté sur le danger d'avoir un président de parti qui serait prisonnier de la solidarité gouvernementale, si les militants y avaient été sensibles, le résultat n'aurait pas été celui-là», rappelle Philippe Gosselin.

D'autres députés proches de Bruno Retailleau préviennent que les attaques – pour tenter d'affaiblir leur champion – s'excusaient par le contexte de la campagne. La récidive serait perçue comme une faute et irait à l'encontre de l'unité réclamée. Même reconduit, Laurent Wauquiez est devenu un chef de groupe sous surveillance. ■

ALEXANDRE PEDRO

A gauche, le projet d'une «internationale» pour lutter contre l'extrême droite

Un réseau d'élus socialistes, écologistes et communistes va entamer une série de voyages à l'étranger pour tisser des liens et mieux résister à l'éventuelle arrivée au pouvoir du RN

Comment résister à la montée de l'extrême droite, incarnée par l'arrivée au pouvoir de Donald Trump aux Etats-Unis, de Javier Milei en Argentine, par la percée de Geert Wilders aux Pays-Bas, ou par celle du Rassemblement national (RN) en France? Pour répondre à cette question, la gauche va tenter de reconstruire une «internationale progressiste, humaniste et écologiste», dans l'esprit des grands réseaux de gauche du passé, dont le dernier avatar se reflétait dans l'altermondialisme des années 2000.

Révant de faire revivre cette époque, un réseau d'élus français s'appuie, à travers une initiative baptisée «La Digue», à partir à l'étranger, à la rencontre de responsables politiques, de personnalités du monde intellectuel ou de la société civile. L'idée, leur demander «comment ils résistent» et tisser des liens dans la perspective d'une éventuelle arrivée au pouvoir du RN. «Rien ne semble arrêter la dynamique des néofascistes identitaires. Les forces en face de nous sont alliées entre elles et puissantes. Elles permettent de nourrir les récits qu'elles instaillent contre la pensée critique, la science ou contre tout ce qui fait de nous des démocrates», a indiqué, mardi 20 mai, le député de Paris Pouria Amirshahi (ex-socialiste, qui siège avec les écologistes), à l'origine de la démarche, et qui a lui-même participé au mouvement altermondialiste.

Cette initiative de «La Digue», résumée par un slogan «Ni Trump ni Poutine», avance le député Génération.s d'Ille-et-Vilaine Tristan Lahais, veut s'opposer à «l'internationale néofasciste». «Le camp progressiste ne doit pas être comme le lapin dans les phares d'une voiture», abonde la députée socialiste de Seine-Saint-Denis Fatiha Keloua-Hachi.

«Besoin de coopérer»

La sénatrice écologiste des Français établis hors de France Mélanie Vogel a alerté sur la «vulnérabilité spécifique de la démocratie française face au risque fasciste».

«Viktor Orbán [le premier ministre hongrois] a mis dix ans pour détricoter le régime. En France, il faudrait dix-huit mois pour détruire l'Etat de droit», avertit-elle. «Les néofascistes s'organisent. Face à cela, il y a besoin de coopérer, de se fédérer», corrobore la députée communiste des Hauts-de-Seine Elsa Fauchillon.

Une première série de déplacements, aussi bien vers des pays dirigés par des partis nationalistes que vers des pays «qui résistent», est en passe de démarrer. La députée écologiste du Bas-Rhin Sandra Regol est partie en Pologne, Mélanie Vogel et l'eurodéputée socialiste Chloé Ridel vont s'envoler vers la Hongrie, la députée écologiste de Paris Léa Balage El Mariky rentre d'Israël, et Pouria Amirshahi a prévu de se rendre

aux Etats-Unis à la mi-juin. D'autres voyages sont prévus au Sénégal, en Espagne, en Italie et au Brésil, lors d'une seconde série de déplacements à la rentrée.

Un point d'étape sera organisé au Festival des idées de la Charité-sur-Loire (Nièvre), rendez-vous annuel de la gauche associative, politique et intellectuelle, le 4 juillet. Avant un grand meeting à l'automne. «L'internationale, ça apporte de l'information et de la solidarité. Le mouvement altermondialiste pouvait aboutir à des campagnes mondiales et à des mesures», justifie Pouria Amirshahi.

Parmi la quinzaine d'élus déjà convaincus figure également une députée Renaissance, Éléonore Caroit (élue des Français établis hors de France). Pouria Amirshahi, ancien «frondeur» socialiste, a souhaité une démarche ouverte et individuelle, indépendante des partis politiques, même si ces derniers ont été mis au courant. «Notre seul ennemi, c'est le sectarisme. Il nous tue à petit feu», justifie-t-il, tout en rappelant que «l'elan républicain du 7 juillet [2024, date du second tour des élections législatives] va bien au-delà du Nouveau Front populaire», et inclut le parti présidentiel. L'ouverture s'arrête cependant à la droite qui n'a pas soutenu le front républicain, «un signal très fort», a souligné Fatiha Keloua-Achi.

Dans ce contexte, les «insoumis» manquent à l'appel. Pouria

Amirshahi a encore évoqué cette initiative, lundi soir, auprès de la présidente de leur groupe à l'Assemblée, Mathilde Panot, qui lui a expliqué que la présence des socialistes dans une initiative commune posait problème, assumant ainsi la rupture avec ce parti rival à gauche. L'«insoumisme» a également rappelé que le mouvement avait ses propres initiatives.

De fait, Jean-Luc Mélenchon est en tournée à l'étranger. Ces derniers jours, le leader du mouvement de la gauche radicale intervenait au Salon international du livre de Turin (Italie). Fin avril, il était au Canada et aux Etats-Unis, devant dans *The New York Times* ou dans *The Nation*, une bible progressiste fondée en 1865.

Son intervention dans l'émission de la star des réseaux sociaux américano-turque Hasan Piker, enregistrée à Paris, n'est pas passée inaperçue. Non pour son contenu mais pour le profil de ce streamer aux 2,8 millions d'abonnés sur Twitch, qui multiplie les sorties controversées, estimant, par exemple, que les violents commis en Israël le 7 octobre 2023, lors de l'attaque terroriste du Hamas, n'ont «aucune importance» ou assimilant les Israéliens à des «connards consanguins». En attendant, pour Jean-Luc Mélenchon, pas question de partager les questions internationales, une prérogative de chef d'Etat. ■

SANDRINE CASSINI

Au Medef, négociations sur les reconversions professionnelles

Les organisations d'employeurs et de salariés sont chargées par le gouvernement de simplifier les mécanismes existants

La négociation a été longue à se lancer, mais elle est enfin sur les rails. Mardi 20 mai, les partenaires sociaux ont débuté un cycle de discussions sur les transitions et reconversions professionnelles. Le patronat et les syndicats ont ainsi mis un mois et demi à répondre à la demande du gouvernement formulée dans un document de cadrage – qui fixe le périmètre des pourparlers – qui leur avait été envoyé le 10 avril.

Les organisations d'employeurs et de salariés se donnent jusqu'au 16 juin pour parvenir à un accord, la réunion de mardi ayant servi à fixer le calendrier des échanges. Un peu moins d'un mois, c'est-à-dire un calendrier très contraint qui se justifie afin qu'un éventuel compromis soit repris dans le projet de loi transposant trois accords nationaux interprofessionnels conclus en novembre 2024 – emploi des seniors, dialogue social et assurance-chômage – dont l'examen doit commencer le 28 mai en commission au Sénat. Un article du texte habilité le gouvernement à prendre par ordonnance des mesures sur les transitions professionnelles. Mais le gouvernement pourrait revenir sur celui-ci pour y substituer, par amendements, les dispositions qui seraient issues de la négociation qui vient de démarrer.

Les partenaires sociaux ne partent pas de nulle part. Le sujet faisait l'objet d'un thème de discussion lors de la négociation pour un «nouveau pacte de la vie au travail», au printemps 2024. Celui-ci avait finalement échoué, mais un accord sur le sujet avait été conclu dans la foulée entre, pour les syndicats, la CFDT, FO, la CFE-CGC et la CFTC et, côté patronal, la seule Union des entreprises de proximité (U2P). «Le gouvernement souhaite une reprise des discussions afin de faciliter les transitions professionnelles des actifs en simplifiant le panorama existant, d'en assurer la cohérence et la lisibilité», explique le document de cadrage. Le texte, signé de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, Catherine Vautrin, et de celle du travail et de l'emploi, Astrid Panosyan-Bouvet, précise que «l'accompagnement des transitions et des reconversions professionnelles reste un enjeu majeur pour les actifs, même que la simplification de l'accès aux dispositifs et l'amélioration de l'accompagnement».

L'enjeu principal de la négociation doit être la simplification

Les dispositions issues de la concertation pourraient être reprises, en juin, dans un projet de loi

d'un système complexe dont certains mécanismes n'ont jamais trouvé leur public. L'exécutif ne veut conserver que deux dispositifs, en fusionnant les deux relevant de l'entreprise et en conservant l'outil à la main du salarié et piloté par les partenaires sociaux, le «parcours de transition professionnelle». Les négociateurs devront aussi répondre à la problématique du financement des parcours de reconversion mais dans un cadre budgétaire contraint, afin «d'aboutir à un schéma soutenable dans le temps» et «juste au regard des responsabilités respectives des différents financeurs» avec un «un cofinancement de l'entreprise et/ou du salarié pour les transitions professionnelles».

«Lignes rouges»

Si les discussions ne démarrent pas d'une feuille blanche, l'accord n'est pas écrit d'avance. A l'issue de la réunion de mardi, la CFDT et FO ont fait savoir que la rupture du contrat de travail du salarié qui se forme pour changer de métier était une «ligne rouge», alors que ce sujet avait été l'un des points de désaccord il y a un an. «On ne se leurre pas, les précédents échanges ont été compliqués donc c'est une vraie négociation qui nous attend», indique Yvan Ricordeau, pour la centrale cédétiste. «On a déjà beaucoup travaillé sur le thème, si on met les deux textes détaillés écrits dans un shaker et qu'on secoue bien, on pourrait avoir un cocktail que les uns et les autres pourraient signer», veut croire Michel Beaugas, pour FO.

«Pour nous, l'accord signé avec l'U2P est notre base de travail, car il a été signé par quatre organisations syndicales et une patronale, donc on ne va pas faire l'impassé sur cet accord et recommencer à zéro», prévient la représentante de la CFTC, Aline Mougenot, qui ajoute cependant que, s'il existe «bien évidemment des lignes rouges, on souhaite aboutir, donc on cherchera toutes les voies de passage pour cela». Le ton est moins optimiste à la CFE-CGC. «On espère un résultat positif mais cela reste très aléatoire», estime Jean-François Foucard. Ce qui va rester, et qui restera toujours, c'est la problématique du financement, car tout le monde a plein d'idée mais personne ne veut mettre de l'argent. C'est ça le challenge.»

De son côté, le Medef, par l'intermédiaire de son négociateur, Hubert Mongon, a rappelé que «cette négociation doit avant tout traiter des questions d'emploi et de fonctionnement du marché du travail, pour que la formation et les parcours professionnels soient au service de l'emploi». La priorité de l'organisation patronale sera de «travailler sur la qualité du lien entre formation et emploi». «On a toujours envie de proposer aux entreprises des outils simples, lisibles et facilement mobilisables», avance M. Mongon. ■

THIBAUD MÉTAIS

JUSTICE Gestion du Covid-19: non-lieu requis pour trois ex-membres du gouvernement

Un non-lieu a été requis, mardi 20 mai, à l'encontre de trois ex-membres du gouvernement, dont Edouard Philippe, dans l'enquête menée à la Cour de justice de la République sur la gestion du Covid-19, a annoncé, mercredi 21 mai, le procureur gé-

néral Rémy Heitz. Dans cette information judiciaire pour mise en danger de la vie d'autrui et abstention volontaire de combattre un sinistre, l'ex-premier ministre Edouard Philippe, l'ancienne ministre de la santé Agnès Buzyn, ainsi que son successeur Olivier Véran, sont placés sous le statut de témoin assisté. Avec ces réquisitions, la perspective d'un procès s'éloigne. – (AFP)

Darmanin crée la polémique en Guyane

Le ministre a annoncé, samedi, la création d'un quartier pénitentiaire de haute sécurité, qui rappelle aux élus locaux le bagne fermé en 1953

CAYENNE - correspondance

Un bagne 2.0 ? C'est ainsi qu'ont été perçues par le personnel politique guyanaise les annonces de Gérald Darmanin, en déplacement du samedi 17 au lundi 19 mai dans le département amazonien de 300 000 habitants. Le ministre de la justice a révélé, samedi, au *Journal du dimanche*, sa volonté de créer un quartier de haute sécurité au sein de la future prison de Saint-Laurent-du-Maroni (ouest) afin de « mettre hors d'état de nuire les profils les plus dangereux du narcotrafic ».

Sur les 495 places prévues dans cette prison, 60 seront réservées à des pontes du narcotrafic, a précisé le ministre, et « quinze places » seront « dédiées aux islamistes/radicalisés » condamnés pour terrorisme djihadiste, un profil de détenu inexistant en Guyane.

Il n'en fallait pas plus pour déclencher un début de polémique, alors que la future prison de Saint-Laurent doit permettre de faire baisser la surpopulation carcérale – actuellement à 134,7 % – du centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly (centre), l'unique prison de Guyane, où 102 détenus pour 616 places théoriques sont enfermés. « Ce dont on a besoin, c'est d'un nouveau quartier mineurs, pas d'un QHS [quartier de haute sécurité] pour islamistes », a fustigé lundi, en marge de la visite du centre pénitentiaire de Rémire-Montjoly par le ministre, Manuela Diomandé, surveillante pénitentiaire syndiquée à l'UTG-CGT.

Lundi, le garde des sceaux a tenté de nuancer son propos, en précisant notamment au *Monde* que ce QHS accueillera « les profils les plus dangereux du narcotrafic » des Antilles et de Guyane, insistant sur la présence dans ces territoires de « 49 narco-bandits » considérés comme « extrêmement danger-

« Cette page de l'histoire est tournée, et j'espère qu'elle ne reviendra pas »

SOPHIE CHARLES
maire (sans étiquette)
de Saint-Laurent-du-Maroni

reux ». Mais Gérald Darmanin n'est pas parvenu à atténuer la colère des responsables locaux.

Même les élus macroncompatibles, tels que les sénateurs Georges Patient et Marie-Laure Phinéra-Horth, qui siègent au Palais du Luxembourg dans le groupe du bloc central, ont vivement réagi. Dénonçant par communiqué « un coup médiatique » de Gérald Darmanin, destiné « à servir des ambitions personnelles au détriment d'un territoire », le sénateur Georges Patient craint que le projet de cité judiciaire de Saint-Laurent-du-

Maroni, dans lequel doit s'inscrire la construction de la prison, perde ainsi le « soutien de la population ».

Clichés tenaces et méprisants
Acté dans le plan d'urgence pour la Guyane de 2017, au terme de deux mois de lutte sociale, ce nouvel établissement pénitentiaire doit permettre de soulager l'unique prison du territoire et de rapprocher les détenus saint-laurentais de leur famille dans un département largement enclavé.

Rencontré la veille par Gérald Darmanin, l'exécutif territorial a

dénoncé le manque de concertation avec les élus locaux. « La CTG [Collectivité territoriale de Guyane] s'oppose fermement à un projet carcéral qui consisterait à recevoir les détenus les plus dangereux de France, dans une reconstitution du bagne de très mauvais goût », a indiqué par communiqué le président par intérim de la Collectivité territoriale, Jean-Paul Fereira, qui regrette « à nouveau les clichés tenaces et méprisants constatés dans la presse » faisant de la Guyane « une jungle dédiée à la relégation des criminels ».

Face au ministre, dimanche, la maire (sans étiquette) de Saint-Laurent-du-Maroni, Sophie Charles, a déploré le dévoilement du projet initial de la prison, estimant que « cet espace [la prison] n'est pas le lieu où nous devons faire revenir des prisonniers déportés dans l'Ouest. Cette page de l'histoire est tournée et j'espère qu'elle ne reviendra pas ».

Cette histoire à laquelle font écho les annonces du garde des sceaux, c'est celle du bagne, qui a transformé la Guyane en terre d'expiation pendant près d'un

siècle (1852-1953). Depuis 1953 et le transfert vers l'Hexagone des derniers bagnards, de nombreux vestiges carcéraux ont été rasés ou transformés, signe d'une histoire traumatique refoulée par la population. Emettre l'idée qu'à nouveau seraient envoyés en Guyane tous ceux dont la France ne veut pas ne pouvait que déclencher des réactions virulentes.

« Course sécuritaire »

« Les Guyanais ne veulent plus revivre ce sentiment. Personne ne veut revoir quelque chose qui ressemble au bagne en Guyane », explique le député indépendantiste Jean-Victor Castor, qui siège avec les communistes. Selon l'élu, la Guyane ne serait qu'une victime collatérale d'enjeux politiciens nationaux. « Ce n'est pas nouveau. En 2014, Nicolas Dupont-Aignan voulait déjà enfermer les djihadistes en Guyane. Aujourd'hui, nous sommes dans une course sécuritaire chez les LR [Les Républicains] et le bloc central pour capter une partie de l'électorat du Rassemblement national. »

Son parti, le Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale, a dénoncé une « vision colonialiste et raciste de responsables parisiens qui s'affichent sans gêne ». Ce n'est pas cette visite ministérielle qui aura permis de réduire la fracture politique existante entre le gouvernement et ses territoires ultramarins. ■

GUILLAUME REUGE



Le garde des sceaux, Gérald Darmanin, à Saint-Laurent-du-Maroni, en Guyane, le 18 mai.
RONAN LIETAR/AFP

Perquisition de 66 prisons pour saisir des téléphones miniatures

LA JUSTICE A DÉPLOYÉ de gros moyens pour mettre la main sur de minuscules appareils qui se trouvent au cœur des activités criminelles supervisées par des détenus à partir de leur cellule. Au total, 66 établissements pénitentiaires français font l'objet de perquisitions, depuis mardi 20 mai au matin, dans le cadre d'une enquête judiciaire menée par la section cybercriminalité de la juridiction nationale chargée de la lutte contre la criminalité organisée au sein du parquet de Paris, qui confirme les opérations. Ces dernières visent à « saisir les téléphones miniatures mis en circulation par une société chinoise et revendus en France ».

Les enquêteurs, qui ont été autorisés à perquisitionner 500 cellules, s'intéressent spécifiquement aux téléphones commercialisés par le site Oportik. Ses produits, pas

plus hauts qu'un briquet et pas plus larges qu'une pièce de 2 euros, peuvent être aisément dissimulés par les détenus. Leur composition, principalement en plastique, les rend quasi indétectables par les portiques de sécurité installés à l'entrée des prisons.

Doutes sur les systèmes de brouillage

Ces mini-téléphones, massivement fabriqués en Chine, sont, par ailleurs, disponibles à la vente sur de nombreux sites, notamment français. Ces appareils permettent à des détenus de continuer, à partir de leur cellule, de mener leur activité criminelle. Si le ministère de la justice a mis en place des systèmes de brouillage au sein des prisons, le dispositif ne concerne à ce jour qu'un nombre limité d'établissements, et des doutes persistent sur son efficacité réelle.

Ces mini-appareils ne représentent qu'une partie du parc téléphonique utilisé clandestinement en détention. D'autres, dont les traditionnels smartphones, parviennent plutôt par les « projections » et l'envoi par drones effectués par des complices de l'extérieur des prisons, ou par l'intermédiaire de personnels pénitentiaires et d'auxiliaires de justice corrompus.

L'opération ne devrait pas se cantonner à la France. L'Agence de coopération judiciaire Eurojust a été avertie, par son bureau français, du mode opératoire permettant de localiser les mini-téléphones, « afin que des opérations similaires puissent être diligentées sur d'autres territoires », ajoute le parquet de Paris. Une information communiquée à tous les pays partenaires amenés à travailler sur ces appareils. ■

ABDELHAK EL IDRISI

A Mayotte, le défi « colossal » de l'accueil de tous les enfants à l'école

Alors que le Sénat examine le projet de loi pour la refondation de l'archipel, un rapport souligne les manquements des structures scolaires

SAINTE-DENIS (LA RÉUNION) - correspondant

Construire au moins 1 200 salles de classe en dix ans dans une île où le nombre d'élèves va augmenter de 21 % entre 2021 et 2031 : un rapport de la chambre régionale des comptes (CRC) de La Réunion-Mayotte qualifie de « colossal » ou encore de « démesuré » ce défi d'accueillir à l'école tous les enfants de l'archipel. Alors que le Sénat examine, depuis lundi 19 mai, le projet de loi de programmation pour la refondation de Mayotte, le document, qui doit être bientôt rendu public et dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, dresse une série de constats accablants donnant la mesure des failles à combler. Tant sur le manque de places, l'absence de cantines et d'activités périscolaires que sur les « conditions d'inscription discriminatoires » d'enfants dont les parents sont sans papiers. Des faits, précise le document, « ag-

gravés par les conséquences du passage du cyclone Chido » qui a fait 40 morts et 41 disparus, et causé près de 3,5 milliards d'euros de dégâts, le 14 décembre 2024.

Avant le vote sur le projet de loi, la juridiction exhorte les élus mahorais à « un engagement plus fort » dans le domaine éducatif, ainsi qu'à « une meilleure coordination avec les services de l'Etat ». Un rapport qui symbolise tous les grands chantiers qui attendent l'archipel.

Déficit d'ingénierie

A Mayotte, où 20 % de la population est scolarisée en école primaire, l'insuffisance de places reste chronique. Avant le cyclone Chido, 57 % des enfants des 13 communes – sur les 17 que compte l'archipel – qui ont été contrôlées par la CRC suivaient des cours selon le système de rotation. Dans une classe, un groupe d'élèves se rend à l'école le matin, un autre l'après-midi. Le projet de loi projette de mettre fin à

2031 à ces rotations, qualifiés d'« inacceptables » par le ministre des Outre-mer, Manuel Valls.

Entre 2019 et 2024, le nombre d'inscrits à l'école primaire a augmenté de 22 % avec 63 766 élèves scolarisés à la rentrée de 2024. De fortes disparités existent toutefois entre les communes. Dans celle de Bandraboua, dans le nord de l'île, la hausse est de 56 %. Faute de places, plus de 300 classes de grande section de maternelles ne sont pas dédoublées et nombre de classes de CP et de CE1 fonctionnent en co-enseignement – deux enseignants se partagent une même salle de classe, mais sont responsables chacun d'un groupe d'élèves. En 2019, seulement 44 % des enfants de 3 ans étaient accueillis.

La CRC déplore également que « des services facultatifs » tels que la restauration ou les activités périscolaires « sont loin d'être généralisés » : « 92 % des enfants ne bénéficient pas d'un repas chaud proposé par l'école pendant la pause méridienne. » A la place, les écoles

servent une « collation » à base de laitage, d'une boisson sucrée et d'un féculent. Ce qui interroge sur le plan nutritionnel, remarquent les magistrats – à Mayotte, la moitié des foyers se trouvent en situation d'insécurité alimentaire.

Ce besoin en construction de salles de classe et de cantines a d'abord pour cause l'absence de réserves foncières disponibles. Pour résorber ce manque de structures d'ici à 2031, les communes les plus peuplées comme Mamoudzou et Koungou « devraient consacrer chaque année aux constructions scolaires une somme équivalant à plus du double de l'ensemble de leurs dépenses d'équipement ». Une perspective intenable.

Pour les magistrats financiers, « le déficit d'ingénierie » au sein des communes et la « santé financière fragile » de ces dernières constituent aussi des obstacles. « Les moyens importants mis en œuvre par l'Etat, qui a débloqué 207 millions d'euros de crédits depuis 2016, se heurtent également au manque

de volonté des élus dans la réalisation des investissements », critique la CRC, en constatant que les communes consacrent 38 % d'argent en moins, par élève, que les communes de l'Hexagone.

Pratiques discriminatoires

L'un des rares élus à avoir répondu à la chambre régionale des comptes, le maire de Mamoudzou, Ambilidwahedou Soumaïla (Les Républicains), juge ce rapport « très décalé », « compte tenu du cataclysme provoqué par Chido ». Dans le chef-lieu de Mayotte, 87 % des écoles ont subi des dégâts graves laissant une facture de 19 millions d'euros, rappelle-t-il. Ce qui rend problématique la création de nouvelles classes et la rénovation de groupes scolaires anciens, qui sont régulièrement la cible d'actes de vandalisme. « Une situation critique qui ne nous permet pas de converger suffisamment vite vers une gestion au standard des communes hexagonales », conclut M. Soumaïla.

Le rapport épingle en outre les maires de nombreuses communes sur des pratiques discriminatoires au moment des inscriptions des enfants, en demandant de nombreuses pièces administratives, au-delà de celles exigées. Ce qui a pour conséquence un accès à l'école restreint pour les étrangers ou les enfants de sans-papiers. « Entre 3 000 et 5 000 enfants échapperaient à l'obligation de scolarisation », dénonce le rapport.

Certains élus utilisent ces restrictions pour diminuer les tensions liées aux capacités d'accueil, mais aussi parce qu'ils considèrent que la scolarisation des enfants de sans-papiers constitue un « appel d'air » favorisant l'immigration illégale. En novembre 2024, le recteur de Mayotte, Jacques Mikulovic, et le préfet, François-Xavier Bieuville, avaient adressé un courrier commun aux maires de l'île en leur rappelant leurs obligations de scolariser tous les enfants sans discrimination. ■

JÉRÔME TALPIN

Les pannes d'ascenseur, cauchemar des personnes handicapées

Une proposition de loi a été adoptée, en janvier, à l'Assemblée, pour réduire les délais de réparation

Anne-Elizabeth d'Acremont est une sportive de haut niveau, qui s'entraîne au basket et au rugby fauteuil chaque soir jusqu'à 22 heures, se déplace dans toute la France et s'occupe de la communication de son club parisien. Mais, depuis le 10 avril, sa vie est devenue «très compliquée»: l'ascenseur de son appartement de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) est à l'arrêt pour une raison de sécurité. Le syndic s'est retourné contre l'assureur de l'immeuble, une expertise a été menée, mais «chacun se renvoie la balle» et aucune réparation ne se profile. Cela fait près de sept semaines qu'Anne-Elizabeth, qui se déplace en fauteuil roulant, est bloquée chez elle, au troisième étage. «Je dois faire appel à des voisins, à la famille ou à une association, mais ils ne sont pas disponibles tout le temps. J'ai dû annuler des entraînements», déplore-t-elle. A l'évocation de sa situation, plusieurs personnes lui ont expliqué que «ça leur est arrivé parfois pendant des mois...».

«La panne, c'est extrêmement gênant, notre fauteuil, c'est quand même nos jambes», abonde Sylvain Thomas, 56 ans, en invalidité. Sa résidence récente, conçue pour les personnes à mobilité réduite à Louviers (Eure), dispose de deux ascenseurs. Mais ils sont régulièrement hors service, parfois en même temps, surtout lors des fortes chaleurs. «Il y a deux ans, un locataire a dormi une nuit dans le local poubelle. Les pompiers ne viennent que quand on est bloqué dans la cabine. C'est un stress quand on part de chez soi.»

Les conséquences sur la santé sont parfois graves. «On a dû annuler des rendez-vous médicaux pris des mois à l'avance, raconte

aussi Elise Ribot, dont le grand-père, qui vit au quatrième étage d'un immeuble, à Lyon, a subi plusieurs mois de pannes à répétition. *On ne va quand même pas le placer en institution faute d'ascenseur, alors qu'il est autonome au quotidien.*»

La Fédération des ascenseurs décompte 1,5 million de pannes par an, de quelques heures à plusieurs mois. Elle rappelle que les 645 000 appareils installés en France (dont 60 % dans des habitations) constituent le «premier moyen de transport du quotidien», avec 100 millions de trajets par jour.

«Assignment à résidence»

«Il ne se passe pas une semaine sans un retour de délégations locales sur ce sujet», témoigne Pascal Bureau, membre du conseil d'administration d'APF France Handicap. Les personnes âgées aussi sont concernées. On enferme les gens chez eux. Certains peuvent avoir l'impression d'être abandonnés par la société.» Le sociologue Pierre-Yves Baudot, qui a codirigé une étude de plusieurs universitaires sur l'«assignment à résidence» des personnes handicapées, constate que les pannes d'ascenseur «touchent toutes les catégories sociales» et entraînent des stratégies de limitation des déplacements: «Si les ascenseurs fonctionnaient bien, on verrait davantage de personnes en situation de handicap dans la rue.» La Fondation pour le logement des défavorisés (ex-Fondation Abbé Pierre) constate que beaucoup de récriminations proviennent de locataires du parc social, où les bailleurs sont des interlocuteurs identifiés; mais rappelle que la situation n'est pas meilleure dans les copropriétés privées, où le syndic n'a pas toujours les moyens d'intervenir.

Les actions se structurent souvent autour de situations locales. En 2021, l'association Alliance citoyenne a publié un rapport sur les «ascenseurs prisons» à partir d'exemples situés à Grenoble. Elle fait désormais partie du collectif Justice Ensemble, dont le coordinateur, Adrien Roux, estime qu'il faudrait «dépasser le conflit dur entre locataires et bailleurs pour arriver à une alliance contre les ascensoristes».

Sylvain Thomas
SYLVAIN THOMAS
56 ans, en invalidité

«Les personnes âgées aussi sont concernées. On enferme les gens chez eux»

PASCAL BUREAU
membre du conseil d'administration d'APF France Handicap

En Seine-Saint-Denis, le collectif Plus sans ascenseurs compense les pannes grâce à un système de monte-escalier adapté au fauteuil roulant, moins dangereux que le portage aux bras. Anne-Elizabeth d'Acremont a pu en bénéficier à plusieurs reprises. Cette solution a été développée par Fouad Ben Ahmed, cofondateur du collectif, qui a également lancé l'entreprise SAMV (pour «solution d'aide à la mobilité verticale») facturant ce service à des bailleurs ou ascensoristes. «Depuis cinq ans, on a réalisé 17 000 interventions», détaille-t-il, conscient que «c'est cent fois mieux que de ne rien avoir, mais ce n'est pas une solution de long terme».

En 2024, un autre collectif, Ascenseurs en colère, a été lancé par Noha Tefrit, assistante parlementaire du député socialiste de l'Eure Philippe Brun. Elle s'est d'abord battue pour régler le problème de ses parents, privés d'ascenseur pendant trois ans, avant de découvrir qu'il s'agissait d'un «vrai objet politique». Philippe Brun a porté une proposition de loi dans laquelle il explique que le marché des ascenseurs (pesant 3 milliards d'euros, et dominé par les quatre groupes internationaux Otis, TK Elevator, Kone et Schindler) se caractérise par des «stratégies de stock zéro et une faible production nationale de pièces de recharge, souvent fabriquées à l'étranger, allongeant considérablement les délais de réparation». Il déplore aussi les «contrats d'entretien pour les logements moins rentables que ceux des entreprises» et le manque de techniciens, qui doivent parfois assurer la maintenance de 180 cabines.

Le texte, voté en première lecture, le 23 janvier, par l'Assemblée nationale, impose des délais de deux jours pour que les bailleurs



ou le syndic informent la société de maintenance en cas de panne, puis six heures pour une première intervention et huit jours, si la résolution ne peut pas être immédiate, sous peine de pénalités. Il oblige aussi les réparateurs à se constituer un stock de pièces disponible sur le long terme et les propriétaires à offrir une solution de portage et d'accompagnement des occupants les plus fragiles. La loi vise aussi à améliorer l'indemnisation des victimes d'accidents d'ascenseur.

«Excessif»

De son côté, la Fédération des ascenseurs s'insurge contre «des sanctions économiques disproportionnées [qui] risquent de fragiliser des petites structures et de renchérissez les coûts pour les usagers». Elle rappelle la difficulté de réparer des appareils anciens – 40 % du parc a plus de 25 ans, et un quart plus de 40 ans – ou dégradés par le

vandalisme. L'Union sociale pour l'habitat (USH), qui représente les bailleurs sociaux, s'inquiète des surcoûts sur les charges répercutables aux locataires, et sur le risque que les ascensoristes ne répondent plus aux appels d'offres. «Il faut que les exigences législatives soient proportionnées pour que les contrats n'exploser pas», réagit Alban Charrier, directeur adjoint maîtrise d'ouvrage et politique patrimoniale de l'USH. Des craintes partagées par les syndics dans le secteur privé. «Avoir une loi si détaillée nous paraît excessif. Si on impose des délais, il y aura des coûts de maintenance en hausse pour les copropriétaires», craint Danielle Dubrac, présidente nationale de l'Union des syndicats de l'immobilier. Elle suggère plutôt d'intégrer les ascenseurs dans les plans pluriannuels de travaux présentés aux copropriétaires, et de rendre ces rénovations éligibles aux aides à la rénovation.

La proposition de loi doit être examinée au Sénat, sans date fixée à ce jour. Le sénateur socialiste de Meurthe-et-Moselle Olivier Jacquin cherche d'abord à l'inscrire au calendrier – chargé – des niches socialistes, et n'exclut pas de relancer des concertations avec tous les acteurs du secteur. En parallèle, le gouvernement a lancé, en juillet 2024, un diagnostic du fonctionnement des ascenseurs dans quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville, qui doit s'étendre, en mai, à 30 départements.

En attendant une assemblée générale exceptionnelle de sa copropriété, à la fin du mois, Anne-Elizabeth a fait signer une pétition aux habitants, pour demander une réparation rapide de l'ascenseur ou un relogement. «On ne sait pas si ce sera résolu avant l'été... Il devrait exister une loi qui interdit de laisser les personnes vulnérables enfermées des semaines ou des mois.» ■

ANNE-AËL DURAND

Les violences contre les élus n'épargnent aucun territoire

Malgré une baisse des agressions de 9,4% en 2024, avec 2501 atteintes recensées, la situation reste préoccupante à dix mois des municipales

C'est un bilan en demi-teinte qu'a dressé François-Noël Buffet, ministre placé auprès du ministre de l'intérieur, mardi 20 mai, sur les agressions subies par les élus. Selon l'organisme officiel chargé depuis 2023 de la question – le centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus –, leur nombre est passé de 2759, en 2023, à 2501, en 2024. Soit une baisse de 9,4%, quand les deux années précédentes avaient été marquées par des hausses : 32 % en 2022 et 19 % en 2023. Les premières remontées de 2025 laissent penser que le bilan de l'année en cours pourrait se situer autour de 2100 faits.

Cela représente 48 agressions par semaine en 2024. «L'insécurité

qui touche les élus n'est pas qu'un sentiment, a poursuivi M. Buffet, mais une réalité bien tangible.» Dans 64 % des cas, ce sont les maires qui en sont les victimes. Même si d'autres élus municipaux sont aussi pris pour cible (à 18 %), comme des parlementaires (13 %).

C'est dire tout l'enjeu que revêt ce sujet à dix mois des élections municipales. Ces violences apparaissent comme un élément, parmi tant d'autres, susceptibles de décourager les bonnes volontés. Un maire sur deux envisage de ne pas se représenter en 2026, a souligné M. Buffet. «Si nos maires acceptent et revendent d'être à portée d'engueulades, ils ne sauraient accepter d'être à portée de coups», a-t-il prévenu.

Si les statistiques sont tout de même encourageantes, le ministre a insisté sur «des tendances préoccupantes». La «dispersion de la violence», tout d'abord, «qui touche désormais tous nos territoires», a précisé M. Buffet: «Depuis nos grandes métropoles jusqu'aux villages les plus isolés, en passant par nos outre-mer, il n'est plus aucun responsable de collectivité territoriale qui puisse s'imaginer à l'abri.»

Second élément inquiétant : la diversité des faits. Les menaces, les intimidations et les outrages représentent 68 % des faits, les violences 10 %, les destructions et dégradations 8 %. «Dorénavant, pour s'en prendre à une personne, a regretté M. Buffet, on

vandalise sa permanence, on dégrade son domicile, on menace sa famille. Les voyous n'ont plus aucune limite, pas même celle de la violence physique, qui ne cesse de progresser.» Les faits de violence ont augmenté de 6 % en 2024. Et cette violence est plus grave qu'avant.

Harcèlement sur les réseaux

Par ailleurs, ces phénomènes se développent sur les réseaux sociaux. Rappelant que 13 000 démissions d'élus ont été enregistrées sur les quatre dernières années, la ministre chargée de la ruralité, Françoise Gatel, a insisté sur la cybermalveillance. Cela représente 20 % des agressions, et «se développe de manière consi-

dérable». Or, a indiqué Mme Gatel, le harcèlement sur les réseaux est «particulièrement toxique», car il attaque «le mental des élus, se transforme en obsession» et cela touche «l'ensemble de la famille».

L'état des lieux est donc pour le moins nuancé. Ce qui explique que la cheffe du centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus, Hélène Debiève, ait rappelé que l'Etat et ses partenaires étaient engagés dans une «union sacrée contre la violence».

Face à cette «urgence démocratique», Mme Gatel a souligné qu'un plan de 5 millions d'euros avait été lancé en 2023 – dont 3,5 millions d'euros pour l'année 2025. Les boutons d'appel, qui permettent aux élus de donner

l'alarme en cas d'agression, se sont généralisés cette année.

Mme Gatel a, enfin, souligné «la très nette amélioration de la relation entre les procureurs [de la République] et les élus locaux». Un point décisif, selon elle, car si beaucoup de maires n'osent pas encore porter plainte, certains le font, incités par les autorités. Or, «si la plainte se perd dans la charge de la gendarmerie ou celle de la justice, l'élu local a un sentiment de solitude et de non-consideration extrêmement fort».

Aujourd'hui, s'est-elle réjouie, un dépôt de plainte est «systématiquement traité, suivi par le procureur qui tient informé l'élu de la suite qui est donnée». ■

BENOÎT FLOC'H

Au procès Le Scouarnec, les ultimes regrets de «la machine à excuses»

Pour son dernier interrogatoire, l'ancien chirurgien a une nouvelle fois demandé pardon à ses victimes

VANNES - envoyée spéciale

Monsieur Le Scouarnec, levez-vous s'il vous plaît. Il se lève. La présidente et l'accusé se regardent devant la cour criminelle de Vannes. «Qu'avez-vous à dire?» Du box, s'élève un murmure monocorde: «C'est un viol, je le reconnaîs. Mais je ne me rappelle de rien, je suis dé-solé. Je demande pardon...»

Durant les trois mois de procès, ces phrases ont retenti tant de fois, ponctuant mot par mot l'évocation de chacune des 299 victimes présumées qu'un jour, à la fin d'une audience interminable, Joël Le Scouarnec, 74 ans, s'était levé, épaules voûtées, rompu de fatigue et s'était mis à psalmodier sans qu'on lui demande rien: «C'est un viol, je le reconnaîs...» Dans le public, exténué lui aussi, un groupe de victimes s'était regardé. Certaines riaient, d'autres pleuraient.

Pour le dernier interrogatoire de l'accusé, mardi 20 mai, avant les plaidoiries et le réquisitoire, la présidente, Aude Buresi, demande: «Vous pouvez comprendre que certaines parties civiles ont pu trouver votre pardon un peu

mécanique, qu'elles doutent de votre réelle capacité d'empathie?» Réponse, où perce peut-être une lassitude courtoise: «On me l'a demandé à de nombreuses reprises, j'ai déjà répondu: c'est parce qu'il y a une multitude de victimes, elles se sont succédé...»

«Trahison» paternelle

Du strict point de vue judiciaire, le procès a marqué un tournant réel. L'ancien chirurgien a reconnu devant la cour davantage de faits qu'en cinq ans d'instruction. Il assume désormais tout ce qui lui est reproché, alors qu'il contestait jusqu'alors un tiers des viols et agressions sexuelles. Ses rares coups d'audience se sont d'ailleurs cantonnés à ce seul registre: sortir un aveu de sa main. L'ex-chirurgien a notamment révélé des agressions contre sa petite-fille. La scène était glaçante: le papa de l'enfant, son fils ainé, était en train de témoigner à la barre. Les deux hommes ne s'étaient pas revus depuis des années. Le Scouarnec fils venait d'évoquer la «trahison» paternelle avec beaucoup de dignité, les silences, les mensonges. C'est à ce moment-là que Le Scouarnec

père avait balancé: «Je reconnaissais avoir commis des abus sexuels sur ma petite-fille. Je demande pardon.» Le Scouarnec fils savait alors peu de choses de ces agressions. Il avait quitté la salle, titubant comme un boxeur sonné.

Pour son dernier interrogatoire, l'ancien chirurgien s'est dit responsable de deux morts, celles de jeunes gens qu'il avait agressés à l'hôpital de Quimperlé (Finistère) à l'âge de 10 et 12 ans. Ils se sont suicidés quelque temps avant le procès. Joël Le Scouarnec a présenté ses excuses, comme toujours. Au long des mois d'audience, plusieurs parties civiles ont refusé ce pardon, lui réclamant haut et fort qu'il ne soit pas demandé. Lui a continué, imperturbable, toujours sur le même ton monocorde. «C'est mon droit. Je le fais pour les victimes, mais pour moi aussi. J'en ai besoin pour poursuivre mon chemin.» Une jeune éducatrice, elle aussi partie civile, l'a surnommé «la machine à excuses».

Au fil du procès, on l'a compris, l'accusé a rarement quitté son costume de pénitent, dénonçant celui qu'il avait été durant trente ans en termes si durs qu'il a pris ses accusateurs de court: «J'étais

un salaud», «un type ignoble», «le seul coupable», «je ne peux plus me regarder, je suis pédocriminel et un violeur d'enfants», «j'avais choisi un métier pour faire le bien et j'ai pu faire le mal. Il n'y a pas de mot pour ça». Dans le box, il est assis sur un tabouret, raide et sans dossier. La cour lui a proposé un fauteuil, dont il n'a pas voulu.

«Avouer tout»

Aujourd'hui, Joël Le Scouarnec affirme avoir changé. Quel homme est-il devenu? La présidente se risque: «Avez-vous compris quelque chose sur vous avec ces audiences?

— Je ne sais pas.»

D'un coup, le rideau de fer est retombé. Nouvelle tentative de la cour: «On vous a questionné sur votre histoire personnelle, le climat incestuel dans votre famille. Avez-vous pu faire un travail de réflexion?

— Non pas encore.»

Autre question, la dernière sur le sujet: «Pourquoi est-ce si difficile de parler de votre famille?

— Je ne sais pas.»

Des audiences entières se sont déroulées sans que dix phrases ne sortent du box, lapidaires, souvent la même: «J'en ai aucun commentaire à faire.» Sur l'homme donc, il faudra se contenter de quelques dates, qui coupent son existence plus qu'elles ne la racontent. A l'entendre, sa vie était «normale», aucun désir pour les enfants — même pendant ses sta-

**Joël
Le Scouarnec
assume
désormais
tout ce qui lui
est reproché**

JUSTICE
**Procès en appel
des Barjols: la cour
se déclare incomptente
et renvoie le dossier**

La cour d'appel de Paris s'est déclarée, mardi 20 mai, «incomptente» dans l'affaire des Barjols, un groupuscule d'ultradroite soupçonné d'avoir préparé une série d'actions violentes, dont une visait le président de la République, Emmanuel Macron, et a renvoyé le dossier vers un juge d'instruction. La présidente de la cour d'appel a estimé que, si les faits étaient de nature criminelle, les mis en cause devaient être jugés devant une cour d'assises. Une décision extrêmement rare à ce stade de la procédure. — (AFP)

**A Paris, un policier
de la BRAV-M jugé
coupable de violences**

Un policier de la BRAV-M a été jugé par le tribunal correctionnel de Paris, mardi 20 mai, coupable de violences sur un observateur de la Ligue des droits de l'homme (LDH), lors d'une manifestation le 1^{er} mai 2021. Le policier de 30 ans a été condamné à un stage de citoyenneté pour avoir violemment poussé à terre un journaliste retraité qui s'était rendu avec sa caméra, en tant qu'observateur pour la LDH, à une manifestation pour les droits des travailleurs. Le policier a soutenu qu'il cherchait seulement à l'«écartier», sans aucune intention de «le faire chuter, et encore moins de le blesser». Une vidéo filmée par un manifestant montre percutant l'observateur de ses deux mains, le faisant chuter au sol. — (AFP)

L'ex-principal de Saint-Jean-de-Passy jugé pour agression sexuelle sur mineur

Daniel Chapellier, 75 ans, dont le procès devait se tenir mercredi à Nanterre, se dit victime d'une «machination»

Que s'est-il passé dans le bureau du directeur de Saint-Jean-de-Passy, le 3 février 2021? Deux récits devaient s'affronter, mercredi 21 mai, devant le tribunal correctionnel de Nanterre. Celui de Vincent (le prénom a été modifié), alors âgé de 14 ans et élève de 4^e, et celui de Daniel Chapellier, 71 ans à l'époque, ancien directeur de cet établissement du 16^e arrondissement de Paris, qui comparaît pour agression sexuelle sur mineur.

Vincent, petit-fils d'un ancien ministre de la Justice, est décrit par ses professeurs comme un élève «turbulent», «nonchalant», «défiant envers les adultes», «sûr de lui». Il collectionne retards et problèmes d'attitude, à tel point que se pose la question de son renvoi. Directeur du prestigieux établissement parisien Stanislas entre 2002 et 2015, Daniel Chapellier est un homme austère et un professionnel expérimenté, réputé — et craint — pour sa sévérité, une figure respectée dans le monde de l'enseignement catholique privé.

Le 3 février 2021, Vincent est rentré chez lui plus tôt que d'habitude, à tout de suite pris une douche et n'a pas voulu déjeuner. À ses parents inquiets, il a fini par raconter: il avait été convoqué dans le bureau du directeur à la suite d'un nouvel écart, mais la discussion avait dérivé et celui-ci l'avait interrogé sur sa consommation de pornographie et sa pratique de la masturbation, puis il lui avait demandé de toucher son sexe par-dessus son pantalon, avant de toucher, à son tour, le sexe de l'élève et de le laisser partir en lui disant de «n'en parler à personne».

Daniel Chapellier conteste. Il admet avoir demandé à Vincent s'il fréquentait des sites «malsains»

et ce que cela lui faisait. Déjà, à Stanislas, il était coutumier de ces interrogatoires intrusifs en tête à tête autour de la sexualité, qu'il justifie par un souci d'éducation. Mais l'élève se serait montré provocateur, le questionnant sur d'éventuels problèmes d'érection liés à son âge. Au moment de quitter le bureau, Vincent se serait retourné vers lui, aurait montré son sexe et aurait dit: «J'aimerais que vous me suciez.»

«Marchander son corps»

Daniel Chapellier, qui met en avant «cinquante ans de carrière sans incident» et produit des centaines de témoignages de soutien, se dit victime d'une «machination». Selon lui, Vincent savait qu'il était sur le point d'être exclu de Saint-Jean-de-Passy et que, compte tenu de son mauvais dossier, il n'aurait jamais été accepté ailleurs sans ce «mensonge». Vincent affirme, au contraire, qu'il ne souhaitait surtout pas être exclu et qu'il a l'impression «d'avoir marchandé son corps pour pouvoir rester à Saint-Jean-de-Passy».

Pas de preuves, pas de témoins de la scène, mais un certain nombre d'éléments, outre le «discours constant et cohérent» du jeune homme et ses «troubles compatibles avec les faits dénoncés», ont convaincu le juge d'instruction que Daniel Chapellier devait être jugé pour agression sexuelle.

Selon son récit, comment expliquer qu'il n'ait pris aucune sanction? Pourquoi, alors qu'il était favorable à l'exclusion de Vincent, a-t-il décidé de lui laisser une chance à l'issue de ce rendez-vous? «Cet apparent revirement ne peut manquer de surprendre», glisse, dans son ordonnance de renvoi, le juge d'instruction, selon

qui «le fait qu'il n'ait pas signalé l'incident interroge». Le comportement de Daniel Chapellier «laisse à penser qu'il a cherché à dissimuler» ce qu'il s'était passé et «semble en décalage avec celui qui serait attendu d'un chef d'établissement qui aurait été victime d'une exhibition sexuelle par un de ses élèves, ce qui est de nature à amoindrir la crédibilité de ses déclarations».

En outre, «les investigations suggèrent, contrairement à ce que soutient Daniel Chapellier, une attirance sexuelle de celui-ci pour les hommes et les adolescents masculins». Sur l'ordinateur de ce pourfendeur du mariage pour tous ont été trouvées des centaines de fichiers pornographiques homosexuels, dont certains représentent des personnes pouvant être mineures, ainsi que des traces de consultation de sites pornos gay mettant en scène des adolescents. Le prévenu assure être juste allé jeter un œil sur les sites visités par les élèves pour comprendre, par curiosité «pour ce [qu'il n'aimait] pas», sans aucune attirance. «Peu crédible», tranche le juge d'instruction, qui constate que le prévenu n'explique pas la recherche «sauna gay Rouen» dans Google, ni la consultation de sites tels que «gayvoyageur.com».

La pratique régulière d'interrogatoires en tête à tête axés sur la sexualité «semble inadaptée» et «interroger sur les motivations de Daniel Chapellier». Si aucun fait d'abus sexuel n'est remonté pendant l'enquête, celle-ci rappelle que le prévenu est soupçonné d'avoir couvert, dans d'autres établissements, des encadrants ayant commis des attouchements sur des élèves ou consulté des sites pédopornographiques. ■

HENRI SECKEL



DÉCLARATION IFI

75%

DE VOTRE
DON SONT
DÉDUCTIBLES
DE VOTRE IFI

EN SAVOIR PLUS SUR

hi.fr/fondation-hi



EN 2025,
CONJUGUEZ
GÉNÉROSITÉ
ET FISCALITÉ



handicap
international

| CO PRIX NOBEL DE LA PAIX |

La Fondation Vivre Debout Handicap International sous l'égide de la Fondation Innovation et Transitions est habilitée à recevoir les dons au titre de l'IFI. Par votre don, vous permettez à Handicap International et sa Fondation Vivre Debout de soutenir financièrement des projets au bénéfice des personnes handicapées et vulnérables (après déduction des frais de traitement et de recherche de fonds).

Essor des énergies renouvelables : un pilotage à haut risque

La montée en puissance de l'éolien et du solaire en France, alors que la demande ne suit pas à la même vitesse, pose de nombreux défis pour la gestion du réseau électrique, du parc nucléaire, mais aussi pour les finances publiques

La France produit trop d'électricité, au risque de faire sauter la banque.» A la mi-avril, le quotidien économique *La Tribune* lance l'alerte. Ce titre résume l'inquiétude qui s'est emparée, depuis des mois, d'une partie du monde énergétique et politique : alors qu'en 2022 le pays se mettait en ordre de bataille pour faire face à d'éventuelles coupures de courant, dans un contexte de défaillance du parc nucléaire, de flambée des prix de l'énergie et d'invasion russe en Ukraine, de plus en plus d'acteurs s'alarment aujourd'hui d'une situation de «surproduction». Sur le banc des accusés : le solaire et l'éolien, qui fournissent de plus en plus d'énergie, alors que la consommation d'électricité n'augmente pas. Leur essor pourrait constituer une menace pour le réseau, les finances publiques et le parc nucléaire, et les appels à freiner – voire à stopper – leur développement se multiplient.

Quelques jours avant de quitter ses fonctions de patron d'EDF, Luc Rémont décrit ainsi, devant des sénateurs, le 22 avril, le «grand défi» posé par «l'écart croissant entre l'offre et la demande» d'électricité. «Il va nous falloir veiller, dans les toutes prochaines années, à ce que ce déséquilibre entre sources commandables [notamment le nucléaire] et sources intermittentes [les renouvelables] ne vienne pas grever la stabilité du système, soit sur le plan physique, soit sur le plan économique. C'est vraiment le plus grand défi auquel nous sommes confrontés», insiste-t-il.

«ADAPTER LES RÈGLES»

Quelques jours plus tard, le 30 avril, dans *Les Echos*, la présidente de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), Emmanuelle Wargon, appelle à ralentir la cadence du développement de l'éolien et du solaire, «car la demande a pris du retard». En réponse à ces inquiétudes, le gouvernement a déjà révisé légèrement à la baisse les ambitions concernant le photovoltaïque dans le cadre des discussions sur la nouvelle feuille de route énergétique. La gigantesque panne électrique qu'ont connue l'Espagne et le Portugal, le 28 avril, a également ravivé les critiques à l'égard des renouvelables. Si les causes du «black-out» ne sont toujours pas connues, la forte production solaire a été rapidement pointée du doigt.

Dans ce contexte de faible consommation et de panne géante, et alors que le gouvernement semble naviguer à vue sur l'avenir de la programmation pluriannuelle de l'énergie, les récents débats sur l'énergie menés au Parlement ont été l'occasion pour la droite et l'extrême droite de répéter toute leur opposition aux renouvelables. «Elles produisent quand le vent souffle, quand le soleil brille, mais pas quand la société en a besoin, a expliqué Maxime Amblard, député (Rassemblement national) de la Meuse, le 28 avril. Pour

compenser cela, il faut donc doubler ces installations par des centrales électriques pilotes et construire des systèmes de stockage massif. Cela mène à payer deux parcs de production électrique qui ne fonctionnent qu'à moitié et à augmenter le risque de black-out.»

Quelles sont les conséquences concrètes du développement des renouvelables et du décalage entre l'offre et la demande? Justifient-elles de revoir à la baisse les ambitions pour le solaire et l'éolien, alors que le pays est engagé dans une course contre la montre pour sortir des énergies fossiles, qui représentent encore 60 % de la consommation? Pour Alexandre Joly, responsable du pôle énergie du cabinet de conseil Carbone 4, la «fronde anti-renouvelables» actuelle témoigne d'un «manque de clairvoyance».

«Il faut se rappeler qu'en 2022 tout le monde criait à la sous-production. Le contexte géopolitique et les problèmes du parc nucléaire [de corrosion sous contrainte] nous ont montré qu'il fallait raisonner à long terme en matière d'énergie, et non pas à court terme. Or le cap, c'est électrifier, produire chez nous et décarboner. Pour cela, on peut peut-être modérer un peu le déploiement des renouvelables mais certainement pas l'arrêter», explique-t-il.

«Dans le débat public, différents problèmes se mélangent pour faire une grosse soupe», résume de son côté Robin Girard, directeur de recherche à Mines ParisTech PSL, spécialiste de l'énergie et des systèmes électriques. Faire face à une surproduction n'est pas la même chose que gérer la stabilité du réseau. Les différents défis se posent à des échelles de temps différentes et tous ont des solutions connues, plus ou moins matures. Et la France est loin d'être confrontée à l'ensemble des difficultés.»

Le pays est bien face à une situation qui n'est pas optimale : pour l'instant, l'électrification ne décolle pas, en raison notamment d'un manque de soutien public. Le transfert des usages du fossile vers l'électricité (passer d'une voiture thermique à un véhicule électrique, du chauffage au gaz à une pompe à chaleur, installer des hauts fourneaux électriques dans le secteur de l'industrie...) est considéré comme l'une des solutions les plus efficaces pour se débarrasser du pétrole et du gaz. Comme partout en Europe et dans le monde, le gouvernement et les experts misent donc sur une forte hausse des capacités de production d'électricité dans la prochaine décennie, hausse censée répondre à une hausse de la demande.

Mais en France le déséquilibre entre l'offre et la demande a tendance à croître. A la mi-avril, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité RTE a été contraint de rappeler à différents opérateurs leurs obligations en termes d'équilibrage du système. «Les situations d'abondance de production qui se multiplient posent des questions de coordination



METTRE SUR PAUSE LE DÉPLOIEMENT DES RENOUVELABLES AURAIT DES CONSÉQUENCES POUR TOUTE LA FILIÈRE, ET IL FAUDRAIT ENSUITE DES ANNÉES POUR LA RELANCER

pour l'équilibrage à court terme, confirme Olivier Houvenagel, directeur de l'économie du système électrique chez RTE. Nous travaillons à adapter les règles de fonctionnement.» La loi dite «Daduce» (dispositifs d'adaptation au droit de l'Union européenne), adoptée le 30 avril, prévoit par exemple que toutes les installations d'une certaine capacité, dont les parcs solaires ou éoliens, participent au «mécanisme d'ajustement» qui permet d'ajuster l'offre à la demande en temps réel.

Signe que le sujet est une source de préoccupation, le gestionnaire RTE travaille également, dans le cadre de son bilan prévisionnel prévu pour la fin d'année, à un nouveau scénario fondé sur une hypothèse de consommation qui resterait basse, et qui conduirait la France à rater ses objectifs climatiques et de réindustrialisation.

Sur le plan économique, le symptôme le plus visible de ce déséquilibre est celui des prix négatifs. Liés en général à une surabondance d'électricité, ils surviennent de plus en plus fréquemment. En 2024, ils ont représenté 359 heures (4 % du temps), soit le double de l'année précédente, et les pertes liées à ces prix ont atteint 80 millions d'euros au premier semestre 2024, selon la CRE. De janvier à avril, selon RTE, le nombre d'heures concernées est stable par rapport à 2024.

Dans un avis sur le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie, l'Académie des sciences prévoit que l'«excès de production intermittente non pilotable» entraînera «une volatilité accrue des prix de l'électricité, avec des périodes de plus en plus fréquentes de prix très élevés et de prix négatifs».

Si ce phénomène devrait s'accroître avec le développement de renouvelables, des leviers peuvent être activés pour y faire face. Il s'agit notamment de mécanismes permettant de «déplacer» la demande, pour que la recharge des véhicules électriques ou le déclenchement des chauffe-eau se fassent en milieu de journée, quand l'offre d'électricité est abondante. Pour inciter les Français à faire tourner leurs machines lorsque les panneaux solaires produisent, la CRE prépare ainsi une réforme du tarif «heures pleines-heures creuses», conçu pour répondre au fonctionnement du parc nucléaire.

Des moyens de stockage tels que les batteries peuvent aussi être mis en place. Interrogée, EDF affirme que le volume de modulation a «significativement augmenté en 2024», avec un doublement des chiffres par rapport à la moyenne des années précédentes. «Le parc nucléaire a toujours modulé pour adapter la production à la demande d'électricité, mais ce qui change aujourd'hui c'est la fréquence et le volume de cette modulation», précise l'entreprise. Elle ajoute que, si aucune conséquence directe sur le fonctionnement du parc n'a jusqu'ici été identifiée,

«Les prix négatifs ne sont pas une surprise et des solutions existent pour y répondre, affirme Laurent Néry, le directeur des analyses de marché d'Engie, premier producteur éolien et solaire du pays. Ils sont le symptôme d'une situation où l'on manque de flexibilité, cela renforce l'idée qu'il faut investir dans ces moyens.»

«Les prix négatifs sont surtout un problème pour les producteurs, qui vendent à perte, mais ce n'est pas difficile à régler, ajoute Robin Girard. Et produire plus que l'on consomme est globalement positif: vendre de l'électricité à nos voisins est bon pour notre balance commerciale et ça devrait faire baisser les prix de l'électricité, ce dont on a besoin pour électrifier.» En 2024, la vente d'électricité a rapporté 5 milliards d'euros à la France, qui a importé pour environ 64 milliards d'euros de pétrole et de gaz.

RETOURS D'EXPÉRIENCE DES PAYS VOISINS

Parmi les autres inquiétudes liées à l'essor des renouvelables figure la crainte que le nucléaire soit moins utilisé et donc moins rentable, puisque l'éolien et le solaire sont appelés en priorité sur le réseau. Pour pallier leur variabilité, les réacteurs pourraient aussi devoir «moduler» davantage, c'est-à-dire faire varier leur puissance pour répondre aux besoins. Selon un rapport publié en janvier par l'inspecteur général pour la sûreté nucléaire et la radioprotection du groupe EDF, l'amiral Jean Casabianca, alors qu'une douzaine de réacteurs modulaient sur une journée auparavant, environ la moitié du parc nucléaire en service (qui comprend 57 réacteurs) peut désormais être concernée. «La modulation s'est transformée en contrainte» qui a «forcé un impact sur la machine», écrit-il, ces variations de puissance n'étant «jamais anodines sur la sûreté».

Interrogée, EDF affirme que le volume de modulation a «significativement augmenté en 2024», avec un doublement des chiffres par rapport à la moyenne des années précédentes. «Le parc nucléaire a toujours modulé pour adapter la production à la demande d'électricité, mais ce qui change aujourd'hui c'est la fréquence et le volume de cette modulation», précise l'entreprise. Elle ajoute que, si aucune conséquence directe sur le fonctionnement du parc n'a jusqu'ici été identifiée,



Site agrivoltaïque à Amance, en Meurthe-et-Moselle, en octobre 2022.
PATRICK HERTZOG/AFP

fiée, une étude a été lancée pour analyser «les impacts et les conséquences potentielles sur les hommes et les matériels» d'une hausse de la modulation.

Plus largement, le black-out espagnol a fait resurgir les inquiétudes quant à la stabilité du réseau. De fait, l'intégration croissante de sources d'énergie variables et décentralisées implique des transformations profondes. Des enjeux, bien identifiés, qui concernent toute l'Europe. En France, RTE a présenté un plan d'investissement massif pour renforcer et adapter les infrastructures. «Il n'y a plus de débat scientifique sur le fait qu'il existe des solutions pour assurer la stabilité du système aux différentes échelles de temps», rappelle Robin Girard. La France peut par ailleurs bénéficier des retours d'expérience de ses voisins, puisqu'elle est l'un des pays européens où la part des renouvelables dans le mix électrique est la plus faible (27 % en 2023, contre 89 % au Danemark, 76 % au Portugal, 54 % en Allemagne...).

Si l'intégration des énergies renouvelables pose un certain nombre de défis techniques et technologiques, mettre sur pause leur déploiement, à rebours de ce que font les autres pays, aurait des conséquences pour toute la filière, et il faudrait ensuite des années pour la relancer. A moyen et long terme, même si la décarbonation n'avait pas lieu, il faudrait produire de l'électricité pour répondre à de nouveaux usages et remplacer le parc nucléaire actuel. «Pour être prêts à faire face à l'augmentation de la consommation électrique, l'augmentation de la capacité renouvelable est nécessaire, quitte à assumer une surproduction temporaire, insiste l'ONG Réseau Action Climat. Mieux, cette situation fait baisser les prix et doit encourager l'électrification, sans explosion des usages superflus.»

«Décarboner notre énergie n'est pas uniquement un enjeu climatique, rappelait aussi en mars Thomas Veyrenc, le directeur général de l'économie et de la stratégie de RTE. Electrifier est tout simplement un moyen de produire l'énergie sur notre sol et de renforcer notre souveraineté» en dépendant moins de pays tels que la Russie et les Etats-Unis, auxquels la France achète son gaz et son pétrole. ■

PERRINE MOUTERDE

En Espagne, débats autour du poids des énergies vertes

La mégapanne d'électricité du 28 avril suscite la controverse sur l'importance des renouvelables dans le mix énergétique

MADRID - correspondante

Au milieu des oliveraies andalouses, des pâturages d'Estrémadure ou des plateaux désertiques de Castille-La Manche, des milliers de fermes solaires ont poussé comme des champignons sur le territoire espagnol ces six dernières années. En 2018, l'Espagne ne comptait que 4,7 gigawatts (GW) de puissance installée d'énergie photovoltaïque (3,6 % du mix électrique). En 2024, le pays disposait de 33 GW, lui permettant de couvrir 17 % de la demande d'électricité.

Longtemps paralysés par les effets de la crise économique de 2009 et le manque de volonté politique du précédent gouvernement conservateur de Mariano Rajoy (2011-2018), les investissements dans le parc photovoltaïque ont bondi avec l'arrivée au pouvoir du socialiste Pedro Sanchez, dans un contexte de retour de la croissance.

L'Espagne est devenue le deuxième pays d'Europe en production d'électricité solaire, avec 59 térawattheures (TWh), derrière l'Allemagne, et le septième au monde. Les installations géantes se sont multipliées, comme la ferme solaire Francisco Pizarro, du groupe Iberdrola, qui s'étend sur 1 300 hectares en Estrémadure. Avec 1,5 million de panneaux solaires et une capacité de 553 mégawatts (MW), elle faisait figure de plus grande centrale photovoltaïque d'Europe, jusqu'à l'ouverture d'une ferme solaire de 600 MW en Saxe (Allemagne) en 2024.

En 2024, les énergies renouvelables ont représenté 56,8 % de la consommation d'électricité du royaume (23,2 % d'origine éolienne, 17 % d'origine photovoltaïque et 13,3 % d'origine hydroélectrique), vingt points de plus qu'en 2018. Leur croissance est telle que le gouvernement a revu à la hausse les ambitions du Plan national intégré énergie-climat (Pniec) 2021-2030 en septembre 2024. Son objectif n'est plus d'atteindre 74 % d'énergie renouvelable dans le mix électrique en 2030, mais 81 %.

Jusqu'à la panne d'électricité du 28 avril, ce développement tous azimuts ne provoquait guère de controverses, si ce n'est chez l'extrême droite climatosceptique et parmi des communautés rurales affectées. Bien qu'aucune cause n'ait encore été établie, le black-out a changé la donne, notamment après la révélation d'un rapport de la Commission nationale des marchés et de la concurrence (CNMC) daté de 2023.

Deux ans avant la panne, ce rapport soulignait que «les tensions élevées sur le réseau pourraient provoquer le déclassement intemps d'installations connectées à ce-

EN 2024,
LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES
ONT PRÉSENTÉ
56,8 % DE LA
CONSOMMATION
D'ÉLECTRICITÉ

lui-ci. Le gendarme espagnol de la concurrence fondait ses conclusions sur un rapport du gestionnaire du réseau électrique, Red Electrica de España (REE), révélant que les heures où la tension dépassait des valeurs normales avaient triplé depuis 2021, et qu'il ne disposait pas d'outils suffisants pour éviter qu'elles n'atteignent des valeurs très élevées. Une situation qui s'est aggravée du fait de «la baisse de la demande, en particulier industrielle, durant les heures creuses» et «l'augmentation considérable dans le mix énergétique des renouvelables».

Trop de risques pris

La panne a ainsi enflammé le débat. La sortie du nucléaire, prévue pour 2035, est présentée comme irresponsable par l'opposition de droite, alors qu'elle fournit encore près de 19 % de l'électricité. Renforcé par la polémique, le Foro Nuclear, le lobby du secteur, s'est montré confiant ces derniers jours quant à la possibilité de parvenir à un accord avec le gouvernement pour prolonger la durée de vie des centrales existantes.

Certains experts ont estimé que REE a pris trop de risques : au moment de la panne, près de 80 % du mix électrique dépendait des énergies solaires et éoliennes, intermittentes. «Le mix énergétique avait peut-être trop peu d'énergies qui fonctionnent par turbine, contrôlent la fréquence, la tension, et génèrent de l'inertie et de la stabilité», estime Jorge Sanz, ex-président de la Commission d'experts pour la transition énergétique.

D'autres failles ont été mises en évidence, à commencer par le retard pris dans l'installation de batteries de stockage, afin de minimiser les effets de l'intermittence : elles ne représentent encore que 3,3 GW, alors que le Pniec prévoit 22,5 GW en 2030. Ou encore le manque d'interconnexions avec la France, qui permettrait de mieux absorber les oscillations de tensions, selon des experts. «Toutes les centrales photovoltaïques construites depuis 2019, c'est-à-dire l'immense majorité, disposent d'onduleurs qui aident à stabiliser la tension, mais nous attendons encore que la CNMC fixe les configurations techniques pour les mettre en fonctionnement», rappelle aussi José Donoso, directeur général de l'Union photovoltaïque.

Sur la défensive, mardi 20 mai, la ministre de la transition écologique espagnole, Sara Aagesen, a voulu dédouaner sa politique énergétique de toute responsabilité dans la panne. «Nous savons clairement que ce ne fut pas un problème de [manque de production pour assurer la] couverture [de la demande], ni de surproduction ou de taille des réseaux», a-t-elle déclaré. Dans la soirée, l'Association des entreprises d'énergie électrique a publié un communiqué pour demander que l'enquête sur l'origine de la panne se penche sur «les variations extrêmes et généralisées de tension sur le réseau durant la matinée du 28 avril», dès 10 heures, «et les jours précédents». Selon ses graphiques, deux sous-stations électriques en Andalousie et en Estrémadure se sont déconnectées au moment de la panne à la suite de pics de tension très élevés. ■

SANDRINE MOREL



PERTES & PROFITS | AGRICULTURE

PAR ISABELLE CHAPERON

Un coup de rabot pour le label bio

On a déjà vu anniversaire plus festif. Pour les 40 ans du label Agriculture biologique (AB) une grande campagne de promotion du bio débute jeudi 22 mai. Le même jour, Jean Verdier, le président de l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique («l'Agence bio»), gestionnaire du label, et Laure Verdeau, sa directrice, sont auditionnés par la commission d'enquête du Sénat sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'Etat. Objectif pour l'organisme public chargé de veiller sur la filière bio, défendre son budget. Sauf qu'il a déjà été notifié par le ministère de l'agriculture de coupes massives.

«L'Agence bio» – qui emploie moins de 25 personnes – se voit retirer 15 millions d'euros (budget de communication et financements d'investissements nécessaires aux fermes), soit les deux tiers de ses dotations annuelles. La ministre des comptes publics, Amélie de Montchalin, a prévu fin avril qu'elle entendait trouver de «2 à 3 milliards d'euros» d'économies d'ici à 2027 au sein des diverses excroissances qui prospèrent à la périphérie de l'Etat, du Centre national d'études spatiales à l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Compte tenu du déficit public abyssal, il faut bien commencer quelque part.

La puissance de ses ennemis
Mais pourquoi ne pas attendre les recommandations des sénateurs en matière d'arbitrages budgétaires ? Le vivier est large. La commission d'enquête, lancée le 6 février, cherche à faire la lumière sur «103 agences, plutôt autonomes et à même de structurer un domaine d'intervention, 434 opérateurs chargés de mettre en œuvre une politique définie par l'Etat et 317 organismes consultatifs qui se limitent à donner un avis». Cette urgence à ôter des

crédits, sans concertation, à la petite «Agence bio» montre la puissance de ses ennemis. Déjà, en janvier, elle avait été passée à la sulfureuse par la droite sénatoriale. Un amendement du sénateur Laurent Duplomb (Les Républicains, Haute-Loire) prévoyait d'arracher l'organisme comme une mauvaise herbe. Le sénateur, ex-président Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) de la chambre d'agriculture de Haute-Loire, porte un projet de loi agricole visant à réduire les «contraintes» des agriculteurs, en particulier sur l'usage d'insecticides de la famille des néonicotinoïdes. Des manifestations, organisées par la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs, ont eu lieu ces derniers jours en soutien de ce texte, dont l'examen débute le 26 mai à l'Assemblée nationale.

Entre deux visions de l'agriculture qui s'opposent, le gouvernement semble avoir fait son choix. «Le ministère vient de trouver 30 millions d'euros pour sauver la filière noisettes qui représente 350 fermes en France, mais ses poches sont vides quand il s'agit des 60 000 fermes bio qui produisent une alimentation saine et protègent les ressources», s'agace auprès de l'AFP Loïc Madeline, coprésident de la Fédération nationale d'agriculture biologique. Selon lui, il reste un reliquat de 1 milliard d'euros dans l'enveloppe des aides européennes destinées à faciliter la conversion des surfaces en bio. Un argent nécessaire. La loi d'orientation agricole veut atteindre, en 2030, le seuil de 31 % des surfaces agricoles françaises exemptes de pesticides azotés ou autres. Contre 10 % actuellement. Cet objectif a été déterminé en raison de l'intérêt que représente ce mode de culture ou d'élevage au regard de la santé publique, de la qualité des eaux ou de la régénération des sols. Si ces sujets ne sont plus importants, il est urgent de le dire. ■

Le Monde

LES RENCONTRES DE L'ÉPARGNE

comprendre les enjeux et agir

BOURSE

INVESTIR DANS UN CONTEXTE TROUBLÉ

Bazaar St-So, Lille
17 juin 2025 - de 18h à 20h
entrée gratuite sur inscription conferences-epargne.lemonde.fr

en partenariat avec **Boursobank**

Comment Google voit l'avenir de la recherche en ligne

Le groupe a présenté, lors de sa conférence I/O, plusieurs fonctionnalités d'IA

Passer l'information à l'intelligence.» Google a résumé ainsi son ambition pour l'avenir de la recherche en ligne, lors de sa conférence annuelle des développeurs I/O, mardi 20 mai. Destiné à montrer les innovations en préparation, l'événement a été l'occasion de présenter une série de fonctionnalités nourries d'intelligence artificielle (IA), qui esquiscent sa vision de l'évolution du secteur : celle du passage d'un moteur classique à une recherche plus visuelle et orale, plus personnalisée et proactive, avec la promesse d'obtenir des réponses mais aussi de réaliser des actions. «*Le but final est de créer un assistant IA universel*», a résumé Demis Hassabis, le PDG de Google DeepMind, à propos de ces nouvelles fonctionnalités, qui soulèvent aussi des questions, notamment pour le respect de la vie privée.

L'IA est déjà présente sur le moteur de recherche Google, qui affiche pour certaines requêtes des paragraphes de réponses générées par son assistant Gemini. Baptisée «AI Overviews», cette fonctionnalité étendue, mardi 20 mai, à 200 pays (mais pas encore à la France) est utilisée par 1,5 milliard d'internautes par mois et «amène déjà l'IA à plus de personnes qu'aucun autre service», a assuré la responsable de la recherche, Liz Reid, ajoutant que l'application Gemini compte, elle, 400 millions d'utilisateurs.

Mardi, d'abord aux Etats-Unis, Google ajoute sur son moteur un onglet «AI Mode», destiné à formuler des requêtes beaucoup plus longues et complexes, qu'on peut ensuite affiner, à la manière d'une conversation (comme dans un assistant IA de type Gemini ou ChatGPT). Cette fonctionnalité sous-divise la question en plusieurs recherches avant de répondre.

Deep Search opère de manière similaire, mais pourra mener «des dizaines, voire des centaines de recherches», explique Mme Reid, afin de produire un rapport de plusieurs pages ou dizaines de pages sur un thème, avec «des liens», comme le propose notamment Deep Research, d'OpenAI. Elle pourra aussi se servir de documents fournis par l'utilisateur.

Le moteur proposera aussi de créer des graphiques à la demande, à partir de données statistiques complexes, sportives ou financières, par exemple pour comparer le palmarès de deux clubs de football ou deux indices boursiers. Google s'aventure aussi sur le ter-

ALEXANDRE PIQUARD

MÉDIAS
L'UE va soutenir Radio Free Europe
L'Union européenne (UE) va débloquer 5,5 millions d'euros pour aider Radio Free Europe/Radio Liberty à poursuivre ses activités après le gel de son financement par les Etats-Unis, a déclaré, mardi 20 mai, la cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas. «*Cette somme permettra de soutenir le travail vital de Radio Free Europe*», a déclaré Mme Kallas à l'issue d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'UE à Bruxelles. — (AFP)

TRANSPORTS
Un chinois reprend le constructeur de bus à hydrogène Safra
Le tribunal de commerce d'Albi a choisi, mardi 20 mai, le groupe chinois Wanrun pour reprendre Safra, unique

constructeur de bus à hydrogène hexagonal, en redressement judiciaire, au détriment du français TTH, qui avait les faveurs du personnel et des décideurs locaux. Wanrun s'est engagé à conserver 120 des 169 salariés de cette entreprise basée à Albi. — (AFP)

COMMERCE
Bruxelles propose des frais de 2 euros sur les petits colis
La Commission européenne a proposé, mardi 20 mai, d'imposer des frais de 2 euros (payés par la plateforme) sur chaque petit colis entrant en Europe, dont l'immense majorité provient de Chine. L'idée est de cibler les colis de «faible valeur», moins de 150 euros, seuil en dessous duquel les paquets envoyés d'un pays tiers dans l'Union européenne échappent aux taxes douanières. — (AFP)

La Californie ressent déjà les effets du «Trump slump»

Le ralentissement économique lié aux mesures chaotiques du président américain pèse sur l'Etat le plus riche des Etats-Unis

SAN FRANCISCO - correspondante

En janvier, quand il avait présenté son budget préliminaire pour l'exercice 2025-2026, le gouverneur de Californie, Gavin Newsom, avait tablé sur un excédent de 363 millions de dollars (322 millions d'euros). Quatre mois – et un changement de président – plus tard, le démocrate se prépare à un déficit de 12 milliards de dollars. L'effet Donald Trump, le «*Trump slump*», accuse-t-il, soit le ralentissement de l'activité économique générée par les incertitudes liées au programme du président.

Mercredi 14 mai, M. Newsom a présenté son budget révisé. Il a mis en relief les performances de la Californie, Etat le plus riche et le plus peuplé des Etats-Unis, mais attaqué par les républicains pour ses impôts élevés, ses réglementations contraignantes et le nombre de sans-abri. «*On ne se vante pas assez*», a souligné celui qui a des ambitions présidentielles pour 2028 et espère corriger d'ici à la fin de son mandat, en 2026, son image de libéral déconnecté des réalités de l'Amérique profonde.

Le gouverneur a rappelé que, selon le Fonds monétaire international, la Californie a dépassé le Japon en matière de produit intérieur brut (avec 410 milliards de dollars). Si elle était un pays, elle serait au quatrième rang mondial. En 2024, sa croissance a atteint 6 %. Elle concentre 18 % des budgets de recherche et développement de la planète.

Avant d'ajouter, dans une pique à l'attention des républicains, que la Californie devance le Texas et la

Floride pour le nombre d'entreprises figurant dans le classement Fortune 500, le palmarès annuel des 500 plus grandes sociétés du pays. Et il n'y a jamais eu «*d'exode*» de Californie, a-t-il affirmé pour corriger les récits des partisans de M. Trump. Après une baisse inédite entre 2020 et 2022, la population a recommencé à augmenter en 2024.

Mais, depuis janvier, «*la Californie est attaquée*», a déploré M. Newsom. M. Trump a «*frappé de manière inconsidérée nos moteurs de croissance*». Droits de douane, coupes dans les crédits de recherche : l'impact des décisions de Washington est «*disproportionné*», juge-t-il. Les recettes fiscales ont diminué de 16 milliards de dollars, dont 10 milliards dus à la chute de la taxe sur les plus-values des valeurs mobilières qui accompagnait la baisse de Wall Street.

Critiques à droite et à gauche
Les ports ont enregistré une diminution de 35 % du volume de marchandises. Le nombre de touristes étrangers a baissé de 11 % par rapport à la même période de 2024, alors que la Californie avait été la première destination touristique des Etats-Unis en 2024, avec un record de dépenses de 157,3 milliards de dollars. Tout cela à cause de la «*rhétorique irresponsable*» de M. Trump, a fustigé le démocrate.

Mais le gouverneur a reconnu que le déficit projeté n'était pas lié qu'à la politique de M. Trump. Il a été surpris par l'explosion du coût du programme Medi-Cal (version californienne de Medicaid) d'assurance-santé pour les résidents à revenus modestes. Explosion due au

«Trump a frappé de manière inconsidérée nos moteurs de croissance»

GAVIN NEWSOM
gouverneur démocrate de la Californie

fait que 1,6 million de migrants en situation irrégulière s'y sont inscrits depuis janvier, un nombre qui avait été sous-estimé.

En janvier 2024, la Californie était devenue l'un des premiers Etats à inclure les sans-papiers dans l'accès à la couverture santé des plus pauvres. Une douzaine d'Etats démocrates avaient suivi, finançant l'expansion du programme sur leurs fonds propres. Ils doivent maintenant concilier leur approche inclusive avec la volonté de M. Trump de réduire les crédits fédéraux aux Etats qui refusent d'aider son administration à arrêter les sans-papiers.

Sans tout à fait battre en retraite sur un sujet qui lui tient à cœur, M. Newsom a proposé de suspendre l'accès à Medi-Cal non pas pour tous les sans-papiers, comme le veulent les républicains, mais pour les nouveaux demandeurs. Il va aussi imposer une cotisation mensuelle de 100 dollars aux bénéficiaires actuels. «*Notre approche n'a pas été de retirer des gens du programme ou de revenir sur l'expansion, mais de fixer ce que nous pouvons faire ou non*», a-t-il dit. M. Newsom a souligné que le déficit de l'Etat,

sur un budget total de 321,9 milliards de dollars, n'était pas catastrophique (en 2003-2004, il avait atteint 52 % du budget). Il a maintenu son objectif d'instaurer une maternité gratuite pour tous les enfants californiens – initiative unique à cette échelle dans un pays où l'école publique n'est offerte qu'à 5 ans. Pas question non plus de réduire les crédits pour la lutte contre les incendies : la Californie a acquis sept avions-cargos C-130H, lui procurant «*la flotte non militaire de lutte contre les feux la plus importante du monde*».

La décision du gouverneur de réduire l'accès à la couverture médicale pour les sans-papiers a été critiquée à droite et à gauche. Les républicains, qui s'étaient opposés au projet, se sont gaussés. «*Il prend enfin conscience du désastre budgétaire qu'il a lui-même créé*», a noté le républicain Brian Jones, membre du Sénat de Californie.

Les progressistes y ont vu une nouvelle preuve que M. Newsom est prêt à beaucoup de concessions pour recentrer son image, dans la perspective de la course à la présidentielle de 2028. Certains ont comparé son approche avec la «*triangulation*» – politique qui emprunte à la gauche et à la droite – chère à l'ancien président Bill Clinton.

Selon la Constitution de l'Etat, l'Assemblée de Californie doit adopter un budget équilibré avant le 15 juin, pour l'année fiscale qui commence le 1^{er} juillet. Faute de quoi, les élus perdront leur salaire, selon une loi passée en 2010 pour éviter les tractations sans fin. ■

CORINE LESNES

Face à la montée du protectionnisme, l'Europe cherche de la croissance à domicile

L'Union européenne veut lutter contre la fragmentation du marché intérieur

BRUXELLES - bureau européen

Il ne se passe pas une semaine sans qu'on entende parler de l'ardente obligation de lever les barrières du marché intérieur, qui empêchent entreprises et citoyens de profiter des bienfaits d'un marché de 450 millions d'habitants. Les chefs d'entreprise, les économistes, les institutions européennes, mais aussi les chefs d'Etat et de gouvernement dénoncent régulièrement les freins à la croissance et à la compétitivité qu'elles représentent. Et pourtant, malgré ce beau consensus de façade, la cause qui semble entendue progresse peu. Le sujet, en réalité, est d'une grande complexité, car il nécessite de bousculer des intérêts bien établis, auxquels les dirigeants politiques reconnaissent souvent à s'attaquer.

Stéphane Séjourné, le vice-président exécutif de la Commission, a découvert l'ampleur de la tâche en préparant la stratégie pour le marché intérieur, qu'il a présentée mercredi 21 mai. Celle-ci prévoit une vingtaine de propositions législatives, dans des domaines aussi variés que les télécommunications, les professions réglementées, l'énergie, les services postaux et financiers, le recyclage, l'étiquetage, la création d'un régime unique pour les entreprises œuvrant sur le marché unique, l'harmonisation des règles de marché public...

Aujourd'hui, résume M. Séjourné, «*il est parfois plus rentable pour une entreprise d'opérer en Chine et d'expédier ses produits par l'intermédiaire de Temu que d'opérer au sein du marché intérieur*». Car la fragmentation du marché intérieur a un coût : selon le Fonds monétaire international, les barrières non tarifaires que chacun des Vingt-Sept a érigées équivalent à des droits de douane d'environ 44 % pour les biens et 110 % pour les services. A l'heure où le protectionnisme progresse et où Donald Trump, bouscule l'ordre mondial, l'économie européenne, en décrochage par rapport aux Etats-Unis et à la Chine, ne peut plus se permettre d'ignorer ces relais de croissance et de compétitivité.

Plus de procédures d'infraction

En premier lieu, la Commission compte agir plus pour contraindre les Etats membres à ne pas enfreindre les règles actuelles du marché intérieur. «*On va multiplier les procédures d'infraction*», insiste M. Séjourné, qui instruit en ce moment le cas du logo français Triman, obligatoire sur les emballages et produits recyclables. «*Tout le monde a son logo, ça sert indirectement à protéger son marché*», poursuit le macroniste.

Et si cela ne suffit pas, l'exécutif communautaire brandit la menace d'une loi contre les obstacles au marché unique, qu'il mettrait

Bruxelles souhaite aussi faciliter la reconnaissance des qualifications entre Etats membres, quand certains diplômes, comme ceux de kinésithérapeute, n'ont pas d'existence au-delà des frontières nationales.

La Commission européenne compte aussi s'attaquer au sujet de l'étiquetage et des notices d'utilisation, qui, aujourd'hui, doivent être rédigées dans les vingt-quatre langues de l'Union. «*Aujourd'hui, l'étiquetage de la peluche coûte aussi cher que la peluche*», illustre M. Séjourné. A l'avenir, toutes ces informations (ainsi que les éventuels logos nationaux) devront être accessibles par un QR Code.

Autre dossier : le recyclage des déchets. Aujourd'hui, leur transport n'est pas soumis aux mêmes règles d'un pays à l'autre, ce qui, de fait, empêche un marché européen du recyclage. Bruxelles veut aussi créer les conditions d'un marché unique pour des secteurs qui restent très nationaux, comme l'énergie, les télécommunications ou les services financiers et sur lesquels il est impossible, pour l'heure, de faire émerger des champions européens. Reste à convaincre les Etats membres de suivre alors qu'ils n'ont pas su, jusqu'ici, avancer dans ces domaines, comme le montre leur échec répété à parfaire l'Union des marchés de capitaux. ■

VIRGINIE MALINGRE



A 0 g CO₂/km

B

C

D

E

F

G

Autonomies électriques : EQA 250+ = 497-561 km, EQB 250+ = 464-535 km.

Consommations électriques : EQA 250+ = 14,4-16,4 kWh/100km, EQB 250+ = 15,2-17,5 kWh/100km.

Données WLTP cycle mixte au 06/02/25. Mercedes-Benz France - RCS Versailles 622 044 287.

Plus d'informations sur mercedes-benz.fr

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo.



EQA & EQB 100% ÉLECTRIQUES

Des alliés de taille pour votre fiscalité

Éligibles au score environnemental, le SUV compact EQA 250+ et le SUV 7 places EQB 250+ vous permettent d'optimiser la fiscalité de l'avantage en nature de votre entreprise et des bénéficiaires de véhicule de fonction.



Découvrez notre gamme Business Solutions 100% électrique :



Business Solutions

L'offre Mercedes-Benz pour les Professionnels

#SeDéplacerMoinsPolluer

Les salariés ne veulent plus devenir manageurs à n'importe quel prix

La structure du management peut expliquer la perte d'attractivité des postes de chef

Lorsqu'il a accepté une promotion au poste de manager, Mickael, commercial dans l'habillement, s'est « pris une grosse claque ». « En entretien annuel, l'un de mes collègues m'a dit que j'étais trop dirigiste, que je ne laissais aucune autonomie. Mais je n'étais pas armé à l'époque, et une formation m'a fait découvrir que je n'étais vraiment pas fait pour ça. »

S'il a, quelques années plus tard, retrouvé un poste en responsabilité dans lequel il se sent bien, Mickael (il a souhaité garder l'anonymat) a d'abord été un « manager accidentel », selon l'expression du cabinet Robert Walters. Ces traumatisés d'une première expérience de chef où ils

n'avaient pas les compétences requises sont rejoints par les salariés, en particulier en début de carrière, qui se projettent moins dans des fonctions d'encadrant.

C'est une petite musique qui monte chez les DRH : les postes de manager de proximité ne sont plus si faciles à pourvoir. Seuls 56 % des cadres de moins de 35 ans envisageaient en 2023 de devenir manager un jour, selon la dernière enquête de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). « Ça reste une majorité, mais on perçoit une baisse de l'attractivité de la fonction », confirme Gaël Bouron, responsable adjoint du pôle études. Ce n'est pas qu'ils ne veulent pas, mais ils veulent être sûrs d'être prêts, et sont plus conscients des contraintes que ça implique. »

Les causes de ce désamour sont multiples. Aude Boudaud, directrice associée de Robert Walters France, en identifie trois : « Le stress et la charge de travail lourds, le pouvoir de décision limité et le manque de reconnaissance. » « On constate ce recul depuis plusieurs années, notamment car l'image du manager de proximité est mauvaise. C'est une fonction complexe, avec une reconnaissance assez faible », observe Benoît Serre, vice-président de l'Association nationale des DRH.

« Je préfère être un expert »

« Le jeu n'en vaut pas la chandelle » : c'est ainsi que de nombreux salariés décrivent ce rejet. Eric, contrôleur financier de 61ans, a toujours refusé les propositions : « Quand je vois les contraintes qu'ont eues mes camarades, les problèmes RH à gérer... Je n'ai aucun regret, même si j'en ai un peu pâti financièrement. Je préfère être un expert et aller chercher mes enfants à 17h30. » Depuis la pandémie, les managers font face à davantage d'injonctions contradictoires. « Le niveau d'attendus est plus élevé qu'avant : on leur demande de concilier la performance business et d'être présent dans des moments importants de la vie d'un collaborateur, comme les mobilités », estime Matthieu Birach, DRH de Doctolib.

Sur quels facteurs agir pour redorer l'image du statut ? Le salaire, évidemment, une plus grande flexibilité sur les horaires

Pour ceux qui ont tenté l'expérience, le manque de reconnaissance est une constante

Pour ceux qui ont tenté l'expérience, le manque de reconnaissance est une constante. Jeanne, fonctionnaire de 37 ans, qui a managé quatre petites équipes, se sent libérée d'être revenue à un poste « normal ». Elle explique la difficulté à concilier l'expertise métier et le travail de manager : « Il faut emporter les autres avec soi, on y dépense beaucoup d'énergie, mais on est très seul, car les chefs comptent sur nous pour qu'il n'y ait pas de problème. En quinze ans, on ne m'a jamais dit "bravo, ton équipe est satisfaite". »

Amélie Guimont, opératrice de production devenue manageuse dans une entreprise qui fabrique des outils d'imagerie médicale, a subi les affres du management par les chiffres : « Une nouvelle responsable était obsédée par l'optimisation du temps de production, elle voulait utiliser les opérateurs comme des pions, mais n'avait pas conscience que chacun avait des capacités différentes. J'ai toujours tenté de faire tampon entre elle et mon équipe. »

Mais le mal est peut-être plus profond. « En France, les pratiques managériales apparaissent plus verticales et plus hiérarchiques que chez nos voisins européens, la reconnaissance au travail y est plus faible et la formation des managers plus académique », indique séchement un rapport publié en mars par l'inspection générale des affaires sociales (IGAS). « Il y a de fortes tensions entre un top management vertical et le management charnière, en face des équipes, qui dépendent de la direction par objectifs, des reportings incessants », décrit Jean-Claude Delgènes, fondateur du cabinet Technologia.

Sur quels facteurs agir pour redorer l'image du statut ? Le salaire, évidemment, une plus grande flexibilité sur les horaires

et le télétravail, mais aussi une clarification de ce qui est attendu d'un manager, selon Jérôme Friteau, directeur des relations humaines et de la transformation de l'Assurance-retraite : « Rendre lisibles les parcours, pour leur proposer une véritable évolution, avec des formations diplômantes. J'assume qu'on accorde un budget prioritaire sur la fonction managériale. » Améliorer la prise de poste est impératif.

Conscients que le manager ne peut pas s'occuper de tout, et soucieux de proposer une autre évolution de carrière à ceux qui ne veulent pas l'être, les DRH peuvent aussi renforcer les filières techniques. A l'Assurance-retraite, on compte désormais presque autant de managers que de « référents techniques », qui n'ont pas de responsabilités hiérarchiques, mais sont très qualifiés sur leur métier. « Cette filière nous évite les erreurs de casting des experts très mauvais sur la gestion de l'humain », explique M. Friteau. Chez Doctolib, on parle de « contributeurs individuels ». Ce sont, par exemple, les meilleurs commerciaux, ou au niveau technique des « architectes », qui développent les nouveaux produits. « Ils sont au même niveau de salaire que des N-1 du comité de direction », illustre M. Birach.

Sur les postes de manager, il est aussi possible de leur proposer de garder un pied sur le terrain. « Dans les métiers avec une forte identité professionnelle, il y a le sentiment de perdre quelque chose quand on monte en responsabilité », estime Nishani Bourmault, professeure associée à Neoma Business School, qui l'a notamment observé chez des conducteurs de métro de la RATP. Pour compenser cette perte, outre un programme de formation au management, l'organisation leur a notamment permis de continuer à conduire quelques jours par mois.

La conclusion du rapport de l'IGAS est claire : un management de qualité doit reposer sur un « fort degré de participation des travailleurs, une autonomie soutenue par la hiérarchie et la reconnaissance du travail accompli. » ■

JULES THOMAS

C'EST UN MÉTIER !

CHRONIQUE PAR JULES THOMAS

Vers le crépuscule des téléconseillers



Depuis quelques mois, il est fréquent que des robots appellent des particuliers à la place d'humains, pour faire du démarchage téléphonique. Même si ces « voice bots » vendus par des start-up d'intelligence artificielle (IA) sont encore peu répandus dans les entreprises, selon le dernier baromètre annuel réalisé par EY pour le syndicat des professionnels des centres de contact (SP2C), le secteur, qui emploie 290 000 personnes (dont 55 000 dans les entreprises spécialisées), a vu une « accélération généralisée du recours aux technologies basées sur l'intelligence artificielle » en 2023 et 2024.

Après la numérisation, qui a permis de déléguer une partie des tâches au client (modifier une réservation, trouver la réponse à une question par le biais d'un chatbot), puis les délocalisations, l'IA s'ajoute à une double tendance négative. « Depuis dix-huit mois, il y a un gel des recrutements, car les employeurs prévoient une baisse des demandes clients », décrit Caroline Adam, déléguée générale du SP2C. Il y a une réelle inquiétude sur l'IA, mais on manque de recul pour y répondre. »

Les entreprises ont déjà mis en œuvre un certain nombre de cas d'usage. Chez Engie, les comptes rendus que devaient rédiger les conseillers après chaque appel ont été supprimés il y a quelques mois : désormais, une IA générative résume l'appel en cinq lignes, et le texte est soumis à validation par le conseiller. Mais l'entreprise a tenu à ne pas réduire le temps entre deux appels, pour préserver cette « respiration ». « L'IA est un copilote de nos conseillers, explique Jean-Rémy Dudragne, directeur expérience client d'Engie. On a aussi une IA générative qui propose des brouillons de réponse à des questions posées par des clients par e-mail. »

DES ROBOTS APPELLENT DES PARTICULIERS À LA PLACE D'HUMAINS

Chez Konecta, qui prône un modèle hybride entre humain et machine, une IA reformule les mails trop longs des clients, et propose même de les rendre moins agressifs. Elle suggère aussi des réponses types aux salariés. Du côté de Teleperformance, « pour l'instant, l'IA est utilisée à pas compris, de façon moins intensive que ce qui était prévu au départ, car l'annonce par [la] direction qu'il y aurait encore moins de contacts téléphoniques a fait peur en Bourse, explique Issam Baouafi, délégué syndical Sud. Donc maintenant, on [leur] dit que l'IA générative est là pour aider les salariés. »

Même si les téléconseillers crient une relative crainte d'être dépossédés de leur travail, ce n'est pas tant l'assistance aux réponses au client qui les inquiète le plus, mais le développement de l'IA pour écouter et évaluer leur travail. « On nous a expliqué que ce ne sera plus le manager qui sélectionnera quelques appels et les notera, raconte une salariée de Konecta dans l'ouest de la France. Ils prévoient de reconnaître dans notre timbre de voix, l'intonation, les mots interdits par le client : tous les appels seront tracés. Ce sera tout de suite sanctionné. Cela ajoute une pression qu'on a déjà au quotidien. »

Olivier, salarié du sous-traitant Foundever, s'inquiète de son côté que l'IA « pompe » ses « petits trucs » acquis avec l'expérience, pour mieux standardiser le travail : « Par exemple, des interactions conviviales que la machine ne sait pas faire, souhaiter "un bon voyage avec Toby" en fin d'appel quand je sais que la personne part en voyage avec son chien Toby. »

En conclusion, « demain, le métier portera davantage sur [la] capacité [du téléconseiller] à écouter le client, comprendre son besoin », estime Jean-Rémy Dudragne. ■

LES CHIFFRES

61 %

C'est la part de cadres managers qui ressentent souvent ou occasionnellement « la sensation d'une charge de travail insurmontable », selon l'étude « Rester manager », publiée en 2023 par l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). C'est 15 points de plus que les cadres non managers (46 %).

39 %

C'est la part des cadres non managers ne souhaitant pas le devenir, qui estiment que « la gestion des individualités au sein d'une équipe est une source de problème », selon l'étude « Devenir manager », publiée en 2023 par l'APEC.

23 %

C'est la part des jeunes professionnels (moins de cinq ans d'expérience) qui déclarent vouloir accéder à un poste de manager, selon une étude Robert Walters menée en octobre 2024 auprès de 500 jeunes salariés. 44 % des répondants souhaitent d'abord changer d'entreprise.

Emploi des seniors : la priorité des DRH reste le départ progressif

Les mesures d'ores et déjà en place sont limitées à la fin de carrière, avec peu d'initiatives sur le recrutement ou la formation

Les Rencontres RH

Selon l'Insee, 45 % des actifs ni en emploi ni en retraite âgés de 55 à 61 ans l'étaient pour raison de santé ou de handicap en 2021. Quelles politiques d'accompagnement les entreprises mettent-elles en place pour maintenir les seniors dans l'emploi ? C'était le sujet des rencontres RH, le rendez-vous mensuel de l'actualité du management, organisé par *Le Monde* en partenariat avec l'Association pour l'emploi des cadres (APEC), qui a réuni des professionnels des ressources humaines mardi 13 mai à Paris.

En introduction des échanges, Catherine Delgoulet, titulaire de la chaire Ergonomie au Conservatoire national des arts et métiers, a rappelé le retard de la France sur le taux d'emploi des seniors, par rapport à ses voisins européens : « Il y a un effet de basculement à 59-60 ans, où on a une chute brutale de l'activité des seniors, et le taux de personnes entre 62 et 64 ans qui ne sont ni en emploi ni

en retraite ne cesse d'augmenter. » « Ce ne sont absolument pas des questions nouvelles, et elles perdurent car on n'a pas trouvé comment les résoudre. Elles sont marquées par quatre grandes influences, constate la chercheuse : les tendances de fond démographiques (un tiers de la population active a plus de 50 ans en 2023), les dispositifs institutionnels qui vont permettre des départs précoces ou inciter au maintien en emploi, les actions des employeurs – accès à la formation tout au long de la vie, amélioration des conditions de travail, aménagement des fins de carrière –, et enfin les aspirations des salariés eux-mêmes. »

L'accord national interprofessionnel (ANI) conclu en novembre 2024 entre les partenaires sociaux cherche à poursuivre cette progression du taux d'emploi des seniors. Un projet de loi pour le transport sera présenté par le gouvernement et propose notamment d'instaurer un dialogue social sur l'emploi des seniors dans les branches professionnelles et dans les grandes entreprises. Problème, « 63 % des très petites entreprises

n'ont pas entendu parler de l'ANI », précise Hélène Garner, directrice des études de l'APEC, d'après une étude réalisée en mars, qui constate aussi que les actions visant à préserver la santé des seniors ou à aménager le travail en fin de carrière sont encore l'apanage des grandes entreprises.

De quelles actions parle-t-on ? Aménager les départs semble être pour l'heure le chantier le plus concret pour les DRH. La retraite progressive reste minime, mais est en hausse : en 2023, les demandes ont grimpé de 10 % par rapport à 2022. « On en a peu », reconnaît Laurence Breton-Kuénay, vice-présidente de l'Association nationale des DRH et DRH du groupe Afnor. Avoir des personnes qui chaque année changent de temps, c'est excessivement difficile à gérer pour une organisation. »

« En 2024, 125 salariés remplissaient la condition d'âge de 60 ans, mais 16 étaient en retraite progressive, illustre Marc Landais, DRH de la fédération Agirc-Arrco. Il existe bien d'autres dispositifs dans notre secteur : on est plus sur l'utilisation des comptes épargne-

temps, pour demeurer salarié tout en étant parti physiquement jusqu'à trois ans avant. » A l'APEC, il existe une possibilité de temps partiel aménagé avec un abondement employeur pour maintenir le salaire, ou des autorisations d'absence pour s'engager dans une association.

A l'Afnor, les cotisations retraite peuvent être maintenues à 100 % tout en travaillant moins. « Transformer l'indemnité de départ à la retraite en temps est une solution que l'on retrouve dans plusieurs branches, car cela permet de cotiser un trimestre de plus », explique Mme Breton-Kuénay.

Besoin d'anticipation
« Notre problématique, c'est qu'on ne connaît pas le relevé de carrière des salariés. Nous pilotons la transition vers la retraite sans connaître leur âge de départ », relève-t-elle par ailleurs. Or 81 % des cadres ont désormais une idée précise de l'âge à partir duquel ils pourront partir à la retraite, selon l'APEC. « On a instauré une prime pour les personnes qui déclarent leur date de départ dix-huit mois avant leur retraite », met en avant M. Landais.

Mais tous les salariés n'ont pas spécialement envie de ralentir ou de précipiter leur départ : il faut aussi savoir s'adapter à « ceux qui veulent continuer, ceux qui veulent transmettre, et ceux qui veulent progresser », avec « des mesures concrètes de formation », reconnaît Marc Landais.

L'anticipation est donc une clé, notamment pour prévoir d'éventuelles difficultés à tenir physiquement sur certains postes, rappelle Catherine Delgoulet. « Les mesures d'adaptation ne sont pas les mêmes selon qu'on soit artisan vendeur ou salarié d'une fonction support. On est au début de la réflexion sur le sujet », reconnaît Cléa de Chezelles, cheffe de projet relations sociales chez Hermès. DRH

de transition, Christophe Le Bars regrette que les entreprises n'investissent pas encore assez dans des bilans de santé complets.

« Les secteurs où il y a le plus de départs pour raisons de santé sont ceux où il y a de fortes difficultés de recrutement, d'où le besoin d'un travail sur la capacité à rester en emploi », juge Hélène Garner.

« On a besoin d'une vision transverse des questions de vieillissement au travail, ce qui n'empêche pas des actions ciblées sur les fins de carrière, conclut Catherine Delgoulet, à la lumière des échanges du jour. Les conditions de travail des jeunes d'aujourd'hui auront des conséquences sur leur vieillissement. » ■

J. TH.

Qui a participé aux Rencontres RH du 13 mai : Lætitia Bonnot, DRH de Wall Street English; Laurence Breton-Kuénay, DRH du Groupe Afnor et vice-présidente de l'Association nationale des directeurs de ressources humaines; Cléa de Chezelles, cheffe de projet relations sociales chez Hermès; Catherine Delgoulet, professeure au Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire Ergonomie; Hélène Garner, responsable du département études de l'Association pour l'emploi des cadres; Marc Landais, DRH de l'Agirc-Arrco; Christophe Le Bars, DRH de transition; Jules Thomas, journaliste au « Monde ». ■

La destruction des forêts tropicales au plus haut

Près de 6,7 millions d'hectares de couvert ont disparu en 2024, pour moitié en raison d'incendies

Les scientifiques sont unanimes : mettre un terme à la destruction et à la dégradation des forêts est l'un des leviers les plus efficaces pour lutter à la fois contre le dérèglement climatique et contre la disparition de la biodiversité. Les responsables politiques en sont également convaincus et 140 pays se sont engagés, lors de la COP26 à Glasgow (Royaume-Uni), en 2021, à stopper la déforestation d'ici à 2030. Pourtant, les forêts continuent de disparaître : la perte de couvert dans les forêts primaires tropicales a atteint des niveaux très élevés en 2024, en raison d'incendies dévastateurs.

Selon les données collectées par l'université américaine du Maryland et présentées, mercredi 21 mai, par l'Observatoire mondial des forêts du World Resources Institute (WRI), ces forêts tropicales ont perdu 6,7 millions d'hectares de couvert en 2024, une superficie proche de celle du Panama et qui équivaut à 18 terrains de football par minute. Ce chiffre, en hausse de 80 % par rapport à l'année précédente, est le plus haut jamais enregistré depuis au moins une vingtaine d'années. Pour la première fois, les incendies sont les premiers responsables de cette perte de couvert dans les tropiques, devant l'agriculture : ils expliquent près de la moitié des destructions, contre 20 % en moyenne les années précédentes.

« Conséquences dévastatrices »
« Le signal envoyé par ces données est particulièrement effrayant, car cela semble être le genre de signal auquel nous n'avons pas de réponse », réagit Matt Hansen, codirecteur du laboratoire mondial d'analyse et de découverte des terres de l'université du Maryland. Plus que de l'inquiétude, ces données devraient susciter des actions qui ne se résument pas à organiser des réunions à travers le monde. » « Cette perte record a des conséquences dévastatrices pour les populations et le changement climatique », ajoute Elizabeth Goldman, codirectrice de l'Observatoire mondial des forêts. Tous les gouvernements, les entreprises et les institutions internationales doivent se mobiliser. »

Ces chiffres s'expliquent, notamment, par la dramatique saison des feux qu'a connue l'Amérique

Pour la première fois, les incendies sont les premiers responsables de cette perte de couvert dans les tropiques, devant l'agriculture

du Sud en 2024. Selon les données de l'Institut national de recherches spatiales du Brésil, plus de 140 000 incendies ont par exemple été recensés dans l'Amazonie brésilienne, provoqués à la fois par les activités humaines et par le dérèglement climatique, lui-même d'origine anthropique. A la différence d'autres forêts, celles des tropiques, très humides, ne brûlent que rarement dans des conditions naturelles. Mais les sécheresses extrêmes liées au phénomène climatique El Niño ont créé des conditions propices aux feux, l'année 2024 ayant été la plus chaude jamais enregistrée.

« Les forêts défrichées pour l'élevage, l'agriculture, l'exploitation forestière ou l'exploitation minière illégale sont coupées puis incendiées délibérément une fois que les arbres abattus sont suffisamment secs pour brûler », explique l'organisation Rainforest Foundation (qui n'a pas participé à l'étude). Généralement, la forêt environnante est suffisamment humide pour arrêter les incendies aux abords des nouveaux champs et pâturages. Mais la sécheresse prolongée en Amazonie, liée au changement climatique et à la déforestation, signifie que les incendies se propagent aux forêts primaires voisines et brûlent des milliers d'hectares de manière incontrôlable. »

Au Brésil, le pays qui possède le plus de forêts tropicales primaires au monde, les taux de perte non liés aux incendies ont aussi augmenté de 13 % par rapport à 2023, mais restent inférieurs à ceux observés dans les années 2000, notamment sous le mandat du président d'extrême droite Jair Bolsonaro (2019-2023). La ville de Belem, aux portes de l'Amazonie, accueillera en novembre la COP30, dix ans après l'accord de Paris sur le climat. La préservation des forêts sera un sujet important des



Incendie de forêt à Labrea, dans l'Etat de l'Amazonas, au Brésil, le 4 septembre 2024. BRUNO KELLY/REUTERS

discussions et le Brésil a déjà annoncé sa volonté de lancer, à cette occasion, le premier fonds permanent en faveur des forêts (le Tropical Forests Forever Facility).

Les données satellitaires recueillies par l'université du Maryland recensent la disparition de tous les arbres d'une hauteur de plus de 5 mètres dans les forêts naturelles, les plantations et les cultures arboricoles, que cette perte soit permanente ou temporaire.

Le Brésil a annoncé, en amont de la COP30 à Belem, sa volonté de lancer le premier fonds permanent pour les forêts

Elles diffèrent donc d'autres données portant sur la déforestation, qui documentent uniquement un changement permanent de la forêt vers une autre utilisation des terres, causé par l'homme. Un rapport du réseau de surveillance MapBiomass, publié le 15 mai, indique que la déforestation a ralenti dans tous les biomes du Brésil en 2024, une première en six ans.

Si les données du WRI viennent en complément d'autres, Jean-Pierre Wigneron, chercheur à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement – qui n'a pas participé à l'étude – juge qu'elles sont « intéressantes et effarantes ». « L'université de Maryland voit uniquement les pertes de surfaces forestières, elle ne voit pas la dégradation et les dépréciations des arbres qui n'ont pas disparu », ajoute ce spécialiste de la télédétection. « Elle ne voit pas non plus les espaces où des forêts brûlées auraient repoussé. Mais le

bilan atmosphérique est clair : les gains ne compensent pas les pertes puisque les concentrations de CO₂ ont augmenté à un rythme record l'an dernier. » Ces feux ont généré 4,1 milliards de tonnes d'équivalent CO₂, soit plus de quatre fois les émissions du transport aérien.

Incendies majeurs en Russie

Outre le Brésil, la perte de couvert dans les forêts primaires a augmenté de 200 % en Bolivie et atteint des niveaux très élevés au Guatemala, au Mexique, au Pérou ou au Nicaragua. En Afrique, la République démocratique du Congo et le Congo-Brazza ont enregistré des hausses record. Les bonnes nouvelles viennent d'Asie du Sud-Est, où l'Indonésie et la Malaisie ont réduit la perte de couvert de 11 % et 13 % en 2024. L'Observatoire se concentre sur les forêts primaires tropicales, qui représentent la grande majorité des zones touchées et jouent un rôle

considérable pour la préservation de la biodiversité et le stockage du carbone. Il livre aussi des informations sur la tendance globale : 30 millions d'hectares de couvert forestier ont été perdus en 2024, notamment à cause d'incendies majeurs en Russie et au Canada.

Malgré ce sombre tableau, le WRI rappelle que les solutions permettant de préserver les forêts sont connues. « Ce qui est nouveau, c'est qu'il faut se concentrer sur l'arrêt de la déforestation et sur les mesures à prendre pour rendre les forêts plus résistantes face aux incendies », insiste Rod Taylor, directeur du programme forêts au WRI. Cela ajoute de nombreuses dimensions que nous n'avions pas besoin de prendre en compte par le passé, en particulier dans les forêts tropicales, qui ne brûlaient généralement pas. Ces données doivent être un encouragement à l'action plutôt qu'à un pessimisme irréversible. » ■

PERRINE MOUTERDE

Les supermarchés accusés de promouvoir les produits néfastes

Les deux tiers des promotions portent sur des produits trop gras, trop sucrés, trop salés, selon le recensement d'un collectif d'associations

C'est l'une des techniques par lesquelles les enseignes de distribution essaient de se distinguer et d'attirer les consommateurs : les promotions – le plus souvent mises en avant dans des catalogues sous la forme de « -50 % » ou de « 2 + 1 offert » ou de lots – sont autant de moyens pour les hypers et supermarchés de séduire les consommateurs et leur portefeuille. Mais pour un collectif d'associations engagées pour la santé, l'environnement et les droits des consommateurs, cette pratique est en trompe-l'œil et se révèle néfaste pour la santé.

Selon un recensement de brochures publicitaires effectué en février et mars par ces sept organisations (France Assos Santé, Réseau Action Climat – le RAC –, Fédération française des diabétiques, Foodwatch, Collectif national des associations d'obèses...), dont les résultats ont été publiés mercredi 21 mai, les deux tiers des promotions portent sur des produits trop gras, trop sucrés, trop salés. Autant

de denrées dont il faudrait réduire la consommation, et seulement 12 % d'entre elles portent sur des produits à favoriser. Au total, ces associations ont donc répertorié six fois plus de promotions sur les aliments les plus défavorables à la santé que sur les aliments sains.

« Le résultat est édifiant pour ces enseignes qui se présentent comme des alliés du bien-manger », réagit Benoit Granier, responsable alimentation du RAC.

Moins chers, moins sains

Les ONG ont passé au crible 40 catalogues promotionnels des cinq principales enseignes de la grande distribution – Carrefour, Coopérative U, E. Leclerc, Intermarché et Lidl. Huit catalogues par enseigne ont ainsi été analysés, et plus de 4726 promotions répertoriées et classées en fonction des recommandations nutritionnelles officielles.

Adopté en 2019, le dernier Programme national nutrition santé (PNNS) recommande en effet d'augmenter la part de plusieurs

catégories d'aliments dans nos assiettes : les fruits et légumes (sous-consommés par une large majorité de Français), les légumineuses, les fruits à coques, les céréales complètes, certaines huiles... Et, à l'inverse, de réduire les produits très gras, salés et sucrés, ainsi que les viandes rouges et charcuteries.

Or, par le biais de mises en avant en tête de gondole, de prix ou d'incitations marketing, ce sont les aliments les moins sains qui apparaissent comme l'option la moins chère et la plus facile. « On sait que l'environnement alimentaire – publicités, positionnement dans les rayons, promotions... – influence beaucoup les choix de consommation, note Noémie Boucharde, de la Fédération française des diabétiques. On finit par ne plus s'en apercevoir, c'est le propre d'un environnement, mais il était important pour nous de pouvoir quantifier ces dérives. »

Au-delà des promotions, l'enjeu porte sur la transparence des prix et des marges. En janvier, Food-

watch avait comparé les prix de plusieurs produits transformés appartenant à une même catégorie – comme les cordons-bleus, les crackers ou les conserves de petits pois –, ainsi que leur composition nutritionnelle. L'association avait mis en évidence qu'au sein de chacune des catégories, les cinq références les moins chères contenaient systématiquement plus de sucres ajoutés que les cinq les plus chères.

La surconsommation favorisée

« Avec cette nouvelle enquête sur les promotions, c'est l'illustration concrète d'un marché à deux vitesses dans lequel les produits les plus sains sont les plus chers, et les produits premiers prix sont les moins bons pour la santé », dénonce Audrey Morice, chargée de campagnes chez Foodwatch. « Nos demandes, ce sont des revenus dignes pour les agricultrices et agriculteurs, des prix abordables pour les consommateurs, et davantage de règles pour encadrer la grande distribution. » Les associations de

mandent aux enseignes de rééquilibrer leurs promotions en portant à 50 % la part minimum des rabais sur les produits à favoriser selon le PNNS, et à 10 % les offres sur les produits bio. Mais elles insistent aussi : les promotions ne doivent pas être un outil qui casse la rémunération des agriculteurs.

« Aucune promotion ne doit se faire au détriment d'un revenu juste et ne doit être un moyen de pression dans les négociations commerciales », précise Audrey Morice.

Dans les précédentes lois EGALIM sur les négociations commerciales, le sujet des promotions n'était abordé que sous l'angle des quantités de promotions accordées, mais le type de produits favorisés n'était pas débattu. « Les promotions ont pour objectif même d'entraîner des achats impulsifs qui n'étaient pas prévus, donc elles favorisent la surconsommation et viennent capter une part du budget alimentaire », note Benoit Granier. C'est problématique parce qu'elles détruisent la valeur économique, la valeur écologique, mais aussi la

santé. » Pour ces raisons, le collectif d'associations appelle aussi à agir pour interdire les publicités pour les aliments les plus néfastes, en particulier destinées aux enfants, à étendre l'affichage du Nutri-Score, à rendre transparentes les marges.

Dans une étude publiée le 13 mai, le RAC avait déjà souligné le rôle central et peu encadré de la grande distribution pour la transition alimentaire. Plusieurs acteurs du secteur, interrogés dans ce cadre, reconnaissaient un problème sur les promotions, mais appelaient à fixer des règles communes, faisant valoir qu'il s'agit d'un terrain de concurrence entre enseignes. Le gouvernement a mis en consultation, en avril, son projet de Stratégie nationale alimentation nutrition et climat, mais la version provisoire de ce document ne prévoit pas de mesure contraignante sur les promotions, hormis une incitation à « promouvoir la visibilité des produits durables et de qualité ». ■

MATHILDE GÉRARD

Perenco

Les dossiers gênants d'un groupe pétrolier

Les agissements de l'entreprise franco-britannique fondée par une richissime et secrète famille française mobilisent les ONG et intriguent la justice

Ce devait être une journée de travail comme une autre, sur la plateforme pétrolière offshore de Bécuna, au large des côtes gabonaises. Elle a tourné au cauchemar avec l'un des accidents les plus meurtriers de l'histoire récente de l'industrie pétrolière. Le 20 mars 2024, dans l'après-midi, une forte explosion suivie d'un incendie provoqué par une remontée de pétrole et une fuite de gaz dévaste une partie de ce site exploité par le groupe franco-britannique Perenco. Six employés qui participent à une opération de maintenance – quatre Gabonais, un Camerounais et un Français d'une trentaine d'années – sont tués.

Dans un rapport que *Le Monde* a pu consulter, l'Environmental Investigation Agency (EIA), une organisation non gouvernementale d'enquête sur les enjeux environnementaux, pointe la responsabilité de Perenco dans ce drame. D'après ce document sans concession, « deux semaines avant l'explosion, deux dangereuses remontées de pétrole s'étaient produites sur la plateforme », où « des équipements de sécurité essentiels qui auraient pu empêcher l'explosion faisaient défaut ».

Les auteurs du rapport relèvent aussi d'autres manquements. D'après eux, « l'explosion a également été causée par une culture de travail toxique et par la pression considérable que les cadres du groupe basé à Paris et Londres exercent sur les travailleurs afin que la production se maintienne à tout prix ».

EMPIRE DISCRET

Perenco. Ce nom inconnu du grand public est celui d'un empire discret et secret qui se targue d'être le premier groupe indépendant européen. Les chiffres le confirment : Perenco, c'est 8 000 salariés dans 14 pays, une production quotidienne estimée à 500 000 barils, un chiffre d'affaires d'environ 7 milliards d'euros en 2024.

A sa tête, les Perrodo, une famille habituée à fuir la lumière et les sollicitations médiatiques. Le magazine *Challenges* les classe au quinzième rang des fortunes de France, avec un patrimoine évalué à 9,5 milliards de dollars. Une estimation qu'ils refusent de confirmer. « Nous avons pour règle de ne pas nous exprimer sur des sujets d'ordre privé », déclare au *Monde* leur chargé de communication, Mark Antelme.

Aux origines de cette entreprise familiale hors norme, Hubert Perrodo, fils d'un modeste marin-pêcheur breton, qui, dans les années 1970, en pleine ruée vers l'or noir, invente un business : racheter à bas prix aux géants du secteur des sites pétroliers dits « matures », autrement dit en fin de vie, pour continuer à les exploiter jusqu'à épuisement. Ce modèle low cost, fondé sur une réduction maximale des coûts de production, permet notamment d'éviter les investissements massifs habituellement nécessaires. « Notre fondateur était un homme en avance sur son temps », proclame le site Internet du groupe Perenco, dont le blason affiche l'hermine bretonne.

Drôle de personnage que cet Hubert Perrodo... Né à Larmor-Baden, le 25 janvier 1944, cet homme au physique carré et au gros caractère ne s'est guère attardé dans son Morbihan natal. Après avoir raté son bac, il part à



François Perrodo, ici à Barcelone, en avril, dirige l'empire Perenco depuis 2007. PAULO MARIA/DPPVIA AFP

DANS LES ANNÉES 1980, LA « FRANÇAFRIQUE » TOURNE ENCORE À PLEIN RÉGIME.
HUBERT PERRODO Y EST COMME UN POISSON DANS L'EAU

l'aventure, au Québec d'abord, enchaînant les petits boulots (barman, colporteur, moniteur de voile...) avant de se rendre aux Etats-Unis. En 1967, à bord d'un yacht où il officie comme maître d'hôtel, il fait la connaissance des frères Hunt, deux Américains qui ont fait fortune dans le pétrole et inspiré les personnages de Bobby et J. R. Ewing, les héros de la série télévisée *Dallas*. Fasciné, l'autodidacte leur demande comment devenir riche à son tour : « *Le pétrole !* », lui répondent-ils.

Deux ans plus tard, de retour au pays, le petit Français apprend le métier de foreur au sein de la société Forex, puis à la Comex, où il supervise la plongée offshore. Mais Hubert Perrodo n'a pas l'âme d'un employé. Il entend rouler pour son propre compte, en chef de bande bouillonnant d'idées et d'énergie. Arpentant la planète en quête de puits de pétrole, il échoue en Asie, où il se lance dans la location de barges destinées à rallier les sites en mer. L'affaire capote, mais, à Singapour, il rencontre sa future épouse, Carrie, une mannequin, fondatrice d'une agence de top-modèles. Selon plusieurs sources, la famille de la jeune femme lui aurait apporté les fonds pour mener à bien ses premiers projets dans le pétrole.

A l'occasion de ses pérégrinations, Hubert Perrodo se lie d'amitié avec deux hommes-clés pour la suite de sa carrière. Le premier est l'ancien garde des sceaux Albin Chalandon, président d'Elf Aquitaine de 1977 à 1983, qui lui souffle l'idée d'exploiter les vieux filons d'Elf. Le second est un ingénieur, Jean-Michel Runacher, père de l'actuelle ministre de la transition écologique, Agnès Pannier-Runacher. Ce dernier l'aidera à monter ses entreprises, à signer les contrats et à organiser par la suite un système ingénieux en installant les sièges des entreprises dans des paradis fiscaux pour échapper à l'impôt. « Jean-Michel Runacher a été à la fois le protecteur et l'instrument de la réussite d'Hubert Perrodo », raconte un acteur du milieu pétrolier. *Sans lui, il n'aurait jamais connu une telle trajectoire.* »

L'entrepreneur breton forme avec le père de la future ministre d'Emmanuel Macron un binôme efficace. A compter du milieu des années 1970, Jean-Michel Runacher est de toutes les aventures de Perrodo, de sa première entreprise, en 1975, jusqu'à la création de Perenco, en 1992, où il a exercé de nombreuses fonctions de direction. En 2022, il chapeautait encore le *family office*, chargé de superviser le patrimoine familial.

Dans les années 1980, la « Françafricaine » tourne encore à plein régime. Hubert Perrodo s'y ébroue comme un poisson dans l'eau, développant ses affaires dans plusieurs pays, notamment au Gabon, où il devient un très proche du président Omar Bongo (en fonctions de 1967 à 2009). A force de racheter de vieux champs pétroliers, il conquiert aussi le Cameroun, le Congo, puis la Colombie, et devient ainsi un homme riche. Un ancien cadre refusant que son nom soit cité saute les mérites d'un entrepreneur qui s'est construit à la force du poignet et « *a toujours fait confiance aux jeunes, leur permettant de faire de belles carrières* ». De fait, le groupe a formé des « Perenco boys », réputés très opérationnels dans le milieu, dévoués corps et âme à l'entreprise.

ART, VIN, IMMOBILIER

Mais la réussite de l'entreprise finit par attirer la curiosité du fisc français. A la fin des années 1990, les propriétés d'Hubert Perrodo sont perquisitionnées à plusieurs reprises. Même le domicile de sa mère, à La Rochelle, a droit à la visite des enquêteurs. C'en est trop pour l'homme d'affaires. En 2005, il décide de baser sa société au Royaume-Uni – tout en gardant un siège à Paris. Adoptant l'adage « Pour vivre heureux, vivons cachés », Hubert, Carrie et leurs trois enfants s'installent donc à Londres, où ils s'intègrent à la bonne société locale. L'entrepreneur ne sait pas monter à cheval, mais il se pique de devenir champion de polo, un sésame pour pénétrer les cercles mondains londoniens. A 42 ans, il prend des cours tous les matins afin de courir en championnat au sein d'une équipe qu'il crée de toutes pièces.

Il investit également dans l'art (peintres italiens du XVII^e siècle, dessins de Picasso, tableaux de Manet ou Degas, sculptures de Rodin...) ainsi que dans le vin, avec l'acquisition de grands crus de Margaux, dont le Château Labegorce, où ses enfants se sont mariés. A Londres, il achète plusieurs propriétés dans le quartier huppé de Knightsbridge. Quand ils sont à Paris, les Perrodo vivent près du Champ-de-Mars, dans des hôtels particuliers avec jardin, piscine et terrasse sur les toits. A Courchevel (Savoie), ils ne possèdent pas moins de six appartements et chalets. C'est dans cette station huppée qu'Hubert Perrodo meurt d'un accident de ski de randonnée, le 29 décembre 2006, à seulement 62 ans.





Des techniciens de Perenco, sur l'une des installations de la compagnie pétrolière, près de Muanda (République démocratique du Congo), le 19 octobre 2021. ALEXIS HUGUET / AFP

a des filiales, à commencer par le Gabon, fief africain de Perenco, où il est le premier producteur de pétrole devant TotalEnergies.

«Leurs installations sont hors d'âge!», s'insurge ainsi Bernard Christian Rekoula, un militant écologiste gabonais qui s'est rendu sur de nombreux sites. Leurs têtes de puits sont rouillées, leurs pipelines parfois posés à même le sol. Les fuites sont régulières. Là où ils sont présents, la pollution est récurrente. Avec un impact direct sur les populations locales et l'environnement.»

Certains dossiers ont pris une tournure judiciaire, accentuant un peu plus la pression sur Perenco. En 2019, deux ONG françaises, Sherpa et Les Amis de la Terre, ont engagé une action en justice contre l'entreprise devant le tribunal judiciaire de Paris en raison des «préjudices écologiques» qu'elle causerait en RDC. Le groupe de la famille Perrodo est également visé par deux enquêtes préliminaires du Parquet national financier pour ses activités au Congo. La première concerne des soupçons d'emplois fictifs, la seconde des soupçons de corruption impliquant des membres de la famille du président Denis Sassou Nguesso (au pouvoir de 1979 à 1992, puis depuis 1997). En mars 2023, des policiers de l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales ont mené une perquisition au siège français de l'entreprise, dans le 17^e arrondissement de Paris.

En ce qui concerne le drame de Bécula, l'ONG Environmental Investigation Agency, mais aussi différentes sources françaises et gabonaises, accuse le pouvoir du général Brice Oligui Nguema, élu président en avril après son putsch de 2023, et ses interlocuteurs de Perenco d'avoir tout fait pour étouffer l'enquête et permettre au pétrolier de poursuivre sans encombre ses activités dans le pays. «C'est totalement faux et diffamatoire! Depuis la tragédie, Perenco Oil & Gas Gabon travaille en étroite collaboration avec les autorités chargées de l'enquête», répond le groupe au Monde. Pourtant, depuis la catastrophe, malgré une enquête et plusieurs gardes à vue en mai 2024, dont celle du directeur général de Perenco dans le pays, aucune décision de justice n'a été rendue dans cette affaire.

Face à ces mises en cause de plus en plus nombreuses, la direction a une stratégie de défense constante, et jusqu'à présent efficace: affirmer que ses sociétés française et britannique n'ont aucun contrôle sur les activités de ses filiales à l'étranger, ce qui lui permet, selon ses détracteurs, de se dégager de toute responsabilité dans les pays où elle opère. Dans le cas du décès d'Hubert Chazarenc, c'est pourtant bien Perenco qui a proposé à la famille une indemnisation financière. Un casse-tête pour les ONG lui demandant des comptes ainsi que pour la justice française. «Perenco assure n'avoir aucun contrôle sur les activités des filiales du groupe», témoigne l'avocate Théa Bounfour, chargée de contentieux et de plaidoyer à Sherpa. L'enjeu est de voir reconnaître que la société française est responsable des atteintes liées à l'exploitation pétrolière. Cela pourrait ouvrir la porte à des réparations pour les atteintes à l'environnement et aux droits des communautés affectées.»

La famille Perrodo a aussi fait le choix de ne pas introduire son groupe en Bourse. De quoi le dispenser de communiquer sur ses résultats ou ses investissements et contribuer à son opacité. «L'entreprise, qui se compose d'un réseau complexe de holdings interdépendantes souvent enregistrées aux Bahamas et autres paradis fiscaux, garde confidentielles les détails de son actionnariat et de sa structure organisationnelle», indique l'EIA dans son rapport. Bien que cette structure de propriété soit tenue confidentielle, le groupe reconnaît publiquement qu'elle est chapeautée par une société mère ultime, Perenco International Limited, détenue par les enfants d'Hubert Perrodo. Des héritiers qui pourraient bien avoir à sortir de leur légendaire réserve face aux questions de plus en plus pressantes des ONG et de la justice. ■

BENJAMIN ROGER ET VANESSA SCHNEIDER

«LEURS INSTALLATIONS SONT HORS D'ÂGE, LEURS TÊTES DE PUITS ROUILLES, LEURS PIPELINES POSÉS À MÊME LE SOL»

Bernard Christian Rekoula
militant écologiste gabonais

Un chèque pour acheter le silence

En 2022, Perenco proposait 20 000 euros à la compagne d'Hubert Chazarenc, mort en 2020 sur un site du groupe pétrolier

Hubert Chazarenc avait 34 ans. C'était un gaillard de 1,90 mètre, musclé, sportif, travailleur, passionné par le forage pétrolier, son métier depuis huit ans. Il habitait à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) avec sa compagne, Lola Guignabert, avec qui il venait de se pacser après quatre ans de vie commune. Le couple avait de nombreux projets. Même s'il aimait le forage, le jeune homme économisait pour s'installer à son compte comme charpentier zingueur au Pays basque.

Début novembre 2020, lorsqu'il rejoignit sa plateforme au large du Cameroun, il promet à sa compagne que ce sera sa dernière mission. Cela fait un an qu'il travaille régulièrement sur ce site, embauché par un sous-traitant pour le compte de la société Petrofor (crée à Nassau, aux Bahamas) sur la plate-forme off-shore du groupe franco-brésilien Perenco.

Hubert Chazarenc ne reviendra pas vivant en France. Le 22 novembre, il meurt après une chute de 15 mètres en pleine mer.

Le Monde a pu consulter le rapport, accablant, établi deux jours plus tard par la gendarmerie camerounaise. Il fait état d'une saisie tardive des autorités judiciaires, prévenues seulement le lendemain du drame. Plusieurs témoins affirment avoir entendu un cri, puis vu le corps du jeune Français dans une mer rouge de sang. Son casque flottait à ses côtés ; il ne portait ni harnais ni veste de travail.

Cadences infernales

Les enquêteurs constatent l'absence de garde-fous dans la zone où il se trouvait, et la présence d'une «vieille planche grasseuse» sur laquelle il aurait pu glisser. Le rapport, qui conclut à un décès par traumatisme crânien, est accompagné de photos montrant l'état de délabrement du site : structures rouillées, échafaudages bringuebalants.

Hubert Chazarenc avait débuté dans le forage en 2012 au bas de l'échelle, d'abord sur des sites situés en France puis à l'étranger. Ce métier difficile le «passionne», insiste son ex-compagne, qui l'a aidé à réviser pour les examens auxquels les foreurs doivent se soumettre tous les deux ans. Il avait atteint le grade de second de poste.

Sur les plateformes africaines, l'encadrement est confié à des Européens, la main-d'œuvre, peu rémunérée, étant recrutée localement. Pour lui, la paye est bonne : 12 000 euros pour quatre semaines, suivies de trois semaines de repos non payées. Ce salaire lui permet d'économiser pour sa reconversion. Dès le début, il ne cache pas que les conditions de travail sont très dures : cadences infernales, horaires à rallonge, sécurité défaillante.

v.s.

RENCONTRE

L'émotion était grande, mardi 20 mai, entre la salle et le réalisateur, lors de la présentation officielle du nouveau film de Jafar Panahi, *Un simple accident*, à Cannes, après tant d'années de réclusion et de mortification dans son pays. La présence iranienne au Festival – depuis la mort, en 2016, de cet intouchable génie que fut Abbas Kiarostami – est devenue chose tangente, fragile, sujette à danger comme à caution. Le durcissement du régime a transformé la venue de ses héritiers – sévèrement surveillés, voire régulièrement emprisonnés – en autant de coups de poker menteur.

L'existence des films – dans les conditions qui sont faites à leurs auteurs – relève du miracle. On se souvient, en 2024, de la venue de Mohammad Rasoulof, qui – en même temps qu'il présentait le très beau *Les Graines du figuier sauvage* – annonçait sa décision de demeurer en exil. C'est au tour, cette année, de ce très grand artiste qu'est Jafar Panahi, que l'on pensait à la vérité ne plus jamais revoir hors de ses frontières tant les foudres de l'oppression se sont abattues sur lui ces dernières années.

« On pourrait dire que ce n'est pas moi qui ai fait ce film, mais la République islamique »

A 64 ans, l'artiste, de par son œuvre et l'insoumission qui en émane, est devenu, jusque dans l'ombre dans laquelle le régime a voulu le cantonner, la lumière de l'art et de la conscience cinématographiques iraniens. Au menu : sainte mais trompeuse simplicité, trouble des apparences, baroque narratif lancé à la figure de l'inflexibilité des lois. L'ex-assistant de Kiarostami s'est mis à son compte avec des titres aussi éblouissants que *Le Ballon blanc* (1995), d'emblée récompensé par la Caméra d'or à Cannes, *Le Cercle* (2000) ou *Sang et or* (2003).

« Entre réalité et imaginaire »

Tandis qu'il semble prendre, à force d'être frappé par l'adversité et l'arbitraire, la consistance du roc, Panahi joue depuis une quinzaine d'années précisément une partition louvoyant entre création clandestine et assignation procédurale. Il en ressort, de *Ceci n'est pas un film* (2011) à *Aucuns ours* (2022), une série de petits bijoux dialectiques que leur condition de fabrication rend d'autant plus précieux.

Jafar Panahi: «Au pire, ils me remettront en prison»

Le réalisateur iranien est parvenu à sortir de son pays pour accompagner son nouveau film, « Un simple accident », en compétition sur la Croisette



Jafar Panahi (au centre), lors de la projection de son film « Un simple accident », à Cannes, le 20 mai. STÉPHANE MAHÉ/REUTERS

Or, voici qu'après une peine de vingt ans d'interdiction de filmer, une autre de six ans de prison, dont sept mois dûment purgés, une grève de la faim ainsi que quatorze ans d'interdiction effective de sortie du territoire, le réalisateur revient aujourd'hui à Cannes accompagner son nouveau film, *Un simple accident*. Il y met en scène le kidnapping, tout à fait hasardeux, d'un geôlier identifié à sa démarche par l'une de ses anciennes victimes en pleine rue, personnage particulièrement sadique bientôt détenu par d'autres détenus appelés à la rescousse.

Le film porte donc sur le sujet qui entoure son identité, sur le dilemme moral qui touche au sort qu'il convient de lui réservé, et sur les divergences d'opinions qui opposent les ravisseurs. Une

histoire trop belle pour être vraie, dont Jafar Panahi fait remonter la genèse de son séjour en prison : «*J'ai été, durant sept mois, en cellule avec une quarantaine de personnes. Pour moi, cela a constitué une sorte de bouillon de conversations et d'échanges duquel, j'imagine, est né ce film, entre réalité et imaginaire.*»

C'est cette expérience qui expliquerait la frontalité politique inédite de son film : «*Je me suis toujours défini comme un cinéaste social, qui s'impregne de son milieu environnant. La nouveauté, ici, c'est que j'ai connu la prison. A cet égard, ce n'est pas moi qui ai délibérément changé ma manière, c'est l'expérience que j'ai vécue qui a déteint sur ma manière. A la limite, on pourrait dire que ce n'est pas moi qui ai fait ce*

film, mais la République islamique. Il faut les en remercier, car voilà ce que donne le fait de mettre les artistes en prison. Cela dit, j'espère conserver dans mon cinéma le sens de la nuance. Même le bourreau, dans mon film, a ses raisons. Au sens où il est le fruit d'un système.»

Tourné en vingt-quatre jours

N'est-ce pas aussi que le sillage du mouvement Femmes, vie, liberté a inauguré un autre type de rapport, plus oppositionnel, moins dans la voie du compromis, entre les artistes et le pouvoir ? C'est en tout cas l'impression que donne la pétition récemment signée contre Saeed Roustayi – son nouveau film sera également montré en compétition, jeudi 22 mai –, auquel on re-

proche d'avoir accepté le port obligatoire du voile pour toucher les subventions de l'Etat.

Pour Jafar Panahi, «*incontestablement, la société iranienne n'est plus la même depuis l'apparition de ce mouvement. La jeunesse s'est affranchie du plus grand tabou, celui de la chevelure féminine. Cela dit, tout le monde ne fait pas le choix de la clandestinité. Un film de Roustayi, c'est trois mois de tournage. Et il montre en effet des femmes voilées. Kiarostami l'a fait toute sa vie. Font-ils pour autant de la propagande ? Personne, par ailleurs, n'a vu son nouveau film. Nous ne nous sommes quand même pas battus aussi longtemps contre le pouvoir pour subir aujourd'hui la censure de ses opposants.*»

Un simple accident a, quant à lui, été tourné en vingt-quatre

jours, avant que la société de production française Pelléas ne vienne assurer les arrières du cinéaste. De quoi placer le retour de Jafar Panahi chez lui sous un jour inquiétant. Panahi, à cet égard, impressionne plus que jamais : «*J'ai fait, pour ma part, ce que j'avais à faire. Au pire, ils me remettront en prison.*»

Quant à l'exil, il persiste à en repousser la perspective : «*Ne prenez pas ça pour du courage, c'est de la faiblesse. Je n'ai pas la capacité de vivre ailleurs qu'en Iran. J'ai passé trois mois en France pour la postproduction de mon film, cela m'a tellement angoissé que l'on m'a mis sous morphine.*» On ne saurait le dire autrement, mais on aime profondément cet homme. ■

JACQUES MANDELBAUM

Le dilemme d'un Iranien face à son ancien bourreau

Jafar Panahi signe une œuvre frontale, posant la question des atrocités commises contre les opposants au régime dans les prisons

UN SIMPLE ACCIDENT

SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition

La présence à Cannes de Jafar Panahi, l'un des cinéastes les plus influents de la Nouvelle Vague iranienne, est toujours chargée d'un sens politique. Habitué de la Croisette, le réalisateur y a reçu la Caméra d'or pour son premier long-métrage, *Le Ballon blanc* (1995), avant de remporter le Lion d'or à Venise avec *Le Cercle* (2000). Depuis sa condamnation, en décembre 2010 à six ans de prison ferme, pour propagande contre le régime, un an après la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad (en juin 2009), il n'a cessé de contourner l'interdiction qui lui a été faite (entre autres), de tourner des films pendant vingt ans.

Plusieurs de ses longs-métrages ont pu ainsi être projetés à Cannes (parfois en son absence), comme *Ceci n'est pas un film* (2011), en séance spéciale, puis *Trois visages* (2018), présenté en compétition (Prix du scénario), tourné clandestinement avec une caméra embarquée dans la voiture. Entre-temps, Panahi a été récompensé de l'Ours d'or, à Berlin, en 2015, avec *Taxi Téhéran*.

En 1960, Panahi concourt à nouveau pour la Palme d'or avec *Un simple accident*, film entouré du plus grand secret – autre drame iranien en compétition, *Woman and Child*, de Saeed Roustayi, sera, lui, dévoilé jeudi 22 mai. Le ton d'*Un simple accident* est plus frontal que les précédents essais de Panahi – trois ans après le déclenchement en 2022 du mouvement Femmes, vie, liberté –, sans

compter sa tonalité tragi-comique, voire cocasse, la dramaturgie montant en chantilly autour d'un formidable collectif d'acteurs. Tour à tour, on rit et on a froid dans le dos.

« La Guibole »

Dans l'habitacle d'une voiture, un père de famille, sa femme voilée, et leur fillette roulent la nuit, sur une route mal éclairée. Soudain, le véhicule percute un chien, puis tombe en panne. Lors d'une halte dans un atelier, pour le faire réparer, un employé, Vahid (Vahid Mobasseri), frémît en entendant la voix du conducteur. Il est persuadé qu'il s'agit de son ancien tortionnaire lorsqu'il était en prison – un dénommé Eghbal (Ebrahim Azizi).

Les détenus, qui avaient les yeux bandés mais guettaient le

moindre son, l'appelaient «la Guibole», du fait de sa jambe qu'il avait perdue en Syrie. Le bruit de ses pas était toujours accompagné d'un grincement de la prothèse, tandis qu'il se préparait à commettre ses atrocités. Vahid, au sang chaud, s'organise pour le prendre en filature, et dès le lendemain le séquestre après l'avoir assommé d'un coup de portière – tellement gros qu'on se croirait dans *Le Daim* (2019), de Quentin Dupieux. Mais au moment de l'enterrir vivant, Vahid est saisi d'un doute : est-ce vraiment Eghbal ?

Il enferme donc son prisonnier, à l'arrière de sa camionnette, et commence un tour des popotes : Vahid rend visite à un ancien codétenu, devenu libraire, qui préfère tourner la page et lui donne le contact d'une photojournaliste

ayant enquêté sur le fameux tortionnaire. Celle-ci est en plein shooting avec deux futurs mariés en tulle et smoking. De fil en aiguille, tout ce petit monde est embarqué dans l'histoire. Une autre victime du bourreau se joint à eux et confirme : il s'agit bien d'Eghbal.

Question récurrente

Faut-il se débarrasser de lui ? Tuer ce tortionnaire, n'est-ce pas céder à l'esprit de vengeance, et perpétuer la violence que dénoncent les opposants au régime ? Mais le laisser en vie, c'est prendre le risque d'être de nouveau persécuté... La tension atteint son maximum lors d'une scène nocturne, couleur du sang.

Peut-on rester humain en face de son bourreau ? Cette question, récurrente dans le cinéma du

Cambodgien Rithy Panah, de l'Iranien Mehran Tamadon, etc., était aussi au cœur du thriller *Les Fantômes* (2024), de Jonathan Millet, présenté à Cannes (Un certain regard), à propos des crimes de guerre syriens. De ce débat vertigineux, Panahi fabrique un théâtre de l'absurde, ménageant des diversions, faisant se croiser différentes couches de la société (des femmes sans voile ou qui le remettent le moment opportun), nous coupant le souffle au dernier plan. ■

CLARISSE FABRE

Film iranien, français, luxembourgeois de Jafar Panahi. Avec Vahid Mobasseri, Ebrahim Azizi, Majid Panahi, Mariam Afshari, Hadis Pakbaten, Mohamad Ali Elyasmehr (1h45). Sortie en salle le 10 septembre.

Festival de CANNES

ASAP Rocky et Spike Lee défient l'adversité

Le rappeur est à l'affiche du film « Highest 2 Lowest », du vétéran du cinéma afro-américain

RENCONTRE

Le déluge qui s'abattait sur Cannes s'est tu. Spike Lee saisit son téléphone et diffuse à plein tube *Here Comes the Sun*, des Beatles, en papillonnant sur la terrasse détrempée de l'Hôtel Marriott. En ce mardi 20 mai, on y orchestre la promotion de *Highest 2 Lowest*, son vingt-quatrième long-métrage, hors compétition. Le vétéran du cinéma afro-américain, 68 ans, est d'humeur primesautière, d'autant que son nouveau protégé, le rappeur ASAP Rocky, vient s'asseoir à ses côtés. « Frère Spike ! », acclame le benjamin. « Asaaaaap ! », s'exclame l'aîné, goguenard.

Leur complicité contraste avec l'incident qui a émaillé la montée des marches, la veille : l'altercation entre la vedette du film, Denzel Washington, et un photographe a fait le tour des réseaux sociaux. Il se trouve que *Highest 2 Lowest* se penche sur les bruits médiatiques qui propulsent et parasitent la création. ASAP Rocky y campe un rappeur qui croit kidnapper le fils d'un magnat de l'industrie musicale (Denzel Washington). Le film insiste sur leurs disparités : à la passion émoussée du vieux boomer répond l'avidité du jeune arriviste ; à l'intégrité du bon père de famille s'oppose l'amour de l'adolescent des rues.

Côte à côte en interview, rien de tel : les deux New-Yorkais ne rivalisent que de compliments. A peine échangent-ils quelques vannes sur leurs quartiers respectifs, Harlem et Brooklyn, avant d'égrener leurs convergences de vues.

Côte à côté en interview, les deux New-Yorkais ne rivalisent que de compliments

tements depuis les années 1980, il incarne l'essence du streetwear new-yorkais, réplique ASAP Rocky, à propos du survêtement qu'arbore le cinéaste, aux couleurs des New York Knicks, l'équipe de basket qu'ils supportent à l'unisson. « Spike, rien ne t'obligeait à réaliser toutes ces pubs avec Michael Jordan dans les années 1980 ! Tu l'as soutenu très tôt... », rembourse ASAP Rocky, admiratif.

Lui vient d'être nommé directeur artistique de Ray-Ban. Sur la

Même engagement impérieux : « Nous sommes toujours confrontés à une forte adversité... Les Noirs restent, dans certains endroits du monde, réduits en esclavage », pour ASAP Rocky ; « Présenter mon film le 19 mai, cent ans jour pour jour après la naissance de Malcolm X, ça fait quelque chose » pour Spike Lee. Même nippophilie : « Tokyo est ma ville préférée » dit ASAP Rocky ; « Je me suis inspiré d'Entre le ciel et l'enfer [1963], du grand Akira Kurosawa », dit Spike Lee.

Même goût pour la sape, aussi. « ASAP est magnifico ! Une vraie fashionista ! », louange Spike Lee, en désignant la mise sobre et sombre du rappeur. « Spike porte ces vê-



ASAP Rocky et Spike Lee, à Cannes, le 19 mai. SAMEER AL-DOUMY/AFP

table, une boîte de lunettes, aux allures de liasse de billets de banque, en témoigne. « Spike est visionnaire, assure le rappeur, au sujet du risque que fait planer l'intelligence artificielle sur la musique, abordé au détour du film. Il a écrit le scénario il y a deux ans. Aujourd'hui, des célébrités de premier plan, comme Drake, ont recours à l'IA pour écrire... Tout le monde s'en fiche, à part ceux qui aiment vraiment le rap. La musique n'est plus qu'une toile de fond. »

Once de mélancolie

Et si, malgré ses 36 ans, le vrai boomer, c'était lui ? « Avec l'avènement du numérique, tu n'as plus besoin de musiciens ou de producteurs sensationnels, comme à l'époque analogique, poursuit ASAP Rocky, en laissant poindre une once de mélancolie. Il suffit de savoir programmer. Pour survivre, il faut s'adapter, évoluer ou donner le "la". »

Son compte Instagram compte 20 millions d'abonnés – dix fois plus que Spike Lee. Combien ont été attirés par sa seule musique, lui

qui fit souffler un air frais et désinvolte sur le hip-hop, il y a une dizaine d'années ? Googlez ASAP Rocky et voyez combien les mots « compagnon de Rihanna », « fusions », « orgies », « procès » ou « overdose » noircissent l'essentiel des occurrences. « Je suis père de deux enfants, et un troisième s'apprête à naître... Le kidnappeur que j'interprète me repugne, mais j'ai fait le job, comme l'a fait Leonardo DiCaprio avec son personnage d'esclavagiste dans Django Unchained [2012]. » La référence au film de

Quentin Tarantino, torpillé à sa sortie par Spike Lee, ne provoque cette fois aucune animosité chez ce dernier. « Le magnétisme d'ASAP me fait penser à Miles Davis, explique le cinéaste, qui a fait la connaissance du rappeur après que sa femme, Tonya Lewis Lee, réalisatrice et productrice, l'a rencontré pour *Monster* (2018), d'Anthony Mandl. Lorsque j'ai tourné avec Miles, il m'a dit : "Spike, par respect pour ton père contrebandier, que j'appréciais, je ne t'appellerais pas motherfucker". Et Mi-

les s'empessa de traiter tout le reste de l'équipe de motherfuckers... »

On s'esclaffe, on s'embrasse, on se salue. Le ballet promotionnel reprend ses droits. Antoine de Caunes, briscard poivre et sel du petit écran, s'apprête à interviewer Spike Lee en face à face. ASAP Rocky se dirige, lui, dans la direction opposée : le footballeur Jules Koundé, influenceur à ses heures, l'attend pour mettre en boîte une capsule vidéo, à destination de ses millions de followers. ■

AURELIANO TONET

Alain Chabat partage ses inspirations

L'orage qui s'est abattu, mardi 20 mai, sur la Croisette n'a pas découragé les festivaliers d'affluer en masse pour assister à une « Conversation » avec Alain Chabat, ex-membre de la bande parodique Les Nuls, pilier de la comédie française avec les irrésistibles *Didier* (1997) et *Astérix et Obélix. Mission Cléopâtre* (2002). L'événement était organisé par la Quinzaine des cinéastes, dans un souci de « remettre la comédie à l'honneur » comme l'a annoncé en introduction son délégué général, Julien Rejl, qui animait la rencontre.

L'homme le plus drôle de France, 66 ans, toison blanche, a déclenché l'ilarité par un petit geste, montrant du doigt son nom affiché en grand sur l'écran du Théâtre Croisette, comme pour rappeler que, pas d'erreur, c'était bien lui. L'invité a remercié les organisateurs pour cette place faite au genre, tant il est vrai, a-t-il rappelé, « que les Palmes d'or n'ont pas souvent été drôles... hormis bien sûr le mérour qui se cognait dans la coque du bateau, dans *Le Monde du silence, du commandant Cousteau* [et Louis Malle, 1956]. » Rires de plus belle.

Avant la discussion était projeté un film surprise choisi par Chabat, le méconnu *Les Filous* (1987), de Barry Levinson. Richard Dreyfuss et Danny DeVito y interprètent, dans les années 1960, deux « hommes en fer-blanc » (selon le titre original, *Tin Men*), des vendeurs de panneaux en aluminium, qui se tirent la bourse, et se disputent la même femme (Barbara Hershey). Hollywood fabri-

quait encore de ces « comédies de la classe moyenne », mettant en scène des petits employés, prospérant sur leur bagout. Alain Chabat est ensuite revenu pour une heure et quart d'échange agrémenté d'extraits de son choix, tels le film à sketches parodiques *Faites-le avec les doigts* (1974), de Ken Shapiro, le loufoque *Top secret* (1984), du trio David Zucker, Jim Abrahams et Jerry Zucker, *Le shérif est en prison* (1974), de Mel Brooks, et *Tonnerre sous les tropiques* (2008), de Ben Stiller. Ces références idoines ont nourri la comparaison avec sa propre inspiration. « Souvent, les idées de comédie naissent d'un énervement, a-t-il dit. Tu vois un truc, ça t'agace, tu veux en parler. Mais si tu le dis frontalement, tu as juste l'air d'un type qui râle dans le vide. En le racontant avec humour, ça devient audible, partageable. »

Pour Chabat, l'écriture comique se règle comme du papier à musique. « Quand j'écris, j'entends les voix. Pour Didier, j'entendais Jean-Pierre Bacri. Sa musicalité, son timbre. Et quand une réplique marche, on garde le joyau tel quel, au mot, à la virgule près. » Le gagnant a ensuite glissé vers l'aspect indomptable, foutraque, de son propre imaginaire. « Très vite, dans mes scénarios, il y a des drakkars qui débarquent, des avions qui s'écrasent, des trucs qui explosent. Je ne sais pas pourquoi, j'ai toujours besoin de foutre du bordel. J'aime le spectacle. Et je me dis toujours : la place de cinéma coûte 10 euros, il faut que le spectateur en ait pour son argent. »

Quand une voix s'élève dans l'assistance pour lui demander ce qui distingue, selon lui, le grand acteur comique : « Spielberg disait : "Un grand acteur, c'est quelqu'un qui n'a pas peur du ridicule". C'est ça. Il ne cherche pas à être plus beau ou plus intelligent. Il y va à fond. » Avec la placidité matoise qui le caractérise, Chabat a encore prouvé qu'il était bien de cette trempe-là. ■

MATHIEU MACHERET

« Souvent, les idées de comédie naissent d'un énervement »

ALAIN CHABAT
réalisateur

Photo © Thomas Annibaldi - Direction artistique : Basile Design - Réalisation : Zenith Production date l'heure - Licence N° : R-21-4095 / I-R-21-4095 / I-R-21-4095

CHATELET!

BIZET

L'ARLÉSIENNE / LE DOCTEUR MIRACLE

DIRECTION MUSICALE SORA ELISABETH LEE
MISE EN SCÈNE, DÉCORS ET COSTUMES PIERRE LEBON
ORCHESTRE DE CHAMBRE DE PARIS

DU 24 MAI AU 3 JUIN 2025

Dans le cadre du Festival Palazzetto Bru Zane Paris

Coproduction Opéra de Tours / Théâtre du Châtelet / Opéra de Rouen Normandie / Bru Zane France
Orchestre de chambre de Paris / Opéra de Lausanne
Production déléguée Bru Zane France

RATP TRANSFUCE châ-te-let THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS

VILLE DE PARIS



Thomas Ngijol
(de face) incarne
le commissaire
Billong. PAN DISTRIBUTION

A U T R E S F I L M S

SÉLECTION OFFICIELLE
En compétition

Fuori

Mario Martone, qui ne figure pas parmi les cinéastes italiens les plus connus, est l'auteur d'une œuvre précieuse, souvent centrée sur Naples, sa vie natale, et reliant, dans une cause commune, esthétique et politique. Parmi ses œuvres les plus marquantes, *Mort d'un mathématicien napolitain* (1992) et *Théâtre de guerre* (1998) demeurent, quoique anciennes, un bon exemple de son territoire esthétique. Après le récent et séduisant *Nostalgia* en 2022, *Fuori* est son troisième long-métrage à intégrer la compétition cannoise. C'est à une évocation d'une figure très tardivement reconnue des lettres italiennes, Goliarda Sapienza (1924-1996), qu'il s'essaie dans *Fuori*. Fille de militants antifascistes, elle-même libertaire et féministe, son œuvre, en dépit de la reconnaissance mondiale suscitée par la publication posthume de son chef-d'œuvre, *L'Art de la joie*, reste méconnue du grand public en France. C'est assurément l'une des raisons qui compliquent notamment la réception de *Fuori*, lequel s'attache pour l'essentiel au séjour en prison de la romancière et à l'amitié qu'elle poursuit à sa sortie avec quelques-unes de ses codétaines. Cette focalisation sur le motif laisse son destin et son envergure d'artiste dans l'ombre, ce qui n'incline pas le spectateur qui les ignoreraient à prendre la mesure du personnage, d'autant moins que, fait rarissime chez Martone, l'intrigue proprement dite et la caractérisation des personnages relèvent, dans la Rome pimpante des années 1980, d'une approche très largement cosmétique. ■ JACQUES MANDELBAUM

Film italien de Mario Martone (1h55). En salle le 3 décembre.

Les Aigles de la République

Né à Stockholm en 1972, d'un père égyptien et d'une mère suédoise, Tarik Saleh boucle avec ce film une trilogie cairoïde dont les deux premiers volets – *Le Caire Confidential* (2017) et *La Conspiration du Caire* (2022) – nous avaient enchantés avec leur mélange particulièrement bien enlevé de film noir et de chronique politique. On retrouve dans ce troisième tome l'extraordinaire acteur Fares Fares, au service d'un récit très prometteur. Il y incarne, en effet, George Fahmy, le «pharaon» du cinéma égyptien, star adulée du public que le pouvoir militaire en place entreprend d'assujettir au régime. Une proposition lui est ainsi faite d'interpréter à l'écran le président Abdel Al-Sissi en personne dans ce qu'il faut convenir de nommer un pur film de propagande, contrôlé par un factotum tout-puissant. Le temps du refus outragé durera ce que durent les roses, dès lors que les arguments rapidement utilisés par le pouvoir touchent, par des propos allusifs qui ne laissent guère de doute, à la propre vie de George. Le reste est pur engrangement, entre le ton d'une comédie de l'impuissance – grand séducteur, George n'a plus trop les moyens de ses ambitions (belles scènes de Viagra à la pharmacie), quand bien même il ne peut s'empêcher de conquérir la femme du ministre de la défense – et soudaine plongée dans le drame historique, avec une tentative d'attentat en tous points similaire à celle qui avait coûté la vie au président Anouar El-Sadate. C'est, peut-être, parce qu'il ne parvient pas à trancher entre ces deux options, qui s'affaiblissent mutuellement, que le film déconcerte, perdant beaucoup de ce mystère et de cette tension qui caractérisaient la veine noire des films précédents. ■ J. MA.

Film français, suédois, danois, finlandais et allemand de Tarik Saleh (2h09). En salle le 22 octobre.

SÉLECTION OFFICIELLE
Hors compétition

La Femme la plus riche du monde

Librement inspiré de l'histoire de la famille Bettencourt, *La Femme la plus riche du monde*, le dernier film de Thierry Klifa, offre à Isabelle Huppert un nouveau rôle sur mesure. L'actrice brille dans la peau de cette milliardaire à la vie rangée qui s'entiche d'un photographe provocateur, aussi enfantin que graveleux (Laurent Lafitte). En échange de sa générosité, celui-ci lui permet de regoûter à la joie d'une certaine légèreté. Leur relation empreinte de jeu autant que de lucidité, comprise de leur entourage, est une des belles réussites d'un film un peu plus laborieux et inégal dans le basculement de cette comédie de mœurs vers le drame intime d'une famille qui se déchire jusque devant les tribunaux. Difficile à côté de ce duo flamboyant à l'énergie communicative pour les autres personnages, plus ingrats, d'exister, même si Marina Foïs en fille blessée gagne en profondeur à mesure que le film progresse. Le réalisateur Thierry Klifa n'est jamais au plus juste que quand il capture la singularité avec laquelle chacun décide d'habiter sa propre existence. ■ BO. B.

Film français et belge de Thierry Klifa (2h02). En salle le 29 octobre.

Thomas Ngijol en flic hanté par la norme dans les rues de Yaoundé

Entre polar et comédie, le long-métrage de l'acteur et réalisateur séduit par sa mise en scène brute et par ce qu'il capte de la société camerounaise

INDOMPTABLES
QUINZAINE DES CINÉASTES

Thomas Ngijol n'est pas souvent là où on l'attend, encore moins avec son nouveau film qui, s'invitant dans les rangs de la Quinzaine, produit un drôle d'effet d'optique : un humoriste bankable dans un tel bastion du cinéma d'auteur ? Et pourquoi pas. *Indomptables* marque indéniablement un virage par rapport aux comédies calibrées qu'avait pu réaliser jusqu'alors le comédien (*Casse Départ*, avec Fabrice Eboué, *Fastlife*, puis *Black Snake*, avec Karole Rocher).

A la suite de *Roubaix, une lumières* (2019), d'Arnaud Desplechin, il s'agit de la deuxième adaptation à ce jour d'un documentaire de Mosco Boucault, *Un crime à Abidjan* (1998), volet stupéfiant de la série *Enquêtes de police*, le nouveau sous l'égide du producteur Pascal Caucheteux. Ngijol déplace la scène de la Côte d'Ivoire au Cameroun où il a ses origines, ensacapitale Yaoundé, mais conserve la dramaturgie de l'œuvre originelle, se l'appropriant au point d'en rejouer certaines scènes, tout en l'emmenant ailleurs. Du réel à la fiction, de la comédie au polar, Ngijol produit assez de déplacements pour capturer quelque chose de la société camerounaise.

Dans *Un crime à Abidjan*, Mosco Boucault suivait l'enquête sur l'homicide d'un policier. La procédure était menée dans un manque de moyens si effranti que les enquêteurs en venaient au tabassage intensif des suspects, pour leur arracher des informations, peut-être des aveux, parfois jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le commissaire Kouassi, chargé de l'affaire, avait cette phrase définitive : «*Les méthodes policières sont le reflet du degré de développement du pays où elles sont pratiquées.*»

Ngijol dessine une autorité fatiguée, débordée par le cours des choses

Dans *Indomptables*, il devient le commissaire Billong, fonctionnaire en costard-cravate, homme de principes redouté qui, à Yaoundé, habite largement sa position de pouvoir. La partie enquête est fidèle à la dramaturgie du modèle documentaire : pister les petits trafiquants et fumeurs de dope soumis à la «chicote»

(une tige de bois cinglante). L'apport de la fiction est de prolonger le personnage sur le versant familial. A la maison, Billong est un père autoritaire et sourcilleux, faisant peser sur ses enfants des règles strictes, si bien que sa fille Adeline a déserté le foyer. Le film s'ouvre sur le sermon qu'il administre à l'un d'entre eux.

Foisonnement populaire

L'intérêt du film tient avant tout au portrait qu'il fait de ce personnage hanté par la norme. Ce rôle royal, Thomas Ngijol se le sert sur un plateau, avec l'accent local, les «tchip» de rigueur et le flegme irrésistible dont il est capable. L'acteur-réalisateur a cette façon de jouer par-dessous, un peu à côté du rôle, qui fonctionne comme un regard posé sur son propre personnage, une sorte d'autocommentaire en direct. Paupières mi-closes, décontraction rentrée, registre assertif du sermon, Ngijol dessine une autorité fatiguée, débordée par le cours des choses (embouteillages monstrueux, coupures d'électricité, corruption des agents publics, etc.).

Entre la maison et la rue, le film a la bonne idée de chercher les régularités dans l'attitude du commissaire : quand il corrige son fils convoqué dans le bureau du proviseur comme le dernier des petits

malfrats, ou inversement, quand un suspect interrogé l'appelle «papa», la frontière se brouille entre l'intérieur et l'extérieur, entre le rôle du flic et du patriarche. Ce qu'il fixe alors du personnage, c'est le paternalisme élevé au rang d'être social – et qui n'est évidemment pas sans lien avec l'héritage des structures coloniales sensibles dans les procédures de police.

MATHIEU MACHERET

Premier film à petit budget tourné par Ngijol, *Indomptables* ne cherche pas la belle image et échappe à un certain lissé industriel des films réalisés par des stars comiques. Pas de velléités de style ni de surmoi d'auteur, mais une mise en scène brute qui sait se rendre poreuse aux rythmes et aux lumières de la ville, comme à son foisonnement populaire (vendeuse de beignets, bandit appelé «Poutine», jusqu'aux hommes de main de Billong). Si le film cède à une dernière pente un peu sentimentale, sa concision, son allant, sa singularité font tout le reste. Beau geste que celui du comédien star se mettant en première ligne pour nous offrir un bout de réel de Yaoundé. ■

MATHIEU MACHERET

Film français et avec Thomas Ngijol. Avec Danilo Melande, Bienvenu Mvoe, Thérèse Ngono (1h21). Sortie en salle le 11 juin.

Trois générations tirailées au cœur du plus grand bidonville d'Europe

Pour son premier long-métrage, le cinéaste Guillermo Galoe s'est immergé dans un campement de fortune, la Cañada Real, près de Madrid

CIUDAD SIN SUEÑO
SEMAINE DE LA CRITIQUE

Une véritable cour des miracles. Le cinéaste espagnol Guillermo Galoe situe son premier long-métrage dans un lieu dantesque, la Cañada Real, à 15 kilomètres de Madrid, considéré comme le plus grand bidonville d'Europe. Des milliers de personnes vivent sur cet ancien chemin de transhumance, sans électricité ni eau potable, dans des habitats insalubres. Des gitans, des toxicomanes en rupture de ban, des familles pauvres d'immigrés... Le lieu à l'abandon fait régulièrement l'objet de mesures de démolition, jusque-là sans succès.

Ciudad sin sueño («la ville sans rêve») se départ du regard médiatique faisant du bidonville un simple problème à résoudre pour les autorités, et de ses habitants des marginaux. Guillermo Galoe s'est immergé pendant plusieurs années avec eux pour observer leur quotidien et se nourrir de leurs histoires et légendes. Il en a tiré un court-métrage, en 2023, *Aunque es de noche* (Malgré la nuit), dont le film est le prolongement, avec ses personnages truculents et tout un drôle de bestiaire. Pour le réalisateur, l'objectif n'était

pas de tourner un film sur cette communauté, mais avec elle.

Ciudad sin sueño intègre d'ailleurs plusieurs courtes séquences tournées à l'aide de téléphones portables par deux des jeunes protagonistes, Bilal et Toni, qui se filment errant dans le bidonville, avec moult filtres de couleurs saturées.

Ambition éthique et esthétique

Guillermo Galoe avait à cœur de dépeindre au plus juste ce lieu et ses habitants sans les diaboliser ni les romantiser. Le film ne cache rien des conditions de vie indigentes auxquelles ces communautés sont tenues, avec un regard

proche du documentaire, notamment lors d'impressionnantes scènes de nuit éclairées par la lumière des feux.

Ciudad sin sueño n'en reste pas moins une fiction avec une ambition éthique autant qu'esthétique. Un geste de cinéma beau et puissant. A travers une même famille aussi truculente qu'emprunte de gravité, Guillermo Galoe croise plusieurs manières d'appréhender ce bidonville. Avec en filigrane la question existentielle : faut-il partir ou rester ? Impossible pour la génération des grands-parents qui ont bâti leur existence là. Le mode de vie fait de simplicité et

d'une grande liberté qu'offre la Cañada Real est pour eux comme une seconde peau. S'installer en ville dans un appartement serait un enfermement inimaginable. Ce lieu de peu est le leur.

La génération des parents est plus partagée. Elle est sensible à cette aspiration à un plus grand confort et ouverte à l'idée d'un éventuel démantèlement. Quant à ces derniers, ils sont tiraillements entre leur attachement aux liens noués sur place, à ce terrain de jeu où ils ont grandi et la nécessité de suivre leurs parents.

La narration met ainsi à l'épreuve tout ce qui a constitué

l'existence de Toni à la Cañada Real, jusqu'au lien unique avec sa chienne qu'au début du film son grand-père se décide à revendre, déclenchant la fronde de l'enfant. Guillermo Galoe filme ce moment touchant de transformation d'un espace et des existences qu'il abrite. L'adolescence comme cette mue difficile où s'ouvre un nouveau monde aussi séduisant que trouble, au prix du douloureux renoncement d'une partie de soi. ■

BORIS BASTIDE

Film français et espagnol de Guillermo Galoe (1h37). Sortie en salle le 3 septembre.

Le « Vaisseau » folklorique de Michel Fau

Au Capitole de Toulouse, le chef-d'œuvre de Wagner renoue avec l'esthétique scénique de l'opéra du XIX^e siècle

OPÉRA

Réfractaires à la modernité et contemporains des mises en scène contemporaines, le Théâtre du Capitole est votre ami, qui offre avec la nouvelle production toulousaine du *Vaisseau fantôme* de Wagner un antidote aux mythifications du *Regietheater* (« théâtre de mise en scène »). Le docteur Miracle de cet elixir d'amour de « l'opéra à la papa » n'est autre que Michel Fau, un habitué des lieux, déjà aux manettes les années précédentes dans *Wozzeck*, de Berg, *Elektra* et *Ariane à Naxos*, de Richard Strauss. Sous le magistère scénographique d'Antoine Fontaine, le metteur en scène a convoqué un théâtre baroque de décors en trompe-l'œil et toiles peintes comme sorti d'un de ces nombreux tableaux de marine du XVII^e siècle néerlandais conservés au Rijksmuseum d'Amsterdam, paysage de tempêtes et de démences, entre monde fantasmé et conte fantastique.

Deux bateaux côté à côté, quasi grande nature, occupent en effet l'espace : la poupe du navire de Daland, marin norvégien et père de la belle Elsa, derrière laquelle, montant des profondeurs de l'océan en furie, se profilera bientôt le sinistre « Vaisseau fantôme » aux voiles rouges. A son bord, le « Hollandais volant », prisonnier d'une malédiction qui le condamne à errer sur les mers depuis qu'il a osé invoquer l'aide de Satan au périlleux passage du cap de Bonne-Espérance. Débiteur du Malin, le proscrit descend à terre tous les sept ans afin de trouver la femme dont la fidélité, fût-ce au prix de sa vie, le délivrera de son malheureux destin.

Costumes de Christian Lacroix
Lesté par un décor aussi pesant que l'implacable décret diabolique, Michel Fau se contentera de hisser les chœurs de l'équipage norvégien entre cordages et mâts, tandis que sur l'autre navire, déserté et silencieux, se profile par intermittence l'athlétique silhouette d'un Méphisto entre ange déchu (avec ses grandes ailes noires) et bourreau queer (en capuchon rouge et torse nu body-buildé). Tout le reste se passera



« Le Vaisseau fantôme » de Wagner, à l'Opéra national du Capitole, à Toulouse, le 14 mai. MIRCO MAGLIOTTA

Les décors sont comme sortis d'un de ces tableaux de marine du XVII^e siècle néerlandais

tranquilllement à l'avant-scène, du travail des fileuses aux réjouissances villageoises, renouant avec ce qui n'est pas encore une direction d'acteur mais l'ancienne position frontale du chanteur planté face au public, que l'on croyait depuis longtemps passée aux oubliettes de l'histoire lyrique. Les costumes

d'époque virtuoses de Christian Lacroix (les variations « folkloriques » sur les robes des jeunes filles norvégiennes) participent naturellement à cette vision historisante, sans doute pas très loin de celle qui prévalut à la création du *Vaisseau fantôme* dirigé par Wagner le 2 janvier 1843 au Königliche Hoftheater de Dresde (Allemagne).

Avant de rencontrer l'homme qui lui permettra d'accomplir sa mission sacrificielle, Senta s'est exaltée à la vue d'un tableau évoquant la légende du Capitaine à la triste figure. Il n'en faut plus à Michel Fau pour enceindre la scène d'un grand et pictural cadre doré, dont semblera s'extraire le personnage principal. Imposant manteau sombre, large chapeau

et longue chevelure en cascade, le ténébreux et romantique Holländais d'Aleksei Isaev porte beau, dont la carrure physique s'accorde à une incarnation vocale de premier ordre. Le timbre rond et magnifiquement velouté du baryton russe, la puissance de sa projection, l'envergure de la tessiture fascinent à l'égal d'un impressionnant phénomène naturel. Le public toulousain, amateur de belles et grandes voix, ne s'y trompera pas.

Prestance scénique

Ingela Brimberg a remplacé la jeune Marie-Adeline Henry, originellement pressentie pour le rôle de Senta. La soprano wagnérienne, habituée du rôle, a bravé les hauts-fonds et les lignes de

crête du rôle sur tous les océans lyriques. Les aigus sont parfois rabbattus un peu rapidement, mais la Suédoise convainc par la rigueur de sa ligne, son endurance et sa probité musicale. Elle est aimée par son fiancé, Erik, dont le ténor Airam Hernandez campe une très séduisante incarnation. Voix souple et timbre cuivré, doublés d'une belle prestance scénique (même en chasseur tueur d'oiseau sauvage), le ténor espagnol donne à l'amoureux terrestre d'Elsa une aura capable de rivaliser avec celle du capitaine maudit.

Du trivial et cupide Daland, prêt à vendre sa fille pour de l'argent et des bijoux, Jean Teitgen, voix de basse ductile sur toute la tessiture, propose un portrait sans ambiguïté, se jouant des difficultés

La carrure physique du baryton Aleksei Isaev s'accorde à une incarnation vocale de premier ordre

tés de l'écriture vocale. Son Pilote, le ténor français Valentin Thill, possède une voix ardente et fraîche, et une petite sauvagerie bienvenue dans la prosodie. La Mary d'Eugénie Joneau a peu à dire, mais le fait avec art et élégance. Brillant par son homogénéité, sa mise en place impeccable et son appétence scénique, le Chœur de l'Opéra national du Capitole (augmenté d'une quinzaine de chanteurs supplémentaires), « entraîné » par Gabriel Bourgois, a tenu sa partie sans faillir.

Vents lumineux, sensuels ou nostalgiques (cor anglais, hautbois, cordes soyeuses ou folles, percussions tragiques (dont une machine à vent placée dans une loge de côté) : dans la fosse, la baguette du maestro allemand Frank Beermann, largement rompu à la rhétorique wagnérienne, éproune contre vents et marées un Orchestre du Capitole au taquet dont le lyrisme déchaîné et la finesse des interventions solistes rendent pleine justice à la vaste fresque symphonique déployée par le compositeur allemand, l'un des premiers à avoir fait de l'orchestre un personnage dramaturgique à part entière. ■

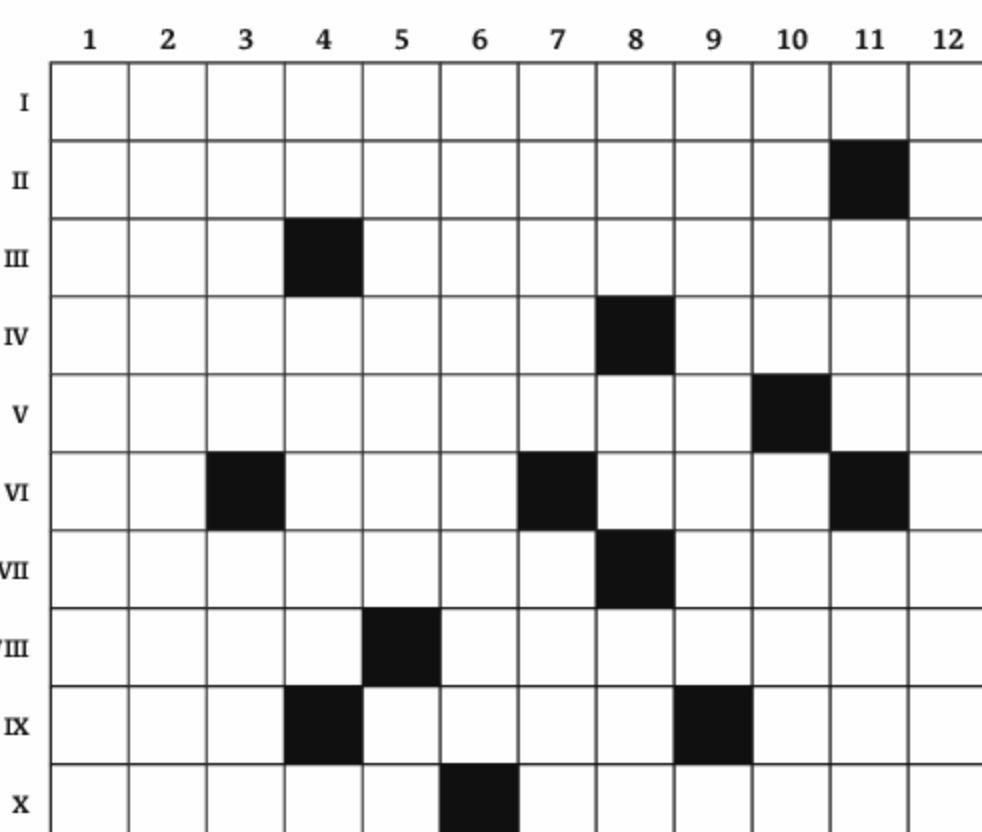
MARIE-AUDE ROUX

Le Vaisseau fantôme, de Wagner.
Avec Aleksei Isaev, Ingela Brimberg, Airam Hernandez, Jean Teitgen, Eugénie Joneau, Valentin Thill, Michel Fau (mise en scène), Antoine Fontaine (décors), Christian Lacroix (costumes), Joël Fabig (lumières), Chœur de l'Opéra national du Capitole, Orchestre national du Capitole, Frank Beermann (direction).
Théâtre du Capitole à Toulouse. Jusqu'au 27 mai.

MOTS CROISÉS

GRILLE N° 25 - 118
PAR PHILIPPE DUPUIS

Retrouvez l'ensemble de nos grilles sur jeux.lemonde.fr



SOLUTION DE LA GRILLE N° 25 - 117

HORIZONTALEMENT I. Dramatisante. II. Recadrat. AM. III. Evitai. Crêpe. IV. Yen. PME. Eger. V. Frettage. ONG. VI. Ubu. Etatiste. VII. Sexué. Lili. VIII. Ar. Esaïe. Lit. IX. Réel. Etrille. X. Drues. Tees.
VERTICAMENT 1. Dreyfusard. 2. Réverbérer. 3. Acineux. Eu. 4. Mat. Uélé. 5. Adaptées. 6. Trimât. Ae. 7. IA. Egalité. 8. Sic. Etier. 9. Atre. Il. It. 10. Egosille(s'). 11. Tapent. Ile. 12. Emergentes.

HORIZONTALEMENT

I. S'il recule, il touche le fond. II. Respect et admiration quasi religieux. III. Apportent leur soutien à travers le monde. Vivent au large. IV. Récolte au passage. Cours africain. V. Diversifieras les cultures sur le terrain. Dans la cour. VI. Sur la portée. Pli à dix points. Oncle d'Amérique. VII. Ne laisseront rien passer. A laissé sa douleur se manifester. VIII. La Reine morte. Herbes-aux-chats et autres labiées. IX. L'école est finie. Reste au foyer. Prépare rapidement à l'emploi. X. Se retrouve avec d'autres. Déforme.

VERTICAMENT

1. Bavarde peu brillant. 2. Venue de l'étoile du berger. 3. Passent sans se faire remarquer. Bouillon ou génisse en grandissant. 4. Négation. Chargés de parfums marins. 5. Chanter comme un oiseau. Edenté et paresseux. 6. Couvrent solidement. 7. Relie le marais à la mer. Taillable et corvéable à merci. 8. Forme de rire. Bonne carte. Proposé par votre banquier. 9. Absence d'utilisation. 10. Naturel. Trame de lin et chaîne de coton. 11. Choisi majoritairement. Change de place. 12. Appelé en cas de grands dangers.

SUDOKU

N°25-118

Réalisé par Yan Georget (<https://about.me/yangeorge>)

3	5	9	6	2	4	1	8	7
4	2	7	9	8	1	5	6	3
1	8	6	7	5	3	9	4	2
2	7	4	1	3	9	6	5	8
9	6	5	8	4	7	3	2	1
8	3	1	5	6	2	7	9	4
7	4	2	3	9	6	8	1	5
6	1	8	4	7	5	2	3	9
5	9	3	2	1	8	4	7	6

Moyen

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.



En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 124.610.348,70 €. Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).

Rédaction 67-69, avenue Pierre-Mendès-France, 75013 Paris. Tél. : 01-57-28-20-00

Abonnements par téléphone au 03 28 25 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures. Depuis l'étranger au : 00 33 3 28 25 71. Par courrier électronique : abojournalpapier@lemonde.fr. Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €

Courrier des lecteurs
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr

Internet : site d'information : www.lemonde.fr; Emploi : www.talents.fr

Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0727 C 81975 ISSN 0395-2037



PRINTED IN FRANCE
ACPM
67-69, avenue
Pierre-Mendès-France
75013 PARIS
Tél : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26



Directrice générale
Elisabeth Cialdella
L'imprimerie, 79, rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France
Midy-Print, Gallargues le Montueux

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimer sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. Europhosphat : PILO = 0,0083 kg/tonne de papier



Fadéla M'Rabet

Féministe algérienne



A Paris, en 2018.

JEAN-MARC ZAORSKI/GAMMA-RAPHO

Pionnière du féminisme en Algérie, docteure en biologie, enseignante, écrivaine et militante, Fadéla M'Rabet (née Abada) est morte, mercredi 14 mai, à Paris, à l'âge de 90 ans. Née le 12 avril 1935 à Skikda sur la côte est du pays, engagée au sein du Front de libération nationale (FLN) après l'appel à la grève des étudiants du 19 mai 1956, elle ne s'était jamais «rangée» après l'indépendance du pays, en 1962.

Refusant l'injonction implicite de ses ex-frères d'armes de retourner en cuisine, son combat s'était poursuivi par la défense de l'émanicipation des femmes. Elle n'a pas épargné les «progressistes» algériens, censés être plus ouverts. «Les hommes les plus progressistes – même les marxistes –, quand il s'agit de la femme, sont réactionnaires», disait-elle, en 1968, pour évoquer une misogynie qui s'étendait bien au-delà des milieux religieux conservateurs.

Fille d'un lettré réformiste formé à l'Institut islamique Ez-Zitouna de Tunis, Fadéla M'Rabet grandit dans un environnement ouvert. A Skikda, son père est le premier à envoyer ses filles à l'école. Sa grand-mère, «Djedda Djemaa», sage-femme et femme libre, incarne un modèle d'indépendance qui l'influence durablement.

Vision apaisée et lumineuse
Ces figures fondatrices nourriront son engagement et son refus des carcanes imposées aux femmes de sa génération et à celles qui les ont suivies. Ses souvenirs d'enfance, empreints de spiritualité souffre et de sensualité littéraire, irriguent plusieurs de ses ouvrages, notamment *Une enfance singulière* (Balland, 2003) et *Le Muezzin aux yeux bleus* (Riveneuve, 2008), où elle évoque un islam tolérant, loin des lectures rétrogrades de la religion.

En 1954, elle part étudier à Strasbourg, où elle obtient un doctorat en biologie. Un exploit pour une Algérienne à cette époque. De retour au pays après l'indépendance, elle enseigne les sciences naturelles et anime des émissions culturelles et éducatives sur la Chaîne 3, radio publique en langue française. Certaines font parler d'elles parce que des femmes s'y confient et témoignent de leur condition.

Aux côtés de son époux, Maurice Tarik Maschino, journaliste français et militant engagé en faveur de l'indépendance de l'Algérie, elle devient une figure de la vie intellectuelle à Alger. Fadéla M'Rabet affiche pleinement son engagement féministe à partir de 1965, avec la publication de *La Femme algérienne*, suivi des *Algériennes*,

12 AVRIL 1935 Naissance à Skikda (Algérie)
1954 Part étudier la biologie à Strasbourg
1962 Retour à Alger, où elle enseigne, à partir de 1963, les sciences naturelles et anime des émissions de radio
1965 Publie «La Femme algérienne»
1971 Exil en France
2003 Publie «Une enfance singulière»
14 MAI 2025 Mort à Paris

deux ans plus tard. Ces deux textes de référence – publiés aux Editions Maspero – dénoncent l'invraisemblance des femmes dans l'Algérie postcoloniale, malgré leur participation au combat libérateur et le poids du patriarcat.

Perçus comme subversifs par le pouvoir de Houari Boumédiène, devenu président de la République après son coup d'Etat de 1965, ces ouvrages lui valent l'exclusion de l'enseignement et des médias algériens, où elle animait, avec son époux, trois émissions : «Le Magazine de la jeunesse», «Cinq Minutes d'histoire de l'Afrique» et «Des livres et des hommes». En 1971, contrainte à l'exil, elle s'installe à Paris, où elle poursuit sa carrière universitaire et continue de militer à travers ses écrits.

Son œuvre, mêlant autobiographie, essai, roman et poésie, ne cesse de questionner les violences symboliques et structurelles faites aux femmes. Parmi ses titres marquants, *L'Algérie des illusions : la révolution confisquée* (Robert Laffont, 1972), *Une femme d'ici et d'ailleurs* (Aube, 2005), *Le Chat aux yeux d'or. Une illusion algérienne* (Des Femmes, 2006), *Alger, un théâtre de revenants* (Riveneuve, 2010), *Le Café de l'imam* (Riveneuve, 2011) et *La Salle d'attente* (Des Femmes, 2013).

Le Muezzin aux yeux bleus est sans doute le plus personnel de ses livres. Elle y raconte l'éveil intellectuel et spirituel d'une enfant algérienne, portée par la voix d'un père nationaliste, d'un muezzin poétique et d'une institutrice française bienveillante. Elle propose à travers ce texte une vision apaisée et lumineuse de l'identité algérienne, tissée entre Orient et Occident, foi et raison. Tout au long de sa vie, Fadéla M'Rabet n'aura cessé de dénoncer les violences faites aux femmes algériennes, d'appeler à un islam éclairé, à l'éducation et à l'égalité. Son combat, forgé par l'exil, l'injustice et la lucidité, aura été une quête constante de vérité et de justice. ■

HAMID NASRI

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :

carnet@mpublicite.fr

(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :

<https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Anniversaire de naissance

Vevey. San Francisco. Miami.

Sam AEBISCHER

a vingt ans aujourd'hui.

Le Monde est à toi ! Je t'aime, fils.

Décès

Wladimir Aisenstein-Averoff, son fils, Paul Averoff, son petit-fils, La famille et les proches, ont la douleur de faire part du décès de

Marilia AISENSTEIN-AVEROFF, psychanalyste, survenu le mercredi 14 mai 2025, à son domicile à Paris, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Un hommage lui sera rendu le vendredi 23 mai, à 15 h 30, en la salle de la Coupole du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Son urne sera déposée aux côtés de son mari

Léo AISENSTEIN,

en Grèce, dans le cimetière familial, à Evia.

La Société psychanalytique de Paris a l'immense tristesse de faire part du décès de

Marilia AISENSTEIN-AVEROFF, survenu ce 14 mai 2025, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Philosophe de formation, psychanalyste formateur de la SPP, elle en fut la présidente entre 1995 et 1998. Très engagée dans des liens à l'international, membre des Sociétés psychanalytiques hellénique et britannique, elle participa à la recherche en psychosomatique et écrit de nombreux travaux, en particulier dans ce domaine.

Ses collègues lui rendent hommage, et adressent leurs condoléances émues à ses proches.

Mme Fabienne Braun, son épouse, Florian, Romain et Marie-Amandine (†), ses enfants, María Alejandra et Solenne, ses belles-filles, Margaux, Chloé, Hélène et Olivia, ses petites-filles, ont l'immense tristesse de faire part du décès du

docteur Jean-Marie BRAUN, pneumologue,

survenu le 16 mai 2025, dans le service de pneumologie de l'hôpital Saint-Joseph, à Paris.

Il retrouve ainsi, à l'âge de soixante-quinze ans, sa fille

Marie-Amandine,

décédée le 9 janvier 2023.

Une messe d'obsèques sera célébrée le vendredi 23 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Paris 15^e, suivie de l'inhumation, à 16 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nous avons la tristesse d'annoncer le décès de

Françoise BRÉCHIGNAC,

survenu le 12 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 26 mai, à 10 heures, au funérarium de Clamart.

Sabine Bréchignac, sa fille, Arthur, Martin et Justine Pavot, ses petits-enfants et leurs conjoints, Anaïs, son arrière-petite-fille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

David CHARLES,

le 25 avril 2025.

Claudine et Philippe Lefèvre, sa fille et son gendre,

Philippe et Dominique Conso, son frère et sa belle-sœur,

Christine et Francis Taltas, sa sœur et son beau-frère,

Olivier et Martin Lefèvre, ses petits-fils,

ont la tristesse d'annoncer le décès, survenu le 18 mai 2025, de

Danièle CONSO

professeur honoraire de l'université de Franche-Comté.

Que ceux qui l'ont connue aient une pensée pour elle.

90, avenue des Chênes, 06800 Cagnes-sur-Mer. defevrekryitsos@clubinternet.fr

Toulouse. Paris. Lyon.

M. Vincent Kahn, son fils, Mme Gabrielle Kahn, sa fille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Daniel KAHN,

né le 16 mai 1954,

le 11 mai 2025, à Marseille, à l'âge de soixante-dix ans, survenu accidentellement lors d'une sortie de plongée, une activité qu'il cherchait.

Daniel était un homme passionné, curieux du monde, et profondément attaché à ses proches. Son absence laisse un grand vide dans le cœur de sa famille, de ses amis, et de tous ceux qui ont eu la chance de le connaître.

Une cérémonie aura lieu le 23 mai, à 10 heures, au cimetière Terre Cabade de Toulouse.

Théo, Johann et Gaëtan Barbé, ses enfants

Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 12 mai 2025, à l'âge de soixante-cinq ans, de

Dominique KEROUEDAN, médecin, universitaire, humanitaire, magistrat, membre de l'Académie nationale de médecine.

Son travail de terrain et ses recherches académiques, menés des années durant auprès des plus vulnérables à travers le monde, continuent d'inspirer et de faire avancer les connaissances, bien au-delà de sa disparition.

Le LAAS Et sa communauté scientifique,

sont douloureusement affligés par le décès brutal, survenu le 14 mai 2025, de

Simon LACROIX.

Directeur de recherche au CNRS, responsable de l'équipe Robotique et Interactions. Membre très engagé du LAAS depuis trente-cinq ans, Simon était unanimement apprécié par tous pour ses qualités humaines et scientifiques exceptionnelles. Il fut l'un des pionniers de la perception multisensorielles et des recherches sur les robots autonomes pour l'exploration planétaire.

Tous ceux qui ont eu le plaisir de collaborer avec lui estimaient grandement ses qualités scientifiques, ses compétences, sa curiosité et son ouverture d'esprit à de nombreux domaines hors de sa spécialité. Tous ceux qui l'ont connu aimait et appréciaient Simon Lacroix pour ses qualités humaines, sa gentillesse, son attention et son empathie pour autrui, sa bonne humeur et son optimisme communicatifs. Nous perdons en Simon Lacroix un scientifique qui nous était très cher.

Nous gardons la mémoire d'un collègue et ami extrêmement attachant, bienveillant et toujours engagé pour le bien collectif.

Nous partageons la peine et le deuil de son épouse et de ses proches dans cette perte douloureuse.

Jean-Pierre, son mari,

Sophie, Jean-François, Guillaume et Jérôme, ses enfants et leurs conjoints,

Alexis, Alizée, Alma, Amélie, Benjamin, Cara, Edith, Joseph, Julien, Juliette, Marin, Marion, Rose, ses petits-enfants et leurs conjoints, Anaïs, son arrière-petite-fille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Claudie MOUSCADET,

née BRULEY,

survenu le 18 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le 28 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, Paris 9^e, suivie de l'inhumation, à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Paris.

Stéphane et Fabienne, Antoine et Florence, ses enfants, Florent, Guillaume, Erwan, Laure, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Claude Sabine RIBADEAU DUMAS, née VALENTIN,

survenu le 15 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La crémation a eu lieu ce mercredi 21 mai, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e, puis l'inhumation se déroulera le vendredi 23 mai, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse, Paris 14^e.

ribadeaudumas@afm-teleton.fr

Paris. Limoges. Salon-la-Tour.

Mme Denise Risse, son épouse, Ses enfants, Ses petits-enfants Et ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques RISSE,

survenu le 4 mai 2025, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le samedi 10 mai, à Salon-la-Tour où il a été inhumé.

La famille remercie toutes les personnes qui se sont associées et s'associeront à sa peine.

GASTRONOMIE

LORIENT (MORBBIAN) - envoyé spécial

La combinaison anthracite de Gaël Orieux couvre presque tout son corps. Chaussons, gants, cagoule : il ne reste plus que quelques centimètres carrés d'épiderme à l'air libre, du front aux lèvres, qui seront bientôt protégés par un masque. L'armure de Néoprène est indispensable pour affronter la morsure de l'océan, à 10 °C en ce début de printemps. Le plongeur est assis sur le banc d'un bateau qui fait grincer sa carcasse métallique d'une vague à l'autre. Parti d'une plage de Lorient, l'embarcation doit jeter l'ancre près de l'île de Groix, sur un spot surnommé « Tahiti Beach ». On pourrait croire à une pointe d'ironie bretonne devant le panorama qui décline les nuances de gris, du ciel à la mer. « *Quand on vient en été, l'eau devient turquoise sur le sable blanc, ça a vraiment un charme tahitien* », corrige Gaël Orieux en ajustant les bouteilles dans son gilet de plongée.

Pass sûr que sa clientèle habituelle le reconnaît dans son costume d'homme-grenouille. Car quand il ne plonge pas dans le Morbihan durant ses congés, Gaël Orieux, 53 ans, porte le tablier chez Auguste, une institution parisienne du quartier chic des Invalides qu'il a créée en 2005. Ce bel établissement a deux particularités : il reste l'un des étoilés les moins chers de la capitale avec un menu déjeuner (entrée, plat et dessert) à 47 euros, et l'un des endroits les plus recommandables pour déguster du poisson.

Explorer la mer et la mettre à la carte : Gaël Orieux combine ces deux passions depuis quatre décennies. Il n'a jamais pratiqué, en revanche, la pêche sous-marine. « *Tuer des animaux dans l'eau, ou sur terre, ne m'a jamais tenté*, explique-t-il, tandis que le bateau se rapproche de l'île de Groix. J'ai découvert la plongée quand j'avais une dizaine d'années. J'ai même envisagé de devenir moniteur. Mais un jour que j'allais m'acheter des bouteilles pour mes sorties, je suis passé devant l'école Ferrandi [à Paris], qui proposait de passer le CAP cuisine en six mois. J'ai obtenu le diplôme, et je suis entré chez Bocuse grâce à des amis du service militaire, puis j'ai poursuivi dans des tables parisiennes renommées : le Meurice, le Taillevent, le George V... »

Ses explorations sous-marines l'aident à comprendre que quelque chose ne tourne pas rond dans le petit bocal de la grande gastronomie. « *Quand j'ai commencé à travailler dans les années 1980, les chefs se moquaient par mal des écosystèmes marins*, remarque-t-il. Ils voulaient juste le plus gros poisson possible pour épater la clientèle, et toujours les mêmes espèces : du bar, du turbot, de la sole... Sauf qu'à un moment nos fournisseurs n'arrivaient plus à trouver les spécimens d'exception que l'on cherchait. Nous, restaurateurs, avons contribué à épuiser la ressource. »

Le chef prend conscience des effets dévastateurs de la surpêche qui touchent toujours certaines populations, comme le bar sauvage. Sans compter ceux de pratiques illégales. Lors d'une sortie sous-marine en Turquie, il observe des fonds magnifiques sans le moindre poisson : la zone avait été pêchée à la dynamite. Ces dernières décennies, l'intensité redoublée de l'activité humaine, conjuguée au changement climatique, a dramatiquement affecté la flore et la faune marines. Le suivre pour une immersion sur la côte Atlanti-



Gaël Orieux (ici, en 2024) dans son restaurant, Auguste, à Paris, où il propose des langoustines au naturel, croustillant de riz et huile aux saveurs herbagées. AUGUSTE



Gaël Orieux, chef cuisinier et homme-grenouille

Au large de Lorient, séance de plongée avec un féru de poisson qui prône une consommation responsable, misant sur la variété des espèces. Un choix à l'œuvre dans son restaurant, Auguste, à Paris, où il propose poulpe, barbecue et araignée

que permet de mieux comprendre ces bouleversements, et comment sa cuisine s'y est adaptée.

Le chef fait une élégante bascule pour plonger. On saute à la suite, aussitôt cueilli par la gifle glacée de l'onde. Premier constat, on ne voit pas grand-chose. Le peu de lumière conjugué au tourbillon de particules agitées par la houle donne le sentiment d'évoluer tel un crouton dans un bouillon opaque. Gaël Orieux forme un cercle entre le pouce et l'index : Ça va ? Ça va ! On s'enfonce un peu plus dans le mélange de limon pour suivre une longue barre de roches à une dizaine de mètres de profondeur. Notre guide braque une petite torche sur une cavité. On s'approche. De longs doigts crochus s'agissent sous une masse orangée, hérisse : c'est une araignée de mer.

Bisque aux oursins

L'espèce, expliquera Gaël Orieux, prolifère aujourd'hui sur la côte bretonne. Les pêcheurs ont commencé à exploiter cette ressource dans les années 1960 pour compenser l'affondrement des stocks de homards et de langoustes. Aujourd'hui, l'araignée peut remplacer à sa carte du tourteau, qu'une pêche de plus en plus soutenue a mis sous pression. Pendant la plongée, on croisera l'impressionnante cuirasse de cet autre crustacé, le plus grand des côtes européennes.

Quelques coups de palme plus tard, le faisceau lumineux se pointe sur une faille rocheuse, révélant un museau aplati, gris-bleu, et deux gros yeux ronds. C'est un congre. Son corps allongé, serpentiforme, est dissimulé dans la roche. Beaucoup de cuisiniers répugnent à travailler cette espèce, bourrée d'arêtes. Gaël Orieux s'en accommode :

tronçonnée en gros morceaux, puis mixée avec du céleri et du fenouil, parfumée au safran, sa chair se révèle délicieuse en soupe. Pour le chef, il n'y a pas de « poisson noble », mais des variétés toutes estimables qu'il faut apprendre à apprivoiser.

Durant cette immersion d'une quarantaine de minutes, on croisera encore des vieilles, des crevettes, des concombres de mer (qui peuvent également se consommer). « *Le plus important, c'est peut-être ce que l'on n'a pas vu*, remarque Gaël Orieux, de retour sur le bateau. Quand j'étais plus jeune, on ne faisait pas une plongée sans croiser des bancs de gros poissons, comme ces lottes qui pouvaient faire la taille d'une table de bistrot. Certaines espèces se sont raréfiées, tandis que d'autres pullulent, comme les poulpes, invisibles il y a encore quelques années sur la côte Atlantique, qui font beaucoup de dégâts. »

Face à ces mutations, le chef a adopté une philosophie très pragmatique qu'il décrit dans un ouvrage de référence, *Cuisiner la mer. 70 espèces et 90 recettes*, paru aux Editions de La Martinière, en 2016, et republié cette année. « *Il ne faut pas mettre la pression sur une espèce en particulier, mais travailler le poisson disponible à un*

« Chez Auguste, je jongle avec ce que la mer a à m'offrir », explique-t-il, en vérifiant une cuisson sur la salamandre

moment donné, dans un lieu donné

résume-t-il. Cela a l'air très simple, sauf que nous sommes tous victimes des modes. Dans les années 1990, tout le monde voulait du cabillaud pour sa belle chair blanche et ferme, alors qu'il y a de bonnes alternatives comme la lingue bleue ou le lieu noir. Aujourd'hui, avec la tendance du sushi, c'est le saumon que l'on réclame. »

Lui-même s'adapte en permanence. Il a appris à cuisiner le poulpe (dont il attendrit la chair en la congélation quarante-huit heures), servi en salade, avec des cerises. La recette figure dans son livre, qui propose également un classement très pratique des espèces interchangeables au goût et à la qualité de chair comparables. Plus de bar ? On peut opter pour le mullet. Pas de turbot ? Acheter de la barbe.

Le chef se méfie de certaines associations de protection des fonds marins, dont il juge le discours

utile mais trop radical et polémique. « *Les ayatollahs font peur aux gens* », estime-t-il. Il préfère prendre l'information à la source, chez les scientifiques. Et peut, selon les cas, défendre le poisson d'élevage ou de grande pêche – pratiquée en haute mer sur des chalutiers. « *Il y a des élevages raisonnés proposant des poissons aux qualités de chair exceptionnelles et puis, si l'on n'aime pas l'élevage, il ne faut plus manger de vache ou de poulet* », lance-t-il. Quant aux chaluts, bien sûr que beaucoup saccagent la mer, mais il y a également des professionnels qui travaillent bien. Il faut penser à la grande distribution, aux cantines : tout le monde ne peut pas s'offrir de la petite pêche. » Il a épaulé le lancement du site Mr. Goodfish, aujourd'hui décliné en application gratuite, qui s'appuie sur les données fournies par

l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer pour indiquer au consommateur quelles espèces il doit privilégier.

Il applique surtout sa philosophie dans son restaurant depuis vingt ans. Derrière l'élegant salle d'Auguste, où des bas-reliefs évoquent le frisson de l'onde, on le retrouve affairé dans une cuisine étroite. « *Chez Auguste, je jongle avec ce que la mer a à m'offrir* », explique-t-il en vérifiant une cuisson sur la salamandre. Ce jour-là, il prépare des filets de rouget proposés avec une sorte de paella mêlant des couteaux de mer, des supions, des crevettes et des coques. Un petit pesto de salicornes pose un baiser iodé sur cette symphonie marine, et une bisque aux oursins ajoute encore de la profondeur. « *Mais, demain, le rouget peut se changer en grondin, les coques en palourdes et les supions en seiches* », prévient-il.

Les clients n'ont jamais fait la fine bouche face à des espèces moins réputées. « *Je pense qu'il faut imposer le poisson*, pose-t-il. Chez moi qui tente de respecter un bon rapport qualité-prix, le client ne rechigne jamais. Du reste, je ne suis pas le seul à travailler des poissons sous-estimés : Jérôme Banclef fait un maquereau d'exception à la vapeur, Yannick Alleno a une très belle recette pour l'anchois, Glenn Viel sublime la sardine... Aujourd'hui, grâce à Internet, même les amateurs ont les ressources pour faire des assiettes magnifiques avec des espèces que l'on méprisait il y a quelques années. » Le chef s'autorise un sourire plein d'espoir. « *Grâce à une mobilisation internationale, on a vu les populations de thon rouge se régénérer. En se montrant tous un peu plus attentifs et curieux, on peut réussir à sauver des espèces.* » ■

LÉO PAJON

Sarah Gensburger

« Il est essentiel de construire une véritable culture de la mémoire »

Très présentes dans les discours publics, les politiques mémorielles suscitent pourtant l'indifférence dans la société, analyse la spécialiste des rapports entre mémoire et politique

ENTRETIEN

Directrice de recherche au CNRS et membre du Centre de sociologie des organisations (CSO, Sciences Po), Sarah Gensburger est une spécialiste des rapports entre mémoire et politique. En 2024, elle a publié avec Benoît Tudoux, dans la *Revue française de science politique*, « Au-delà de la concurrence des mémoires, une réanalyse de l'enquête "Baromètre racisme" 2021 de la CNCDH ».

La culture française et européenne contemporaine est-elle caractérisée, selon vous, par ce qu'on appelle parfois l'« inflation mémorielle » ?

Les nations comme les institutions internationales s'intéressent à l'histoire depuis longtemps mais, depuis les années 1990, le passé est effectivement intégré à ce que l'on appelle des politiques « mémorielles ». Elles ne se contentent pas d'encourager la connaissance de l'histoire : elles ont l'ambition de diffuser des valeurs démocratiques de tolérance – et donc de transformer en profondeur la société.

Ces politiques constituent l'un des piliers de la citoyenneté humaniste promue par l'Union européenne, qui, depuis 2014, a financé plusieurs milliers d'initiatives mémorielles à travers son programme « L'Europe pour les citoyens ». Certaines concernent la Shoah mais cela va bien au-delà de la mémoire de la vie sous les régimes totalitaires, notamment communistes ; d'autres évoquent les étapes de la construction européenne.

Diriez-vous que cette attention aux politiques mémorielles est également présente en France ?

Oui, la France est même en pointe sur ces questions ! Quand on parle de mémoire, on pense aux discours officiels des présidents de la République, aux commémorations républicaines ou aux cérémonies de panthéonisation, mais il faut y intégrer les milliers d'actions pédagogiques, de musées ou de mémoriaux qui ont été créés depuis une trentaine d'années : la mémoire est aujourd'hui un langage commun aux collectivités locales, aux associations et même aux entreprises.

Ces initiatives sont très diverses : certaines insistent sur les valeurs patriotiques de l'armée, d'autres valorisent la transmission de la mémoire de l'immigration. Beaucoup de lieux sont consacrés à la Shoah mais le mouvement existe également, même s'il est plus lent, sur d'autres sujets, comme l'esclavage.

Cette culture de la mémoire a même investi le terrain de la lutte contre le réchauffement climatique : en Islande et en Suisse, des plaques commémoratives

ont été apposées dans les lieux de fonte des glaciers afin de conserver leur souvenir, mais aussi de promouvoir la valeur de la préservation de l'environnement. Ce qui est commun à toutes ces initiatives, ce n'est pas tant la transmission de tel ou tel pan du passé que la conviction qu'il est essentiel de construire une véritable culture de la mémoire.

Comment analysez-vous l'ambition civique, voire politique, de cette culture de la mémoire ?

Les politiques mémorielles sur la Shoah ou l'esclavage sont considérées comme des remparts contre l'antisémitisme et le racisme : elles sont censées lutter contre les stéréotypes qui sont à l'origine des violences de masse. En France, l'adhésion à cette mission civique est très consensuelle : en 2000 et en 2001, les lois qui instituent des journées de mémoire sur la Shoah, puis sur la traite négrière et l'esclavage, ont été adoptées à l'unanimité par les deux chambres du Parlement et aucune alternance politique n'a entravé le développement des administrations qui mobilisent la mémoire.

Comment mesurer l'accueil, ou l'« efficacité », de ces politiques mémorielles ?

C'est très difficile. L'une des façons de le faire est de s'interroger sur ce que les citoyens pensent de toutes ces évocations publiques du passé. Avec mon collègue Benoît Tudoux (CNRS/ISP-université Paris-Nanterre), nous avons mobilisé les données du baromètre annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH). Au début des années 2000, elle a introduit dans son enquête sur le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie des questions sur la mémoire – en 2002 la Shoah, en 2013 l'extermination des Roms et des Tziganes et en 2018 l'esclavage et la traite négrière. Depuis, elle demande aux enquêtés s'ils ont le sentiment que l'on parle « trop, pas assez ou ce qu'il faut » de ces trois violences de masse.

Quelles sont les conclusions du travail que vous avez mené ?

La première conclusion, c'est que la société française adhère très majoritairement à la culture mémorielle : les personnes qui estiment que l'on parle « trop » des violences de masse sont minoritaires – 10 % pour l'extermination des Roms et des Tziganes, 16 % pour la Shoah, 28 % pour l'esclavage. Au sein de la société, la transmission de la mémoire fait donc l'objet d'un quasi-consensus : elle est devenue un marqueur de notre identité.

La seconde conclusion, c'est que cette adhésion se conjugue avec une très grande indifférence sociale. Nous avons constitué trois groupes – les « antimémoire », les « passionnés de la mémoire » et les « indifférents » – et le troisième compte presque trois fois plus de membres que les deux premiers !

On dit souvent que ces politiques sont au cœur d'une bataille identitaire qui divise la société française : elle opposerait les « juifs » aux « Noirs » ou aux « anciens colonisés », chacun de ces groupes défendant, au nom de ses « origines », sa propre mémoire des violences de masse. Constatez-vous l'existence, dans votre étude, de cette « concurrence » des mémoires ?

Cette « guerre des mémoires » – « mnemonic wars » dans la terminologie anglo-saxonne – est souvent invoquée, voire critiquée, mais nos travaux montrent



YANN LEGENDRE

LE SOUTIEN AUX POLITIQUES MÉMORIELLES EST AUJOURD'HUI UNE FORME DE « DISTINCTION SOCIALE »

qu'elle ne constitue pas un mécanisme structurant du rapport de la société française aux politiques mémorielles. Il y a des passionnés de la mémoire, des pourfendeurs de la mémoire, des indifférents à la mémoire, mais rares sont ceux qui font une hiérarchie entre la Shoah, l'esclavage et l'extermination des Roms.

Seule une minorité (28 %) donne des stades différents à la mémoire de chacun de ces événements historiques. Les adeptes de la « concurrence des mémoires » sont le plus souvent des hommes et leur profil politique est très marqué : ils se situent aux deux extrêmes du spectre politique – le Rassemblement national (RN) ou une partie de La France insoumise (LFI). La concurrence des mémoires est donc le produit, non pas d'une lutte identitaire entre des groupes dans la société française, mais d'une rhétorique politique.

Si la « concurrence des mémoires » n'est pas pertinente pour comprendre le rapport des Français aux politiques mémorielles, quels sont, au vu de votre travail, les principaux éléments qui le façonnent ?

Si l'on veut comprendre les enjeux mémoriels contemporains, il faut s'intéresser aux variables classiques de la sociologie politique. Le genre polarise beaucoup le rapport à la mémoire : la plupart des femmes estiment qu'il est légitime, voire indispensable, d'évoquer publiquement les crimes de masse, quels qu'ils soient, tandis que les hommes ont plus de probabilité d'être critiques envers cette démarche. Le niveau de diplôme est, lui aussi, un facteur important : le soutien marqué aux politiques mémorielles est corrélé à un niveau d'éducation élevé.

Le facteur décisif est cependant le positionnement politique. L'adhésion aux politiques mémorielles est majoritairement une attitude de gauche, leur rejet est nettement plus présent à droite. Quant aux « antimémoire », ils se recrutent principalement parmi les personnes proches de l'extrême droite. Contrairement à ce que l'on croit, ce ne sont donc pas les politiques mémorielles qui façonnent les valeurs politiques mais les valeurs politiques qui façonnent l'attitude envers les politiques mémorielles.

Pour interpréter ces résultats, vous citez, dans votre étude, les travaux du sociologue français Maurice Halbwachs (1877-1945). En quoi peuvent-ils nous aider ?

Maurice Halbwachs, qui est considéré comme le père fondateur des travaux sur la mémoire, a inventé le concept de « mémoire collective » et surtout celui de « cadres sociaux de la mémoire » – c'est d'ailleurs le titre de l'un de ses ouvrages,

publié en 1925, *Les Cadres sociaux de la mémoire* (Albin Michel, 1994). Notre représentation du passé est, selon lui, liée aux variables qui nous situent dans l'espace social – à son époque, la religion et la classe sociale. C'est cette approche qui nous permet d'affirmer que le soutien aux politiques mémorielles est aujourd'hui une forme de « distinction sociale ».

Cette analyse des attitudes à l'égard des politiques mémorielles doit-elle nous inciter à les repenser ?

Oui. Le problème de ces politiques, c'est qu'elles sont fondées sur une « rhétorique de la dépolitisation ». Leurs valeurs fédératrices sont censées se situer en dehors des identifications partisanes : elles cherchent à transformer les cœurs et les consciences de tous les citoyens, quels qu'ils soient, sans jamais évoquer leurs partis pris idéologiques. On sait pourtant qu'il est difficile, pour un citoyen, de s'affranchir de son contexte social ou de ses valeurs politiques.

Ces actions universalistes ont parfois du mal à atteindre leur but parce qu'elles ne prennent pas assez en compte les inégalités sociales : elles sont plébiscitées par les personnes éduquées, intégrées, souvent de gauche mais elles peuvent être mal perçues par les catégories sociales marginalisées. Dans ces milieux, elles peuvent donc produire un effet contraire à celui qui est recherché : un sentiment d'exclusion et, vecteur supplémentaire de domination, un rejet des valeurs promues. Pour l'éviter, il faut que ces politiques soient pensées, non pas « hors-sol », mais dans l'espace social où elles se déplacent.

Avez-vous à l'esprit des expériences qui répondent à ces exigences ?

Dans les établissements scolaires, la voie la plus intéressante consiste à se fonder sur la proximité spatiale : au lieu d'imposer un récit porteur de valeurs générales, les enseignants demandent, par exemple, aux élèves d'enquêter sur des événements liés à la Shoah qui ont eu lieu près de chez eux. C'est la démarche adoptée par le projet « Convoi 77 », qui retrace l'histoire des 1321 déportés du train parti de Drancy pour Auschwitz le 31 juillet 1944.

Chaque élève participe au travail de mémoire en écrivant la biographie d'un des déportés. Encadrés par les enseignants, ils recherchent des documents ou des témoignages et produisent un texte qui est ensuite publié sur le site de « Convoi 77 ». Au lieu de se voir imposer un discours, ils sont les acteurs de la transmission mémorielle : les valeurs de tolérance ne font pas l'objet d'une proclamation solennelle mais elles sous-tendent implicitement le projet – et elles s'en voient renforcées. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE CHEMIN

A l'heure où Benyamin Nétanyahou affiche sa volonté d'occuper l'ensemble de Gaza, il est décidé à faire de l'humanitaire un outil de la guerre, de la dépossession et de la colonisation. Si, après avoir de nouveau utilisé la famine et la pénurie comme armes depuis le blocus total mis en place le 2 mars, le premier ministre israélien a accepté, sous les pressions américaines, l'entrée d'un volume minimal de nourriture et de médicaments, le 19 mai, il entend en réalité remplacer à terme les échanges commerciaux et les acteurs humanitaires actuels par un système humanitaire militarisé.

Plusieurs centres de stockage de l'aide ont en effet commencé à être construits dans le sud du territoire, où est massée l'essentiel de la population – 70 % de l'enclave est, à ce jour, sous contrôle de l'armée ou fait l'objet d'ordres d'évacuation. L'objectif est que cette population soit regroupée dans trois zones dites « stériles », c'est-à-dire sans combattants ou membres du Hamas, créées au sein de l'enclave et entre lesquelles les mouvements seront contrôlés, de façon à faciliter ultérieurement le transfert des habitants hors de l'enclave.

Politique d'assiégement

Dans ces zones, un système de reconnaissance faciale algorithmique permettra à une société américaine privée émanant de la Gaza Humanitarian Foundation, fondée en Suisse en février, de distribuer des denrées stockées dans les centres cités plus haut à un membre de chaque famille préalablement doté d'un « laissez-passer sécuritaire ». Précisons que cette société est composée d'anciens de l'armée et des services de renseignement américains sans expérience reconnue dans l'humanitaire, et qu'elle prend la suite d'un projet similaire, celui de la Global Delivery Company – cyniquement vanté par son fondateur, Mordechai Kanaana, comme un « *Uber pour zones de guerre* » ayant pour objectif de délivrer de l'aide dans de futures « bulles humanitaires » ou « cantons électroniques ».

Cette reconfiguration du système d'aide humanitaire à destination de Gaza nécessitait au préalable la disqualification du travail de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) dans le Proche-Orient et le blocage de ses activités

Stéphanie Latte Abdallah A Gaza, Nétanyahou veut instaurer un système humanitaire militarisé

La volonté du gouvernement israélien de confier la gestion de l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne à une société américaine privée usant d'intelligence artificielle s'inscrit dans une logique coloniale ancienne, détaille l'historienne et anthropologue

par deux lois votées à l'automne 2024, de même que celles d'autres acteurs humanitaires. Le projet de démantèlement de cette agence des Nations unies est ancien, tant elle représente le droit des réfugiés palestiniens et tant elle a pris de l'ampleur depuis sa création, en 1950, jusqu'à devenir une véritable administration. L'UNRWA gère en effet un vaste réseau d'écoles, de centres de santé, de services sociaux, et emploie 13000 Gazaouis, participant ainsi d'une autonomie palestinienne.

Le blocus et la privatisation de l'aide humanitaire sont l'expression d'une politique d'assiégement qui s'est intensifiée depuis 2007, moment de la prise de pouvoir du Hamas dans l'enclave. En 2009, Gaza couvrait encore l'essentiel de ses besoins en légumes et une grande partie de ceux en fruits. Pour résister au blocus israélien, le gouvernement palestinien avait, de surcroit, fortement encouragé une agriculture et une économie tournées vers la subsistance et l'autonomie. De plus, entre 2007 et 2013, les importations via les tunnels vers l'Egypte couvraient les trois quarts des besoins de l'enclave.

Mais l'agrandissement de la zone tampon par l'armée israélienne a progressivement transformé les productions agricoles en rasant les arbres, tout particulièrement les agrumes, pour faciliter la surveillance. L'armée israélienne a aussi accaparé et stérilisé les terres arables par épandage chimique, et la guerre a petit à petit contribué à la destruction des terres, des puits et des serres – jusqu'à leur anéantissement quasi total. Aujourd'hui, on estime qu'entre 70 % et 80 % des ter-

res cultivables de Gaza ont été détruits ou sévèrement endommagés, de même que les fermes, les puits, les serres, les systèmes d'irrigation. Environ 83 % des végétaux et l'ensemble du bétail d'élevage ont été décimés, soit par la guerre, soit pour une consommation immédiate en raison de la famine. Cette guerre est aussi un écocide.

La dépendance alimentaire et énergétique de Gaza a donc été lentement organisée par le pouvoir israélien, tout d'abord par la subordination de l'économie gazaouie aux intérêts de l'économie israélienne, puis par le filtrage des biens, les destructions répétées et enfin l'écrasement. Cette ingénierie coloniale de la dépendance a peu à peu transformé l'image de ce qui était, avant 1948, et même 1967, un carrefour commercial important et un haut lieu de la culture urbaine de la Palestine, en une zone présentée comme sous perfusion humanitaire, balayant les multiples identités, la complexité, la créativité et la richesse de l'économie et de la société gazaouie.

Mais si la déshumanisation des Palestiniens s'ancre dans une vision suprémaciste et kahaniste revendiquée par cer-

LA DÉPENDANCE ALIMENTAIRE ET ÉNERGÉTIQUE DE GAZA A ÉTÉ LENTEMENT ORGANISÉE PAR LE POUVOIR ISRAËLIEN

Marc-André Selosse Seule l'agroécologie lèvera les contraintes sanitaires et financières qui pèsent sur les agriculteurs

Leve les contraintes du métier d'agriculteur est une urgence, car les agriculteurs vont mal : leur taux de suicide dépasse de 43 % celui du reste de la population. C'est aussi le nom d'une proposition de loi, votée au Sénat, le 28 janvier, et examinée prochainement à l'Assemblée nationale. Mais la solution présentée, qui revient sur des interdictions d'utilisation de pesticides dangereux, est simplement ridicule. L'acétamiprid, par exemple, est un néonicotinoïde neurotoxique, cancérogène et source d'infertilité masculine : ignorer ces méfaits ne condamne pas seulement l'avenir mais aussi des agriculteurs.

Les chiffres sont féroces : dans la cohorte Agrican (180 000 agriculteurs étudiés par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et la Mutualité sociale agricole), les agriculteurs présentent des risques accrus de 47 % de lymphomes plasmocytaires et 25 % de myélomes par rapport à la population générale. De la même manière, selon Santé publique France, l'incidence de la maladie de Parkinson est de 13 % plus élevée chez les agriculteurs que chez les autres actifs de plus de 55 ans. Voilà la vraie contrainte du métier d'agriculteur.

Alors que l'interdiction de pesticides dangereux est remise en question, le biologiste déplore que les pratiques permettant de préserver la santé des agriculteurs et des citoyens ne soient pas encouragées

D'ailleurs, selon un sondage d'octobre 2024 (Elabe et Veolia), 74 % d'entre eux considèrent que les normes environnementales sont utiles – même s'ils les estiment mal adaptées aux réalités de leur métier, nous y reviendrons.

Le rôle central des haies

Dans ce contexte, nous ne pouvons plus ignorer les alternatives offertes par l'agroécologie, cette science et ces pratiques qui mobilisent l'écologie scientifique dans l'agriculture et permettent ainsi de limiter les atteintes à la santé. Plutôt que de recourir aux pesticides, l'agroécologie promeut par exemple la lutte biologique pour prévenir les maladies végétales, en introduisant des prédateurs des parasites ou des pièges utilisant les molécules d'attraction sexuelle des insectes. Au-delà de ces techniques anciennement mobilisées par l'agriculture bio, bien d'autres outils existent.

Les haies freinent par exemple de 84 % l'entrée des maladies des plantes dans une parcelle, en jouant le rôle d'obstacle et d'abri des oiseaux et des chauves-souris

prédateurs d'insectes. Voilà pourquoi nos anciens s'embarrassaient de haies. Ce rôle a été oublié, car les haies ont été arrachées à l'arrivée des pesticides... Et nous continuons à en arracher 23 000 kilomètres par an (contre 3 000 kilomètres replantés).

Sur l'effet protecteur des chauves-souris, une étude états-unienne publiée dans *Science* fait froid dans le dos. Une maladie venue d'Europe décime les chau-

DE L'ÉPURATION DE L'EAU AUX FRAIS DE SANTÉ, LES PESTICIDES NOUS COÛTENT 18 MILLIARDS D'EUROS CHAQUE ANNÉE

ves-souris dans certains comtés américains. Or, en l'absence de leur consommation d'insectes, l'usage des insecticides augmente de 31 %, ce qui accroît les coûts pour les agriculteurs (achat, épandage, etc.), mais aussi la mortalité infantile, qui bondit de 8 % dans ces comtés, à cause de maladies liées aux insecticides.

Certains choix variétaux permettent aussi de freiner la propagation des maladies : opter pour des mélanges de variétés, avec divers profils de résistance aux pathogènes, s'avère très efficace. Cette stratégie faisait déjà l'objet de travaux de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae)... il y a plus de vingt ans. Ceux-ci montrent que les nouveaux cépages résistants au mildiou et à l'oïdium divisent par 7 à 10 le nombre de traitements viticoles, économisant de 800 à 1 000 euros par hectare. Des cultures mélangeant plusieurs espèces (céréales mêlées de légumineuses ou alternance de bandes d'espèces différentes) réduisent quant à elles la propa-

gation des bioagresseurs de 40 % à 60 %. L'analyse de 174 études de cas publiée dans *New Phytologist* (une revue éditée par l'auteur) montre que ces cultures mélangées augmentent la fertilité des sols et réduisent la propagation des bioagresseurs de 40 %.

Si l'on ne se passera pas complètement de tous les pesticides à court terme, ils peuvent et doivent venir en complément d'une agroécologie préventive. Leur utilisation moins fréquente permettrait en outre de ralentir l'émergence de résistances parmi les insectes et les champignons, donc de réduire encore les doses appliquées. Cela engendrerait des économies de pesticides et de frais de santé, soulageant ainsi des agriculteurs étranglés financièrement. Les cultures mélangées, évoquées plus haut, augmentent d'ailleurs le revenu agricole de 33 %.

Réguler la concurrence

Mais il reste à s'équiper : gérer des haies ou des cultures mélangées demande un matériel différent, donc des financements. Il faut aussi réguler la concurrence internationale, déloyale dès lors qu'elle s'autorise ce que nous interdisons. C'est là, pas ailleurs, qu'on attend l'acte politique. Et aussi le soutien des citoyens : leur silence renforce ceux qui refusent toute transition. A terme, pourtant, nous gagnerons tous à financer cette transition : de l'épuration de l'eau aux frais de santé, les pesticides nous coûtent 18 milliards d'euros par an.

Cependant, le sénateur Laurent Duplomb (Les Républicains, Haute-Loire), auteur du texte de loi que nous discutons, confesse dans *Challenges* : « L'agroécologie ? Personne n'a jamais compris

tains dirigeants israéliens, elle est également le résultat du rôle donné aux technologies dans ce que l'on pourrait appeler la « première guerre génocidaire par intelligence artificielle ».

Profilage algorithmique

Cette guerre, tout comme la gouvernance humanitaire envisagée à Gaza en lieu et place d'une solution politique négociée, est en effet rendue possible par la coopération d'entreprises de la Silicon Valley, comme Microsoft, avec l'armée. Le profilage algorithmique s'appuie sur des traits et des traces laissées par des individus institués en objets, générés et assignés par des formes de normativité comportementale. Ceux-ci sont ensuite classés sur une échelle de risque destinée, d'un côté, à décider qui tuer, et, de l'autre, à gérer les mobilités et l'accès aux biens dans un espace sous surveillance.

Ce gouvernement algorithmique s'attache ainsi à des formes de relationalité inhumaines qui n'ont besoin ni du sujet, ni du peuple, ni de l'intention ou de la politique. En cela, il approfondit l'« idéal libéral d'une apparente disparition du projet même de gouverner », selon la formule employée par Antoinette Rouvroy et Thomas Bems dans un article de la revue *Réseaux* (La Découverte, n° 177, 2013), et s'oppose radicalement à tout ce qui relève du politique ou du juridique tel qu'entendu par le droit international et les Etats.

Fruit d'un inquiétant technocésarisme partagé par les élites américaines et israéliennes actuelles, il vise les notions mêmes de société, de droit et de démocratie – et la guerre génocidaire livrée contre Gaza en est l'expression la plus violente. L'arrêter relève d'un impératif humain, mais aussi politique et juridique, qui oblige la France et les pays européens à agir maintenant, sous peine d'être considérés comme complices. ■

Stéphanie Latte Abdallah est historienne et anthropologue du politique, directrice de recherche au CNRS. Elle a dirigé, avec Véronique Bontemps, l'ouvrage « *Gaza. Une guerre coloniale* » (Actes Sud, 320 pages, 23 euros)

Marc-André Selosse est professeur au Muséum national d'histoire naturelle et membre de l'Académie d'agriculture de France. Il a notamment publié « *Nature et préjugés* » (Actes Sud, 2024)

NEURODIVERSITÉ

Et si l'autisme, les troubles « dys » ou encore la trisomie 21 n'étaient pas des pathologies, mais de simples différences, voire des forces ? C'est l'idée portée par ce concept, né dans le sillage de la philosophie critique et de la sociologie du handicap

HISTOIRE D'UNE NOTION

Et si ceux qu'on appelle des « handicapés » avaient juste un « *p'tit truc en plus* », comme le suggère le titre du film d'Artus ? Dans cette comédie, succès surprise du box-office français en 2024, un cambrioleur se fait passer pour handicapé mental afin de rejoindre un groupe de vacances – une façon de fuir la police. Au contact des jeunes, il découvre leurs qualités insoupçonnées et il prend conscience de ses propres défauts. Le film joue ainsi sur un renversement de perspective, suggérant que les véritables « handicapés » de l'histoire ne sont pas ceux que l'on croit.

Ce schéma narratif est récurrent au cinéma. On le retrouve notamment dans *Le Huitième Jour* (1996), de Jaco Van Dormael, ou dans la série Netflix *Extraordinary Attorney Woo* (2022). Historiquement, *Bienvenue, Mister Chance* (1979), de Hal Ashby, et *Rain Man* (1988), de Barry Levinson, ont été parmi

les premiers à valoriser une forme de sagesse autistique, susceptible d'éclairer les individus dits « *neurotypiques* ».

Ces fictions font écho au concept de « neurodiversité », soit l'idée que les fonctionnements cognitifs ne doivent pas être hiérarchisés : mieux vaudrait les reconnaître comme des variations ayant chacune leurs forces et leurs défis propres. Autrement dit, que ce que l'on qualifie habituellement de « handicap mentaux » correspond en réalité à différentes façons de penser et de voir le monde, ni meilleures ni inférieures en elles-mêmes.

Dans *Le Normal et le Pathologique* (PUF, 1966), le livre qu'il tire de sa thèse de médecine soutenue en 1943, le philosophe des sciences Georges Canguilhem (1904-1995) affirme qu'une maladie ne peut jamais être définie objectivement : « *En matière de normes biologiques, c'est toujours à l'individu qu'il faut se référer*. » Autrement dit, seules les personnes directement concernées seraient légitimes pour déterminer si elles se sentent mala-

DES ÉTUDES SUGGÈRENT QUE DES « HANDICAPS » SUPPOSÉS POURRAIENT ÊTRE ASSOCIÉS À DES QUALITÉS SPÉCIFIQUES

des ou handicapées. A l'inverse, si leur profil s'écarte de la norme, mais qu'elles le vivent bien, savants et médecins ne devraient pas considérer leur état comme pathologique.

Cette réflexion influence le philosophe Michel Foucault (1926-1984). Dans son *Histoire de la folie à l'âge classique* (Gallimard, 1972) et dans *Surveiller et Punir* (Gallimard, 1975), il estime que les normes médicales, juridiques et sociales servent souvent à contrôler et à exclure ceux qui s'en écartent. Des mouvements antiracistes et féministes reprennent donc à leur compte la critique du concept de « norme », tantôt pour revendiquer une égalité de traitement, tantôt pour demander la reconnaissance d'une culture spécifique – différente, mais non moins respectable.

CAPACITÉS EXCEPTIONNELLES

A partir des années 1980, ces réflexions encouragent l'essor des *disability studies* (« études sur le handicap ») dans les universités anglo-saxonnes. Dans *The Politics of Disablity* (Macmillan Education, 1990, non traduit), le sociologue britannique Mike Oliver (1945-2019) théorise le « *modèle social du handicap* » : il ne s'agit pas, selon lui, d'une caractéristique intrinsèque à un individu, mais du produit d'un environnement social et politique. Une personne malvoyante, par exemple, ne rencontrera pas autant de difficultés à se déplacer si l'espace urbain intégrait systématiquement des indications sonores, des bandes podotactiles ou une signalisation en braille.

A la fin des années 1990, la sociologue australienne Judy Singer est la première à formaliser dans le cadre universitaire le terme « neurodiversité ». Dans une thèse soutenue à l'université de Sydney, elle affirme que

l'autisme n'est pas un trouble à corriger, mais une divergence cognitive, une autre façon de fonctionner pour le cerveau. Adopté par d'autres chercheurs et médias, le concept de neurodiversité connaît rapidement une immense popularité sur les forums Internet de personnes autistes. Dans *Un anthropologue sur Mars* (Seuil, 1995), le neurologue britannique Oliver Sacks souligne ainsi les capacités exceptionnelles de la zoologiste américaine Temple Grandin : son autisme l'a aidée à inventer des aménagements plus adaptés pour les animaux.

Des chercheurs en psychologie comme Simon Baron-Cohen et Laurent Mottron suggèrent, eux, que l'autisme peut conférer une perception accrue des détails, une mémoire prodigieuse ou une meilleure capacité à analyser des systèmes complexes. Dans un autre registre, le journaliste américain Steve Silberman (1957-2024) popularise le concept en publiant un « *plaidoyer pour la neurodiversité* » intitulé *NeuroTribus* (Quanto, 2020). Outre l'autisme, des études suggèrent que des « handicaps » supposés pourraient être associés à des qualités spécifiques : certaines formes de dyslexie semblent corrélées à une meilleure capacité à percevoir les liens entre des informations éloignées et à adopter une pensée globale. Des médecins, des professionnels du handicap ou des proches de personnes concernées dénoncent toutefois une tendance à valoriser des profils particulièrement intelligents et autonomes, au risque d'occuper la situation de personnes plus vulnérables et dépendantes. En instant sur les aspects positifs, ne risque-t-on pas de minimiser les besoins des individus les plus en difficulté ? ■

FABIEN TRÉCOURT



CHRONIQUE | PAR JEAN-BAPTISTE FRESSOZ

CO₂: les illusions des « émissions négatives »

En 2017, Zurich devint le lieu de rendez-vous de la jet-set climatique. Journalistes, activistes et investisseurs s'y pressèrent, non pour admirer les rives paisibles du lac ou les demeures cossues, mais pour contempler les énormes ventilateurs installés par la start-up Climeworks sur le toit d'un incinérateur à ordure. Même Greta Thunberg fit le déplacement. A l'époque, l'entreprise se présentait comme la vitrine technologique de la capture du carbone. Ses fondateurs, Christoph Gebald et Jan Wurzbacher, accueillaient les visiteurs, leur présentant un dispositif où de puissants ventilateurs aspiraient l'air ambiant pour le faire passer à travers une substance absorbante à la composition tenue secrète, chargée de piéger le CO₂.

Le gaz capturé était ensuite redirigé vers une serre où l'on cultivait des concombres. Les deux ingénieurs affirmaient pouvoir capter et stocker 1 % des émissions mondiales en 2025, soit environ 400 millions de tonnes de CO₂ par an. L'annonce fit sensation. Les articles fleurirent, les capitaux affluèrent. En 2021, Climeworks inaugura une installation plus grande en Islande, alimentée par la géothermie. Cette fois, le CO₂ était injecté dans le sous-sol pour y être minéralisé, générant ainsi des « émissions négatives ». En 2022, la start-up atteignait une valorisation supérieure à 1 milliard de dollars (environ 890 millions d'euros).

Un quart de l'énergie mondiale

Le filon ouvert par Climeworks a été suivi par de nombreuses start-up (Carbon Engineering, Rewind, Terraformation, Living Carbon, Planetary Technologies, Infinitree... pour n'en citer que quelques-unes). Elles sont aujourd'hui plus de 150, affublées de noms bien grandiloquents pour des entreprises qui émettent plus de carbone qu'elles n'en éliminent.

A cette liste s'ajoutent les entreprises spécialisées dans la « certification » des émissions négatives – Puro.earth, Agoro Carbon Alliance, Reverse – dont le rôle est de valider des crédits carbone aussi douteux que les procédés qui les sous-tendent. En France, on

peut citer la récente Association française pour les émissions négatives, financée par la Quadrature Climate Foundation, elle-même financée par les entreprises pétrolières.

Le problème des émissions négatives relève de la thermodynamique. Ce constat est loin d'être nouveau. Dès 2015, une étude publiée dans *Nature* rappelait que la capture du CO₂ dans l'air, pour passer à plus grande échelle, devrait consommer plus du quart de l'énergie mondiale à une seule tâche : aspirer le carbone de l'atmosphère. En 2019, l'analyse du cycle de vie d'une centrale à charbonaméricaine équipée de dispositifs de capture montrait que ceux-ci ne permettent d'éliminer que 10,8 % des émissions. Au prix d'une pollution importante liée à l'utilisation de solvants pour capturer le CO₂.

Climeworks se heurte aux mêmes difficultés. En 2024, loin de capter 1 % des émissions mondiales, l'entreprise n'a réussi à extraire que 105 tonnes de CO₂ de l'atmosphère. Sur son site Internet, l'entreprise reconnaît qu'elle ne parvient même pas à compenser ses propres émissions – estimées à 1700 tonnes de CO₂ par an, sans compter les voyages de presse. Au lieu des 400 millions de tonnes d'émissions négatives, Climeworks annonce maintenant vouloir devenir la première entreprise d'émissions négatives à devenir neutre en carbone avant 2030...

L'échec de Climeworks pose une série de questions fondamentales. La première concerne la crédibilité des trajectoires de neutralité carbone qui reposent trop souvent sur des techniques inexistantes. La deuxième concerne les finances publiques : est-il légitime de subventionner des start-up dont les promesses sont systématiquement démenties par les faits ? La troisième question est judiciaire. Climeworks a déjà vendu, par anticipation, des crédits carbone équivalant à plusieurs dizaines de milliers de tonnes à des dizaines d'entreprises, dont Microsoft, J.P. Morgan, Swiss Re, Tik-Tok, British Airways, ainsi qu'à 21 000 particuliers désireux de compenser leur empreinte carbone. Beaucoup pourraient se considérer floués, et envisager des recours. Car, malgré les blouse blanches, le business des émissions négatives commence à ressembler à une pyramide de Ponzi – avec le climat pour victime. ■

LES ENTREPRISES DE CAPTURE DU CO₂ DANS L'AIR ÉMETTENT PLUS DE CARBONE QU'ELLES N'EN ÉLIMINENT

Jean-Baptiste Fressoz, historien, chercheur au CNRS

NOTRE EGO FLATTÉ PAR LES ALGORITHMES



L'ÈRE DE LA POST-VÉRITÉ. COMMENT LES ALGORITHMES CHANGENT NOTRE RAPPORT À LA RÉALITÉ de Michaël Lainé, La Découverte, 336 pages, 22 euros

LIVRE

On connaissait le cocon intellectuel des bulles de filtre. Rarement le sujet n'a été exploré autant en profondeur que dans *L'Ère de la post-vérité. Comment les algorithmes changent notre rapport à la réalité* (La Découverte, 336 pages, 22 euros), écrit par Michaël Lainé, maître de conférences en économie à l'université Paris-VIII, dont les recherches portent notamment sur les intuitions, les émotions et les croyances. Membre des Economistes atterrés, Michaël Lainé explore dans cet ouvrage les logiques sociales et comportementales qui favorisent la complaisance dans l'*image de soi*, attisées par les réseaux sociaux.

Des interfaces qui captent l'attention en présentant aux internautes des contenus destinés à les conforter dans leurs préférences. La mécanique est portée par le capitalisme de consommation, fondé sur le désir et l'ego. Mais elle s'appuie aussi sur les comportements psychologiques, psychiques et rationnels des indivi-

dus, que Michaël Lainé ne décrit pas uniquement comme victimes, mais aussi comme acteurs de leur propre enfermement.

Citant de nombreux articles et études comportementales sur la prise de décision, l'auteur décrit les « *stratégies immunisatrices* » à l'œuvre dans la pensée, et les logiques derrière les réactions quasi instinctives qui font craindre l'*ennui* et l'*incertitude*. Chacun se maintient ainsi dans des « *mises en scène* » confortables et des « *excès de confiance* » en ses idées, portées par des intuitions souvent non vérifiées.

Barrières intellectuelles

Ce sont ces rouages propres aux croyances que décortique l'auteur avec netteté en les appliquant aux débats d'idées, ou plutôt aux combats de convictions. Ils éclairent la formation de barrières intellectuelles, qui détachent les citoyens numériques des réflexions complexes et les éloignent de visions du monde dissonantes.

« *Quand l'image de soi importe plus que la vérité, quand nous nous assemblons par affinités de*

valeurs et de croyances et quand, en outre, notre cerveau est sous l'influence de ses émotions et de ses impressions premières, nous parvenons de moins en moins à nous comprendre, à apprêhender d'autres modes de raisonnement et in fine à accepter l'altérité », constate Michaël Lainé.

Pour l'auteur, ces comportements favorisent le rejet de la science, la montée des complotismes et des faits alternatifs, la dépolitisation, la montée des peurs et de l'anxiété. Des terreaux qu'il lie à la progression de l'extrême droite dans de nombreux pays du monde, s'appuyant directement sur certaines plateformes numériques pour prospérer. Autant de phénomènes qui n'ont pas attendu Internet pour exister, mais auxquels « *le capitalisme numérique* » donne « *un nouvel élan* », selon Michaël Lainé, qui brosse, en parallèle, l'actualité de ces trente dernières années et les évolutions des traitements médiatiques pour appuyer ses démonstrations. Un signal d'alarme brûlant d'actualité. ■

MICHAËL SZADKOWSKI

A CORPS PERDU | PAR GIULIA D'ANNA LUPO





GÉOPOLITIQUE | CHRONIQUE

PAR GILLES PARIS

Trump au Moyen-Orient, un révélateur

D epuis deux décennies, les Etats-Unis entrent régulièrement le cadavre du néoconservatisme, ressort idéologique funeste des interventions en Afghanistan (2001) et en Irak (2003), où il était question d'imposer la démocratie «par le haut». De retour en Arabie saoudite, Donald Trump, qui avait déjà manié la pelle du fossoyeur lors d'une première visite dans les pays arabes du Golfe, en 2017, s'y est employé derechef le 13 mai.

Une nouvelle fois, «les soi-disant «bâtisseurs de nations», les «néocons» ou les «organisations libérales à but non lucratif» [comprendre, dangereusement progressistes], comme ceux qui ont dépensé des milliers de milliards pour ne pas développer Kaboul, Bagdad et tant d'autres villes» en ont donc pris pour leur grade. Comme personne ne se réclame plus depuis longtemps du néoconservatisme, très brève parenthèse qui ne serait sans doute pas advenue sans les attentats du 11-Septembre, la charge n'a pas dû déranger grand monde.

La récurrence de la critique, parce qu'il est toujours plus facile de dire ce que l'on rejette que ce que l'on défend, en dit néanmoins beaucoup sur les Etats-Unis. Elu en partie sur la réputation des «guerres sans fin», le démocrate Barack Obama avait ouvert la voie en 2009. Il avait jeté aux orties au Caire, qui était encore considéré comme la principale capitale arabe, les excès du néoconservatisme, tout en conservant une partie de ses idéaux, en ligne avec les valeurs américaines.

«Aucun système de gouvernement ne peut ou ne devrait être imposé par un pays à un autre», avait-il convenu, avant de vanter «les gouvernements qui reflètent la volonté du peuple». «L'Amérique ne prétend pas savoir ce qui est le mieux pour tout un chacun. (...) Mais j'ai la ferme conviction que tous les peuples aspirent à certaines choses : la possibilité de s'exprimer et d'avoir une voix dans la façon dont ils sont gouvernés ; la confiance en l'Etat de droit et l'application équitable de la justice», avait-il notamment mentionné. Des formules de bon sens pour un président des Etats-Unis, que la totalité de ses prédecesseurs auraient pu reprendre à leur compte.

Cette part d'universel a disparu avec Donald Trump et la corrosion des normes démocratiques qu'il charrie dans son sillage. Sa complicité avec le prince héritier saoudien, Mohammed Ben Salman, remonte d'ailleurs au soutien inébranlable dont il l'avait gratifié pendant son premier mandat, après la révélation de la responsabilité de ce dernier dans l'enlèvement et le démembrement en 2018 d'un dissident saoudien, Jamal Khashoggi, au consulat saoudien d'Istanbul.

La seule évocation des droits humains semble relever désormais de l'obscénité à la Maison Blanche. Ces derniers avaient d'autant moins de chances de faire une apparition lors de cette tournée arabe qu'un des plus proches conseillers de Donald Trump, Stephen Miller, avait crânement assuré, le 8 mai, que la Maison Blanche envisageait «ac-

LA TOURNÉE
MOYEN-ORIENTALE
DE TRUMP CONFIRME
L'AFFAISSEMENT
DES NORMES
AMÉRICAINES

LA NÉCESSAIRE FIN DE L'IMPUNITÉ POUR LE GOUVERNEMENT ISRAÉLIEN

ÉDITORIAL M

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Il ne s'agit pas que de paroles. Utilisation assumée de l'arme de la faim; reprise unilatérale, au nom de l'éradication de la milice du Hamas, de massacres de civils palestiniens sous les bombes fournies par les Etats-Unis; milliers d'enfants tués, estropiés, privés de soins essentiels; retour aux déplacements massifs de population dans des zones faussement présentées comme sûres: les faits autant que les déclarations ne font que renforcer la possibilité à terme d'une qualification de génocide par la justice internationale, seule légitime à le faire. Les inflexions à la marge de Benyamin Nétanyahou, destinées aux relations publiques, n'y changeront rien.

Des dizaines d'organisations non gouvernementales et internationales ont multiplié

les mises en garde, jusqu'à présent en vain. Sans qu'il soit besoin d'attendre, le projet de nettoyage ethnique à Gaza, grossièrement maquillé en «plan de migration volontaire» par les autorités israéliennes, devrait déjà conduire de nombreux pays aux conclusions qui s'imposent. L'heure de la solidarité sans nuances avec un pays frappé dans sa chair par l'attaque terroriste du 7-Octobre est passée. Celle d'une opposition ferme et assumée au projet de la coalition gouvernementale la plus extrémiste de l'histoire de l'Etat hébreu est en revanche venue.

Ce projet est celui d'un Grand Israël, «de la rivière à la mer», enterrant définitivement le droit à l'autodétermination des Palestiniens. Tout y concourt. Les plans pour Gaza comme ceux pour la Cisjordanie occupée, livrée à la violence de colons israéliens sous la protection d'une armée qui a perdu une bonne partie des valeurs dont elle se réclame. Le contrôle total du cadastrage de la majorité des terres de cette même Cisjordanie que vient de s'arroger l'Etat hébreu est un indice de plus d'une volonté d'annexion.

La coalition de Benyamin Nétanyahou n'avance pas masquée, bien au contraire. Elle a pourtant bénéficié jusqu'à présent d'une indulgence et d'une complaisance qui relèvent désormais de la complicité.

Face à ce rouleau compresseur, la passivité a été générale. Surtout de la part de ceux qui prétendent défendre un projet d'Etat palestinien, alors que les bases territoriales de ce dernier disparaissent sous leurs yeux.

La responsabilité du Hamas dans la catastrophe en cours a été et reste écrasante, et le camp palestinien est très loin d'être exempt de reproches. Mais ce dernier a été affaibli, à dessein, à un point qui l'empêche de peser sur le cours des événements. Dire clairement que ce qui est en cours à Gaza est inacceptable, une «honte», selon Emmanuel Macron, est nécessaire. Mais cette étape n'a de sens que si elle s'accompagne du constat que de nombreux alliés d'Israël n'ont plus rien en commun avec la coalition de Benyamin Nétanyahou, et que cette dernière ne peut donc plus bénéficier de la moindre impunité.

La menace de «mesures concrètes» évoquée le 19 mai par le Canada, la France et le Royaume-Uni dans un communiqué commun est un premier pas. La question de sanctions doit être enfin posée, comme celle de la suspension de l'accord d'association entre Israël et l'Union européenne, dont l'article 2 précise qu'il est fondé sur «le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques», et qui va être réexaminé.

Pour mettre fin à la tragédie humanitaire en cours, sauver le projet national palestinien ainsi que protéger l'Etat hébreu contre lui-même, la dérive choisie par les autorités israéliennes à Gaza comme en Cisjordanie doit avoir un coût, et il doit être élevé. ■

Le Monde

Abonnement quotidien + numérique

Pour une information hiérarchisée, approfondie et rigoureuse

27 € /mois
la première année
sans engagement



→ Le journal, ses suppléments et M le magazine du Monde livrés chez vous

→ L'accès à l'intégralité des contenus numériques sur le site et l'application du Monde

En cadeau

Le sac banane Le Monde



Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/PAB

Devenez nul en négociation.

Plus besoin d'être bon négociateur pour faire **baisser sa mensualité** de crédit immobilier.⁽¹⁾ BoursoBank vous notifie en direct⁽²⁾ et vous propose de le faire gratuitement en quelques clics sur l'app.



Télécharger
l'application :



(1) Sous réserve d'éligibilité et d'acceptation, voir détails des conditions sur boursobank.com (2) La fonctionnalité notification est disponible pour tous les clients ayant souscrit un nouveau crédit immobilier à compter du 15/05/2025 BUZZMAN BOURSORAMA - Société Anonyme au capital de 53 576 889,20 € - RCS Nanterre 351 058 151 - TVA 69 351 058 151 - 44 rue Traversière 92100 Boulogne-Billancourt.